UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

# Le vécu social au quotidien à l’épreuve de la pratique du pardon : une étude des dynamiques familiales en Mairie de Bujumbura

**Bacanamwo, Théogène; Sous la direction de : Dr Sr Rosette Minani**

**2026-08**
UB, FLSH
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/2458

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

**UNIVERSITE DU BURUNDI**

**FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES**

**MASTER EN SOCIO-ANTHROPOLOGIE**



# LE VECU SOCIAL AU QUOTIDIEN A L'EPREUVE DE LA PRATIQUE DU PARDON : UNE ETUDE DES DYNAMIQUES FAMILIALES EN MAIRIE DE BUJUMBURA

Par :

Théogène BACANAMWO

Mémoire

présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention du Diplôme de Master en Socio-anthropologie

**Sous la direction de**

Dr Sr Rosette MINANI

**Bujumbura, Août 2026**

**MEMBRES DU JURY**

Président du jury : Pr Aloys TOYI

Directrice de mémoire : Dr Sr Rosette MINANI

Secrétaire du Jury : Mr Pascal MANIRAKIZA

**DEDICACE**

A mes parents BACANAMWO André et NZISABIRA Marie Rose ;

A mes frères et sœurs ;

A mes amis et connaissances.

**REMERCIEMENTS**

Au terme de ce travail, nous adressons nos vifs remerciements à toutes les personnes qui ont contribué de près et de loin à son aboutissement.

Tout d'abord, nos sincères remerciements vont à l'endroit de notre directrice de mémoire Dr. Sr. Rosette MINANI pour son attention depuis le début de ce travail. Ses conseils avisés, ses précieuses remarques, sa patience et son encouragement nous ont été utiles dans la réalisation de ce mémoire.

Notre regard va aussi à l'endroit de tout le corps professoral du département de Socio-anthropologie au cycle de master de l'Université du Burundi pour la qualité de la formation qu'ils nous ont donnée et qui a constitué une base solide pour la réalisation de cette étude. Pour faire suite, nos appréciations vont aussi à l'endroit de nos enquêtés pour la confiance qu'ils ont eue en nous et par-là, ont accepté de nous fournir des informations nécessaires pour la réalisation de ce travail. N'eut été leur présence et leur participation, le présent travail n'aurait pas abouti.

Finalement, nos sentiments de gratitude s'adressent à nos parents, nos frères et sœurs, amis et connaissances pour le soutien qu'ils nous ont donné et le courage qu'ils nous ont insufflé pendant ces années d'études et de recherche. Nous disons grand merci aux promotionnaires pour le soutien tant intellectuel que moral qu'ils nous ont donné.

**RESUME**

Cette recherche examine comment la pratique du pardon influence le vécu social du quotidien au sein des dynamiques familiales en Mairie de Bujumbura. A partir d'une approche qualitative et compréhensive, l'étude mobilise l'interactionnisme symbolique (Mead, Blumer, Goffman) et la théorie des conflits (Simmel, Coser). Des entretiens semi-directifs ont été menés auprès de trente-cinq personnes réparties dans trois configurations familiales : familles normales (conjugalité maintenue), familles divorcées et familles séparées vivant sous le même toit.

Les résultats montrent que le pardon n'est pas un concept univoque mais qu'il varie en fonction des configurations familiales. L'étude souligne que le pardon familial est avant tout un fait social et non seulement un acte intime, puis modelé par les rituels d'interaction, l'organisation familiale et les normes implicites. Elle propose des pistes pour une pédagogie du pardon : nommer l'offense, distinguer pardon et réconciliation, accepter la temporalité longue, reconnaître le droit au non-pardon, et envisager la séparation géographique comme préalable dans les cas de cohabitation forcée.

**Mots-clés** : Pardon, dynamiques familiales, vécu social, conflit, résilience

**ABSTRACT**

This research examines how the practice of forgiveness influences daily social life within family dynamics in the municipality of Bujumbura. Using a qualitative and comprehensive approach, the study draws on symbolic interactionism (Mead, Blumer, Goffman) and conflict theory (Simmel, Coser). Semi-structured interviews were conducted with twenty five individuals distributed across three family configurations: normal families (maintained conjugality), divorced families, and separated families living under the same roof. The results show that forgiveness is not a univocal concept and the study emphasizes that family forgiveness is first and foremost a social fact, shaped by spatial organization, interactional rituals, and implicit norms. It suggests pathways for a pedagogy of forgiveness: naming the offense, distinguishing forgiveness from reconciliation, accepting long temporalities, recognizing the right not to forgive, and considering geographical separation as a prerequisite in cases of forced cohabitation.

**Keywords:** Forgiveness, family dynamics, daily social life, conflict, resilience.

**TABLE DES MATIERES**

**MEMBRES DU JURY** ..... **i**
**DEDICACE** ..... **ii**
**REMERCIEMENTS** ..... **iii**
**RESUME** ..... **iv**
**ABSTRACT** ..... **v**
**TABLE DES MATIERES** ..... **vi**
**LISTE DES SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES** ..... **ix**
**AVANT-PROPOS** ..... **x**
**0. INTRODUCTION GENERALE** ..... **1**
0.1. Contexte général de la recherche ..... 2
0.2. Justification du choix du sujet ..... 3
0.3. Problématique ..... 4
0.4. Objectifs de la recherche ..... 7
0.4.1. Objectif général ..... 7
0.4.2. Objectifs spécifiques ..... 7
0.5. Questions de la recherche ..... 7
0.5.1. Question générale ..... 7
0.5.2. Questions secondaires ..... 7
0.6. Hypothèse de la recherche ..... 8
0.7. Intérêt du sujet ..... 8
0.7.1. Intérêt social ..... 8
0.7.2. Intérêt scientifique ..... 9
0.7.3. Intérêt pratique ..... 9
0.8. Méthodologie ..... 9
0.8.1. Approche méthodologique : la méthode qualitative ..... 9
0.8.2. Terrain et population d'enquête ..... 10
0.8.3. Techniques et outils de collecte de données ..... 10
0.9. Les questions éthiques ..... 11
**CHAPITRE I. CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL** ..... **13**
I.1. Cadre théorique ..... 13
I.1.1. L'interactionnisme symbolique ..... 13
I.1.2. La théorie des conflits ..... 14
I.2. Elucidation des concepts ..... 20
I.2.1. Le vécu social au quotidien ..... 20

I.2.2. Le pardon....21
I.2.3. La notion de conflit....22
I.2.4. Dynamiques familiales....23
**CHAPITRE II. REVUE DE LITTERATURE....24**
II.1. Notion de famille et son évolution historique....24
II.1.1. La conception traditionnelle de la famille....24
II.1.2. La conception moderne de la famille....25
II.1.3. La conception contemporaine de la famille....26
II.2. La typologie des familles....27
II.2.1. Famille « normale » aussi appelée familiale nucléaire....27
II.2.2. Famille divorcée....28
II.2.2.1. L'infidélité : une cause fréquente et destructrice du lien conjugal....29
II.2.2.2. La modernité, les violences, les faibles ressources, au cœur du changement....30
II.2.3. Famille séparée mais vivant sous le même toit/ famille recomposée....31
II.2.3.1. Mensonge pendant les fiançailles : un facteur de fragilisation du lien conjugal....32
II.2.3.2. L'impuissance sexuel , motif de séparation sous le même toit....33
II.3. La notion du pardon et ses multiples dimensions....35
II.3.1. Dimension morale du pardon....36
II.3.2. Dimension religieuse du pardon....37
II.3.2.1. Dans la tradition judéo-chrétienne....38
II.3.2.2. Dans l'islam....39
II.3.2.3. Dans le bouddhisme et l'hindouisme....40
II.3.3. Dimension psychologique du pardon....41
II.3.4. Dimension sociologique....43
II.3.4.1. Le pardon, une construction sociale dynamique....43
II.3.4.2. La spécificité de la dimension sociologique du pardon....44
**CHAPITRE III : PRESENTATION ET INTERPRETATION DES RESULTATS....47**
III. 1. L'appréhension du phénomène du pardon au sein de la famille....47
III.1.1. Dans les familles « normales »....47
III.1.2. Dans les familles divorcées....49
III.1.3. Dans les familles séparées mais vivant sous le même toit....50
III.2. Les principales sources de conflits et les mécanismes de leur gestion....51
III.2.1. Dans les familles « normales »....51
III.2.2. Dans les familles divorcées....53
III.2.3. Dans les familles séparées sous le même toit....55

III.3. Les facteurs favorisant le pardon et ses effets dans le quotidien ..... 58
III.3.1. Dans les familles « normales » ..... 58
III.3.2. Dans les familles divorcées ..... 59
III.3.3. Dans les familles séparées sous le même toit ..... 60
III.4. Une analyse comparative entre les intellectuels et les non-intellectuels sur le dynamisme du pardon ..... 61
III.4.1. Dans les familles d'intellectuels ..... 62
III.4.2. Dans les familles des non-intellectuels ..... 63
**CHAPITRE IV : DISCUSSION DES RESULTATS ..... 65**
IV.1. Vérification des hypothèses ..... 65
IV.1.1. Dans les familles normales ..... 65
IV.1.2. Dans les familles divorcées ..... 66
IV.1.3. Dans les familles séparées sous le même toit : la première hypothèse est invalidée ..... 67
IV.1.4. Dans les familles normales : validation partielle ..... 68
IV.1.5. Dans les familles divorcées : hypothèse non validée ..... 69
IV.1.6. Dans les familles séparées sous le même toit : validation forte ..... 70
IV.1.7. Dans les familles normales : validation nulle ..... 71
IV.1.8. Dans les familles divorcées : validation très forte ..... 72
IV.1.9. Dans les familles séparées sous le même toit : validation paradoxale ..... 72
IV.2. Les dynamiques contrastées du pardon familial : normes sociales, obstacles structurels et perspectives pédagogiques ..... 74
IV.2.1. Le pardon comme fait social ..... 74
IV.2.2. Le pardon, entre guérison et stratégie sociale ..... 75
IV.2.3. Les limites du pardon : le non-dit et la cohabitation forcée ..... 76
IV.2.4. Vers une pédagogie du pardon ..... 77
IV.3. Mise en perspective des résultats avec les études antérieures ..... 78
IV.3.1. Généralité des résultats ..... 78
IV.3.2. Convergences des résultats avec les études antérieures ..... 79
IV.3.3. Divergences avec les études antérieures. ..... 80
IV.3.4. Apport de la recherche ..... 81
**CONCLUSION GENERALE ..... 82**
**RECOMMANDATIONS ..... 85**
**REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES ..... 86**
**ANNEXE ..... 91**

## LISTE DES SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES

**Dr** **:** Docteur

**Et al.** : Et collaborateurs

**Etc.** : Et cætera

**PUF** : Presses universitaires de la France

**ONU** : Organisation des Nations Unies

**Https** **:** Hyper Text Transfer Protocol Secured

**Sr** : Sœur

## AVANT-PROPOS

La rédaction de ce présent mémoire rentre dans le cadre de l'obtention d'un diplôme de master en Socio-anthropologie à l'Université du Burundi. Ce travail étudie les dynamiques du pardon au sein des foyers comme structure micro de la société.

L'idée de mener cette recherche est né d'une ambition de déplacer le regard sur la réconciliation nationale vers la cellule familiale ordinaire, là où se joue le quotidien des conflits et des réconciliations. Nous avons voulu explorer en profondeur les différentes dimensions du pardon et après étudier son impact sur le vécu social au quotidien.

Ce travail se veut être une contribution permettant de comprendre ce que les personnes vivent au quotidien pour aboutir à une vie harmonieuse. Les politiques publiques et les médiateurs pourront s'en inspirer.

## 0. INTRODUCTION GENERALE

Dans toutes les sociétés humaines, la cohabitation n'a jamais été exempte de tensions. Tel qu'exprimé par Dahrendof (2000 :43), *« le conflit est inhérent à la structure sociale elle-même. Même dans les sociétés les plus pacifiques, les tensions existent, car les intérêts divergents ne peuvent être totalement harmonisés ».* C'est ainsi que vivant dans un monde traversé par des conflits interpersonnels, intergénérationnels et des ruptures sociales ; la question du vivre ensemble s'impose comme un enjeu fondamental pour la stabilité sociale.

De même, nous constatons qu'au sein de nos familles, des groupes sociaux, des institutions ou encore des sociétés entières, les désaccords, les trahisons, les injustices et les blessures émotionnelles caractérisent le quotidien. Bauman (2004 :81) dit : « *le conflit n'est pas un accident de l'histoire humaine, mais sa condition fondamentale. La société a toujours été un champ de lutte entre groupes aux intérêts opposés ».* D'où Emile Durkheim (1840) de qualifier dès le début le conflit d'un fait social ; qu'une fois bien géré, il aboutit à la solidification de nos relations interpersonnelles et une fois mal géré à la destruction des sociétés.

Mais alors, face à ces diverses réalités, comment les individus continuent-ils à cohabiter, à se supporter, voire à se reconstruire mutuellement ? C'est dans cette perspective que la notion du pardon prend toute son envergure, non seulement comme une vertu morale ou religieuse mais comme un fait social qui engage les dimensions affectives, symboliques et culturelles des relations humaines.

Penser le pardon dans la perspective socio-anthropologique a été la motivation principale pour cette recherche parce que la notion du pardon est souvent associée à la sphère intime, réduit à un acte individuel de bienveillance ou de libération personnelle. Pourtant, d'après les travaux de Jean Monbourquette (2009 :93), le pardon est *: « un processus profondément enraciné dans les structures sociales et les logiques culturelles »*. Ainsi, le pardon devient un outil fort qui participe à la reconstruction des liens brisés, à la gestion des conflits, à la régulation des tensions et à la restauration des équilibres communautaires.

Cela est aussi affirmé par Niyonzima (2015) en disant que le pardon est une stratégie sociale de résilience, un mécanisme de régulations des rapports humains dans un monde où l'harmonie sociale est souvent fragilisée par des conflits d'intérêts, des injustices vécues et des antagonismes durables.

La présente recherche vise à interroger la manière dont le pardon est vécu, pensé et pratiqué au quotidien dans les foyers, les familles et les relations dans le voisinage. Nous voulons comprendre que le pardon ne relève pas seulement d'un acte moral ou spirituel, mais aussi d'un choix social, d'un engagement envers l'autre, d'un effort de réintégration dans la relation même après une rupture. Nous analyserons son rôle dans la restauration des relations en famille et dans la pacification sociale. Croiser une réflexion théorique avec le contexte culturel burundais et des analyses empiriques va nous permettre de mener au bout notre recherche.

### 0.1. Contexte général de la recherche

Dans un monde traversé par des tensions relationnelles croissantes, les conflits interpersonnels au sein des familles, des communautés et des institutions deviennent très fréquentes. Le Burundi, comme de nombreuses sociétés post-conflits, vit au rythme de réconciliations, tant sur le plan collectif que familial.

Pays d'Afrique de l'Est, le Burundi est une nation dont l'identité profonde puise ses racines dans la tradition et dans des structures sociales ancestrales. Pour quiconque cherche à comprendre le Burundi, l'entrée par sa cellule de base « la famille » est indispensable. C'est au sein de ce microcosme que se jouent les dynamiques de pouvoir, de solidarité et de reproduction sociale.

Cette structure en apparence immuable est aujourd'hui le théâtre de profondes mutations, de tensions et de recompositions silencieuses, tiraillée entre la préservation des coutumes et les impératifs de la modernité surtout dans les milieux urbains.

En effet, la situation familiale au Burundi se présente comme un tableau complexe et contrasté. D'un côté, un modèle traditionnel patriarcal qui, dans sa rigidité et face aux pressions économiques, se bat pour protéger les coutumes et la tradition ; et de l'autre côté, des dynamiques de changement portées par la nouvelle éthique mondiale qui fragilisent les familles.

Dans ce cadre, la cohabitation pacifique et harmonieuse des individus, le « bien vivre-ensemble » se trouve continuellement mis à l'épreuve et se propose toujours comme une valeur à défendre. L'un des leviers fondamentaux pour renforcer ce vivre-ensemble est la pratique du pardon.

Toutefois, celui-ci reste peu étudié comme mécanisme social, alors qu'il joue un rôle central dans la restauration des liens et la stabilité des rapports sociaux.

La problématique de ce mémoire va reposer sur une tension : alors que le pardon est perçu, valorisé comme une vertu morale et religieuse par la culture burundaise, il est rarement envisagé dans les dynamiques familiales comme un processus socio-anthropologique d'où certaines lacunes dans son effectivité. Ainsi, une occasion nous est offerte de nous interroger sur la capacité du pardon à fonctionner comme outil de cohésion, et sur ses limites dans un contexte de changement social rapide.

### 0.2. Justification du choix du sujet

Le pardon est une valeur largement valorisée dans les relations humaines, notamment dans les discours religieux ou moraux. Cependant, il est rarement étudié comme une pratique sociale ancrée dans des dynamiques familiales et culturelles.

Ce sujet s'impose dans un contexte où les sociétés entières, particulièrement africaines et en l'occurrence celle du Burundi traversent de profondes mutations : urbanisation, mondialisation, montée de l'individualisme, reconfigurations familiales (conflits interpersonnels, ruptures conjugales, violences familiales). Il devient urgent de réinterroger le rôle du pardon, non seulement comme valeur morale et religieuse mais comme une pratique sociale, en tenant compte des dimensions religieuses, psychologiques et sociologiques.

Etudier cette notion nous permet d'analyser comment les communautés résistent à la fragmentation sociale et comment elles mobilisent des ressources symboliques et relationnelles pour maintenir la cohésion. Ce thème touche directement les enjeux contemporains de cohésion sociale, de résilience familiale, et de paix communautaire dans le Burundi encore marqué par des blessures historiques

Nous voulons contribuer à une réflexion théorique et pratique sur la paix sociale, en mettant en lumière une ressource largement moins explorée dans les politiques publiques : la culture du pardon au sein des foyers. Ainsi fait, partant des familles et des foyers qui réussissent à se pardonner et tenir au milieu des perturbations, ces derniers nous offrent une image symbolique de ce que peut être une nation réconciliée.

### 0.3. Problématique

Dans nos sociétés contemporaines, le « bien-vivre ensemble » constitue aujourd'hui un idéal relationnel central au sein des structures sociales et familiales.

Dans un contexte mondial qui est marqué par une intensification des différents conflits entre les personnes, des violences familiales de tout genre, des crises de l'identité et des mutations socio-économiques, la préservation de la cohésion sociale apparaît comme une préoccupation majeure incontournable, aussi bien pour les chercheurs et les décideurs politiques.

Selon l'étude d'Amartya Sen (2000 : 124) : « *Le bien-être collectif, le vivre-ensemble dans la diversité et l'égalité, est l'aspiration de toute société contemporaine* ». Cette aspiration d'Amartya Sen repose sur la capacité des individus à la gestion des différends et à la reconstruction des liens sociaux lorsque ceux-ci sont fragilisés par les conflits.

Depuis les travaux classiques des sociologues et des anthropologues tels que Émile Durkheim (1895), le conflit est reconnu comme un fait social normal qui est inhérent à toute société. Cette même idée est reprise par Dahrendof (2000 :43), soutenant que les tensions sont inscrites dans la structure des rapports sociaux. De même, l'étude de Bauman (2004 :81) considère les conflits comme une composante permanente de l'expérience humaine. Cependant, si le conflit est inévitable, les sociétés doivent développer des mécanismes divers destinés à la limitation des effets destructeurs et à restaurer les relations sociales. Parmi ces mécanismes envisagés figure le pardon.

Ainsi, longtemps étudié sous l'angle théologique, moral voire philosophique, le pardon fait actuellement l'objet d'un intérêt croissant en sociologie et en anthropologie. Les travaux effectués par certains chercheurs comme Ricoeur (2000), Derrida (2001), Arendt (1958), Monbourquette (2008 ; 2009) et Enright (2001) montrent que le pardon dépasse largement le cadre de la morale individuelle afin de devenir un processus social complexe qui implique la mémoire, la justice, la reconnaissance de la souffrance ainsi que la reconstruction du lien social.

Selon Monbourquette (2009 : 93) : « *Le pardon est un processus profondément enraciné dans les structures sociales et culturelles. Il constitue ainsi une ressource mobilisée par les individus pour surmonter les blessures relationnelles et restaurer les interactions quotidiennes.* »

Cependant, la littérature scientifique souligne également le caractère ambivalent du pardon.

Ainsi, si celui-ci peut favoriser la réconciliation et la résilience dans la société, il peut aussi devenir un objet de domination une fois imposé aux victimes sans une reconnaissance préalable du tort qui est subi.

L'étude de Nussbaum (2016 : 209) affirme ainsi que le *pardon, lorsqu'il est demandé sans reconnaissance de l'injustice, devient une forme de douleur supplémentaire.*

Dans cette même perspective, Ricoeur (2000) rappelant que le pardon ne peut être réduit à l'oubli ou à l'effacement de la faute, mais doit être compris comme une démarche complexe qui implique la mémoire et la justice.

Cette réflexion sur le pardon et la réconciliation revêt finalement une importance très particulière dans nos sociétés africaines qui sont marquées par des expériences récurrentes de conflits, de violences et de recompositions familiales. Dans la région des Grands Lacs africains, les crises politiques et les violences collectives ont profondément affecté les structures familiales.

Les recherches qui ont été menées au Rwanda par Blanco (2023) le montrent en ces termes : « *Les traumatismes liés au génocide ont entraîné d'importantes reconfigurations de la parenté, des modes de transmission de la mémoire et des relations intrafamiliales.* » Cette auteure souligne que les familles constituent des espaces privilégiés où se négocient simultanément les processus de mémoire, de résilience et de reconstruction des liens sociaux.

Au Burundi, les conséquences des crises sociopolitiques successives ont transformé profondément les structures familiales. Dans ce même contexte, les conflits armés, les déplacements de populations, la pauvreté et la précarité ont fragilisé des familles mais aussi favorisé l'émergence de nouvelles formes d'organisation en famille. Les travaux effectués par Courtois (2019) révèlent une augmentation significative des ménages qui sont dirigés par des femmes, représentant entre 20 % et 25 % des ménages du pays. Ainsi, ces configurations familiales, souvent issues du veuvage, du divorce ou de l'abandon conjugal ; sont fréquemment confrontées à diverses formes de marginalisation, de violences symboliques et physiques ainsi qu'à une forte précarité économique. Pour cet auteur, ces ménages témoignent à la fois des conséquences durables des violences passées et des transformations profondes que connaîssent actuellement les burundais.

C'est dans ce contexte que les familles burundaises ont traversés des multiples tensions telles que les conflits conjugaux, les ruptures familiales, les violences domestiques, les recompositions des rôles sociaux ainsi que les transformations des normes de genre dans le contexte burundais. Nonobstant, malgré ces multiples difficultés, la famille demeure encore un cadre principal de la socialisation, de la solidarité et de la construction du lien social.

Dès lors, le fait de comprendre les mécanismes favorisant aux individus de continuer à vivre ensemble malgré les blessures, les trahisons ou les injustices devient une question fondamentale dans notre recherche.

Par ailleurs, parmi ces différents mécanismes, le pardon occupe une place importante dans les représentations culturelles et religieuses dans le Burundi actuel. Le pardon est souvent présenté comme une valeur essentielle pour la paix, la réconciliation et l'harmonie dans la société. Cependant, la valorisation de cette norme contraste avec une insuffisance des recherches empiriques consacrées au pardon dans les relations familiales ordinaires. Les études déjà réalisées au Burundi s'intéressent principalement à la réconciliation nationale, à la justice transitionnelle, à la mémoire collective ou encore à la consolidation pacifique. Nous constatons que peu de travaux ont parvenu à faire une analyse sur la manière dont le pardon est concrètement vécu, négocié et pratiqué au sein des familles confrontées aux conflits du quotidien.

Cette rareté des études sur le pardon est d'autant plus importante que les mutations actuelles qui sont observées dans différents espaces urbains en général, plus particulièrement en Mairie de Bujumbura telles que l'urbanisation rapide, l'individualisation croissante, la recomposition familiales, l'augmentation des séparations conjugales ainsi que la fragilisation des solidarités traditionnelles, modifiant profondément les modes de gérer les conflits dans les familles. Le pardon peut constituer une ressource de résilience qui favorise la reconstruction des liens familiaux mais aussi une injonction sociale qui est susceptible d'entretenir le silence, les inégalités ou la souffrance des victimes.

Dans cette optique, une interrogation majeure se pose : bien que le pardon soit largement valorisé dans les discours religieux, culturels et sociaux comme fondement du vivre-ensemble, comment est-il réellement vécu et pratiqué dans les dynamiques familiales contemporaines dans la ville de Bujumbura ? Quel sens les acteurs lui attribuent-ils et les facteurs favorisant ou entravant son exercice dans le quotidien des familles ?

Et, dans quelle mesure le pardon contribue-t-il à restaurer les relations sociales, la résilience familiale et la cohésion sociale ?

C'est à ce questionnement que la présente étude entend répondre à travers une enquête attentive menée au sein des foyers en Mairie de Bujumbura.

### 0.4. Objectifs de la recherche

#### 0.4.1. Objectif général

Analyser le pardon comme une modalité de régulation des relations familiales, en étudiant ses représentations sociales, ses conditions de production et ses fonctions au sein du groupe familial.

#### 0.4.2. Objectifs spécifiques

Objectif spécifique 1 : Comprendre les représentations et les perceptions du pardon dans la famille

Objectif spécifique 2 : Identifier les facteurs favorisant ou entravant le pardon au sein de la famille

Objectif spécifique 3 : Identifier les effets du pardon au sein de la famille.

### 0.5. Questions de la recherche

#### 0.5.1. Question générale

Comment l'exercice ou la pratique du pardon peut-il influencer le vécu social au quotidien dans les dynamiques familiales ?

#### 0.5.2. Questions secondaires

Question spécifique 1 : Quelles représentations les individus ont-ils du pardon au sein des familles ?

Question spécifique 2 : Quelles sont les facteurs qui entravent ou favorisent la pratique du pardon dans le cadre familial ?

Question spécifique 3 : Quels sont les effets du pardon dans les relations et la cohésion familiale ?

### 0.6. Hypothèse de la recherche

A ces questions, nous nous proposons comme hypothèses spécifiques suivantes :

Hypothèse spécifique 1 : Lorsqu'il est conscient, volontaire et accompagné, le pardon permet une reconstruction progressive des liens familiaux et favorise un climat du vivre-ensemble durable.

Hypothèse spécifique 2 : Les normes de loyauté familiale et le poids du silence freinent l'expression de la blessure, rendant le pardon plus superficiel que réellement libérateur.

Hypothèse spécifique 3 : Pardonner ne signifie pas toujours refaire la relation mais plutôt recommencer à vivre sans le poids de l'offenseur.

### 0.7. Intérêt du sujet

Etant un sujet d'actualité, le thème du pardon dans la perspective du bien vivre ensemble est d'une grande pertinence, tant sur le plan social, scientifique et pratique. Ce constant est aussi affirmé par Zimbardo (2008 : 27) :*« étudier le pardon ne se limite pas à une quête théorique, mais présente un intérêt profond sur le plan social et scientifique. Il offre des perspectives pratiques pour la réconciliation, la guérison des blessures sociales et la construction d'une société plus juste et pacifique. »*

En effet, la famille représente à la fois un espace d'intimité, de conflits, de transmission et de réconciliation. Elle constitue le noyau de la société, le lieu où se forment les premières valeurs morales, relationnelles et émotionnelles. Or, lorsqu'elle est traversée par des offenses graves (trahison, violence, abandon, héritage conflictuel), elle devient un espace de rupture profonde, mettant en péril la stabilité psychique des individus et l'harmonie sociale.

#### 0.7.1. Intérêt social

Réfléchir sur le sujet du pardon au sein de la famille nous permet de mettre en lumière les mécanismes profonds qui régissent le vivre-ensemble dans un monde marqué par les divisions, les blessures interpersonnelles et le besoin croissant de réconciliation. A travers le thème du pardon, nous allons toucher à des valeurs fondamentales : la reconnaissance de la faute, la responsabilité, la guérison des blessures, la reconstruction du lien social car dans le cadre familial, ces dimensions prennent un sens plus intime et complexe.

Ainsi, ce travail va contribuer à comprendre comment la société peut se reconstruire à partir de ses cellules familiales, en intégrant le pardon non comme une faiblesse, mais comme une force morale, religieuse et sociale.

### 0.7.2. Intérêt scientifique

Du point de vue scientifique, ce sujet s'inscrit dans une démarche interdisciplinaire, entre sociologie, anthropologie, philosophie et psychologie.

Néanmoins, l'étude du pardon dans les dynamiques familiales reste un terrain encore peu exploré dans les recherches en sciences sociales, on se borne souvent sur le macrocosme en ignorant la cellule de base qui est la famille. Ce travail permettra d'éclairer les enjeux sociaux du pardon au sein des foyers et offrira des pistes pour renforcer la cohésion familiale dans un contexte contemporain marqué par la diversité des configurations familiales et des mutations sociales.

### 0.7.3. Intérêt pratique

Ce sujet présente enfin un grand intérêt pratique, notamment pour les professionnels du champ social, éducatif et thérapeutique. En comprenant les obstacles et les conditions du pardon en famille, ils vont mieux accompagner les foyers dans la résolution des conflits : médiation, éducation émotionnelle, thérapies familiales, justice réparatrice, etc. C'est un travail qui peut inspirer les acteurs communautaires ou religieux impliqués dans des initiatives de résolution pacifique des conflits et de réconciliation.

Notre thème est un sujet crucial pour comprendre les blocages sociaux au pardon, que ce soit dans les conflits liés à l'héritage générationnel, les séparations conjugales, les violences familiales. Cela va nous permettre de repenser à une culture de la paix à partir de la cellule familiale comme condition initiale du vivre-ensemble dans une société plus large. C'est un sujet actuel, humain, socialement stratégique et scientifiquement fécond dans les recherches sociales pour le développement intégral de la société.

## 0.8. Méthodologie

### 0.8.1. Approche méthodologique : la méthode qualitative

Cette étude adopte une approche qualitative à visée compréhensive. Elle est ancrée dans les méthodes des sciences sociales et repose principalement sur trois piliers : les entretiens semi-directifs, l'analyse documentaire et l'étude des cas précis.

Cette méthode nous permet de saisir les logiques sociales, affectives et culturelles liées à la pratique du pardon au sein des familles à partir des discours et vécus des acteurs. Selon Geertz (2000 :23), *« la méthode qualitative, en tant qu'approche immersive, permet de comprendre les significations profondes que les individus attribuent à leur vécu quotidien. Elle nous aide à saisir la complexité des expériences humaines dans leur contexte social et culturel. »*

Il s'agit d'une recherche exploratoire et analytique, centrée sur la perception du pardon et ses enjeux sur le vivre-ensemble familial, notamment pendant et après des conflits, séparations ou ruptures.

### 0.8.2. Terrain et population d'enquête

Le terrain est choisi en fonction du contexte familial à Bujumbura (quartiers de Kamenge et Gihosha urbain) incluant différents types de familles : normales, divorcées ou cohabitant sous le même toit malgré la séparation.

Comme nous ne pouvons pas mener notre recherche dans toute la ville de Bujumbura, nous avons choisi les quartiers de Kamenge et Gihosha urbain : Kamenge étant un quartier populaire et Gihosha comme un quartier résidentiel afin de comparer les dynamiques familiales du pardon dans les quartiers populaires et résidentiels.

La population cible est constituée de parents et jeunes adultes. Nous allons travailler avec des couples ayant trois ans à Vingt-cinq ans de vie de mariage c'est-à-dire de 2005 à 2023. Ces couples ont un témoignage fécond sur les difficultés, les facilités, les tenants, les aboutissants et les obstacles de la vie en commun. Du cas des divorcés, les séparés peuvent raconter leur histoire douloureuse en ayant dépassé le sentiment de honte.

### 0.8.3. Techniques et outils de collecte de données

Pour réaliser ce présent travail, nous nous sommes servis des entretiens semi-directifs auprès de Trente-cinq participants pour recueillir les récits, expériences et représentations autour du pardon. De plus, nous avons utilisé le Focus group pour explorer les normes sociales, religieuses et culturelles dans la perception et la compréhension du processus du pardon. Comme outils de collecte de données, nous avons utilisés, un magnétophone mais aussi un carnet de notes pour noter les gestes, les réactions, les acceptations et les résistances.

Pour les sources documentaires, nous avons visité la Bibliothèque centrale de Bujumbura et celle de la communauté des Pères de Schoenstatt à Mont Sion Gikungu où nous y avons trouvé des ouvrages, des mémoires en rapport avec la paix et la réconciliation. A titre d'exemple, Durkheim (1840 ;1912) ; Goffman (1963, 1975) ; Bauman (2004) ; Ricoeur (2000), etc. Nous avons été aussi inspirés par des articles et des thèses en ligne. Des moteurs de recherche comme Google Scholar, Research gate, Cairn et Google Chrome ont été fréquentés pour avoir des données sur Internet.

Le choix des enquêtés a été fait par échantillonnage intentionnel tel qu'elle est définie par Gaspard (1912), aussi appelée échantillonnage par convenance, qui nous a permis de sélectionner des participants en fonction de leur expérience dans les foyers. Ce choix d'échantillonnage vise à recueillir des témoignages qualitatifs approfondis, offrant un regard nuancé sur les réalités vécues par ces individus dans leurs foyers.

Ainsi, nous avons appliqué le principe de saturation et de diversification. Ce principe relève d'une intention de dresser un portrait global à l'intérieur d'un groupe donné. C'est une approche méthodologique qui cherche à utiliser plusieurs sources et types de données pour obtenir des résultats plus riches et fiables.

### 0.9. Les questions éthiques

En sciences sociales, il y a des questions d'éthiques qui accompagnent toute recherche scientifique. Selon Lambert (2002 :21) : *« l'éthique de la recherche vise la protection des êtres humains qui prennent part à la recherche scientifique. Elle est fondée sur le respect des personnes, sur leur bien-être et la justice. »* Ainsi, nous avons respecté la dignité des personnes qui ont participé à notre recherche surtout que c'est un sujet qui relève de l'intimité humaine. La confidentialité et le respect de la vie privé a été notre principe. Nous avons assuré nos participants la confidentialité de leurs interventions. Pour ce faire, nous avons noté la première lettre de leurs noms.

Pour clore cette introduction, il nous incombe d'annoncer le plan de ce travail. Notre recherche est constituée de deux parties fondamentales : la partie théorique et celle analytique des résultats de terrain.

Ces parties contiennent quatre chapitres. L'introduction nous présente le contexte, le problème général et la justification du choix du sujet en montrant que l'aspiration à une vie harmonieuse au sein d'un foyer est mise à l'épreuve par plusieurs facteurs d'où le pardon

intervient comme un instrument incontournable pour la stabilité des couples et la libération intérieure. Nous y trouvons aussi, l'ensemble des méthodes et techniques utilisées pour mener cette recherche.

Le premier chapitre pose les bases théoriques et conceptuelles de cette recherche. Le deuxième chapitre nous parle en long et en large la notion de famille, son évolution historique et les différentes dimensions du pardon. C'est avec le troisième chapitre que nous avons accès aux résultats du terrain. Enfin, le quatrième chapitre consiste à la confrontation de nos hypothèses avec les résultats du terrain et nous montrera les stratégies de comment nous pouvons nous auto-éduquer au pardon réel afin qu'il soit effectif au sein de la famille.

# CHAPITRE I. CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL

## I.1. Cadre théorique

Avant d'aller sur le terrain, chaque recherche scientifique exige des lunettes théoriques avec lesquelles on se sert pour analyser les phénomènes observés. Il s'agit d'une partie essentielle pour tout travail académique qui aide à ancrer la recherche dans les concepts, les théories et les travaux déjà existants. Au cours de notre recherche nous seront accompagnés par l'interactionnisme symbolique de George Herbert Mead (1863-1931), Herbert Blumer (1900-1987) et Erving Goffman (1922-1982), et la théorie des conflits de George Simmel (1858-1918) et Lewis Coser (1913-2003).

### I.1.1. L'interactionnisme symbolique

L'interactionnisme symbolique est un courant de la sociologie et de la psychologie sociale qui considère que la vie sociale se construit à travers les interactions quotidiennes entre individus. Son postulat central est que les êtres humains agissent en fonction des significations qu'ils attribuent aux objets, aux personnes et aux situations, et que ces significations émergent et se transforment dans l'interaction.

Ce courant s'oppose aux approches qui voient les individus comme simplement déterminés par des structures sociales (classes, rôles) ou par des pulsions internes. Il met l'accent sur l'activité interprétative des personnes c'est à dire nous ne réagissons pas mécaniquement mais nous interprétons, nous négocions, nous ajustons nos comportements en temps réel.

Historiquement, l'interactionnisme symbolique a pour fondateur George Herbert Mead (1863-1931) et c'est Herbert Blumer (1900-1987) qui en ai le systématiseur. Apres viendra Erving Goffman (1922-1982) pour analyser des micro-interactions. Entre 1960-1980, le courant a connu son apogée aux États-Unis et aujourd'hui, il est très utilisé dans les études qualitatives sur la famille, les conflits, les émotions et les réconciliations.

Selon Blumer (1962 :9-13), L'interactionnisme symbolique repose sur trois principes à savoir :

Le premier principe *: les humains agissent en fonction du sens qu'ils donnent aux choses :* nous ne réagissons pas directement aux stimuli extérieurs. Un mot, un geste, un silence n'a pas d'effet en soi ; c'est le sens que nous lui attribuons qui compte.

Appliqué au pardon familial, une même offense (une parole blessante) sera vécue comme « rien de grave » dans une famille où l'on se taquine souvent, et comme « très grave » dans une famille séparée sous le même toit ;

Le second principe *: le sens nait de l'interaction sociale :* le sens n'est ni inné, ni purement individuel ; il émerge des interactions avec les autres. Dans le contexte du pardon, un enfant apprend ce qu'est le pardon en voyant ses parents se réconcilier, en entendant ses frères et sœurs raconter des histoires de rancunes ou de pardon ;

Le troisième principe *: le sens est utilisé ou modifié par un processus interprétatif :* l'individu n'est pas un acteur passif devant les significations sociales. Il les interprète, les accepte, les rejette, les combine. Ainsi, en famille une personne peut décider de pardonner ou refuser de pardonner malgré les pressions. Ce travail interprétatif est au cœur de la liberté relative que l'interactionnisme reconnaît à l'acteur.

Concrètement, cette théorie nous aide à :

1. *Comprendre les représentations du pardon* : elle nous montre que la signification du pardon n'est pas la même pour tous. Elle se construit dans l'interaction. C'est l'interaction ou son absence au sein de la famille qui change le sens du mot.
2. *Analyser les difficultés à pardonner* : l'interactionnisme attire notre attention sur les rituels de réparation. Quand une dispute éclate, chaque famille à sa manière de faire pour en venir à la fin. L'absence de ces rituels bloque le pardon. Ainsi, la théorie nous donne une grille pour observer les interactions concrètes, pas seulement les intentions.
3. *Pour expliquer la différence entre pardon et réconciliation* : l'interactionnisme montre que le pardon ne répare pas nécessairement les relations de départ. La réconciliation procède souvent du travail émotionnel qui accompagne le pardon.

### I.1.2. La théorie des conflits

La théorie des conflits est un courant de la sociologie qui considère que le conflit n'est pas une pathologie sociale ou un dysfonctionnement passager, mais une dimension normale, inévitable et parfois même utile de la vie sociale. Contrairement aux approches qui voient la société comme un système harmonieux et consensuel à l'instar du fonctionnalisme de Durkheim ou Parsons, la théorie des conflits met l'accent sur les tensions, les oppositions d'intérêts, les luttes pour le pouvoir et les ressources.

Historiquement, Le sociologue allemand Georg Simmel (1858-1918) est l'un des premiers à avoir traité le conflit comme un objet sociologique positif. Dans son célèbre article (1908 :45*)*, il montre que le conflit remplit des fonctions sociales comme clarification des positions, renforcement des frontières entre groupes, permission de l'expression de tensions qui sinon resteraient latentes : *« Le conflit est une forme de socialisation. Il n'est pas une simple désorganisation, mais un processus qui, en éliminant les tensions, contribue à maintenir l'unité du groupe. »*

C'est Lewis Coser (1913-2003) qui a systématisé la pensée de Simmel dans son ouvrage *The Functions of Social Conflict (1956).* Il montre que le conflit peut avoir des fonctions intégratrices qui permettent l'expression de revendications, évitent l'accumulation de frustrations qui mèneraient à une explosion. Ainsi, un conflit géré peut renforcer la solidarité du groupe, alors qu'un conflit réprimé ou ignoré devient pathogène : *« Le conflit n'est pas nécessairement dysfonctionnel. Il peut servir à maintenir, ajuster ou même renforcer la cohésion d'un groupe »,* Coser (1956 : 8).

Deutsch (1973 :18) applique la théorie des conflits à la famille en distinguant généralement les conflits productifs (qui mènent à des solutions créatives et renforcent les liens) des conflits destructeurs (qui détruisent la communication et la confiance) : *« Dans un conflit constructif, les parties expriment leurs désaccords ouvertement, cherchent des solutions mutuellement acceptables et n'attaquent pas la personne de l'autre. Dans un conflit destructeur, les parties évitent le problème, s'engagent dans des attaques personnelles ou se retirent complètement. »*

A partir des travaux de Simmel, Coser et leurs successeurs, nous retenons quatre principes essentiels de cette théorie.

Principe 1 : *le conflit est normal et inévitable dans la famille :* la famille n'est pas une bulle de tranquillité. La promiscuité, les attentes mutuelles, les différences d'âge, de valeurs, d'intérêts génèrent inévitablement des tensions. L'absence de conflit est suspecte car elle peut cacher un évitement ou une domination.

Principe 2 : *le conflit peut être fonctionnel ou dysfonctionnel selon sa gestion*. Un conflit peut être fonctionnel (il clarifie les règles, exprime des frustrations, permet des ajustements) ou dysfonctionnel (il détruit la communication, produit des rancunes durables).

Principe 3 *: l'évitement et le gel du conflit sont les modes les plus pathogènes*. Le conflit évité (on ne parle pas, on fait comme si de rien n'était) et le conflit gelé (on cohabite sans jamais résoudre) sont les plus dangereux. Coser montre que le conflit réprimé s'accumule et finit par exploser de façon disproportionnée.

Principe 4 : *la reconnaissance de l'offense et le regret sont des conditions clés de la résolution*. Pour qu'un conflit se résolve par le pardon, il faut que l'offenseur reconnaisse son tort et manifeste un regret sincère. Sans cette reconnaissance, le pardon est un acte unilatéral qui peut être vécu par la victime comme une humiliation.

En effet, si la théorie des conflits, dans sa formulation classique, éclaire les fonctions sociales du conflit et son caractère inévitable dans toute vie sociale, il convient d'aller plus loin pour saisir toute la richesse de ce cadre d'analyse en nous intéressant sur notre objet d'étude : le pardon familial.

Cependant, notre recherche s'est appropriée cette théorie pour plusieurs raisons fondamentales. D'abord, parce qu'elle nous permet de dépasser une vision naïve de la famille comme havre de paix exclusif, pour reconnaître que les tensions y sont non seulement normales, mais parfois nécessaires à sa régulation. Ensuite, parce qu'elle offre des outils conceptuels précis pour analyser pourquoi certains conflits se résolvent par le pardon tandis que d'autres s'enlisent dans une rancune durable. Enfin, parce qu'elle intègre une dimension critique essentielle : le conflit révèle les rapports de pouvoir et les inégalités qui structurent la vie familiale, et le pardon ne peut être compris sans cette grille de lecture. C'est précisément cette fonction régulatrice du conflit, et la place du pardon dans ce processus, que nous entendons explorer.

**a. La typologie des conflits selon Deutsch : constructifs et destructeurs**

Le psychosociologue Morton Deutsch, dans son ouvrage fondateur *The Resolution of Conflict* (1973 :18), propose une distinction qui est devenue classique dans l'analyse des dynamiques relationnelles : celle entre conflits constructifs et conflits destructeurs. Cette distinction ne repose pas sur la nature du conflit lui-même, mais sur la manière dont il est géré par les parties impliquées. *« Dans un conflit constructif, les parties expriment leurs désaccords ouvertement, cherchent des solutions mutuellement acceptables et n'attaquent pas la personne de l'autre. Dans un conflit destructeur, les parties évitent le problème, s'engagent dans des attaques personnelles ou se retirent complètement »*.

Un conflit constructif est caractérisé par une expression ouverte des désaccords, une recherche de solutions mutuellement acceptables et une absence d'attaques personnelles. Les parties s'efforcent de comprendre le point de vue de l'autre, de clarifier leurs propres intérêts et de trouver un terrain d'entente. Dans ce type de conflit, la communication reste fluide, les émotions sont exprimées sans être destructrices, et la relation peut même sortir renforcée de l'épreuve. Deutsch (1973 : 42) le souligne : *« Le conflit constructif n'élimine pas la tension, mais la transforme en une énergie créatrice qui permet d'ajuster les attentes, de clarifier les règles implicites et de renforcer la confiance mutuelle ».*

A l'inverse, un conflit destructeur se caractérise par l'évitement du problème, des attaques personnelles, des accusations réciproques et un retrait progressif de la communication. Les parties cessent de s'écouter, se perçoivent mutuellement comme des adversaires irréconciliables, et le conflit s'installe dans la durée sans perspective de résolution. Ce type de conflit érode la confiance, fragilise les liens et peut conduire à des ruptures définitives.

A notre recherche sur les dynamiques familiales, cette distinction est particulièrement éclairante. Dans les familles dites « normales », où la communication est préservée et où les rituels de réconciliation existent, les conflits sont souvent constructifs. Les conjoints se disputent, expriment leurs frustrations, mais ils trouvent toujours un moyen de se retrouver, que ce soit par une parole explicite, un geste symbolique ou un repas partagé. Le pardon, dans ce cadre, n'est pas une fin en soi, mais un outil au service de la régulation relationnelle.

Dans les familles séparées sous le même toit, en revanche, les conflits sont presque toujours destructeurs. Non seulement ils ne sont pas résolus, mais ils ne sont même pas exprimés. Les conjoints cessent de se parler, organisent leur vie pour ne pas se croiser, et le conflit s'installe comme un état permanent, une atmosphère glacée qui imprègne chaque recoin du foyer. Le pardon devient alors impossible, faute de communication et de reconnaissance mutuelle.

Deutsch (1973 :56) propose également une distinction entre les conflits centrés sur les intérêts et les conflits centrés sur les valeurs : « *Les conflits d'intérêts portent sur des ressources concrètes et sont plus faciles à négocier ; les conflits de valeurs portent sur des croyances ou des identités et sont plus difficiles à résoudre car ils touchent à l'intégrité des personnes ».* Dans la famille burundaise, les conflits de valeurs sont fréquents, notamment autour de l'éducation des enfants ou de la répartition des rôles entre hommes et femmes, et ils peuvent rendre le pardon particulièrement difficile à accorder.

**b. Les modes de gestion des conflits**

Pour compléter cette typologie, le modèle développé par Kenneth Thomas et Ralph Kilmann (1974 :12) propose cinq modes de gestion des conflits, qui correspondent à des combinaisons variables de deux dimensions : la satisfaction des intérêts de soi et la satisfaction des intérêts de l'autre. Il dit :« *Chaque mode a sa légitimité dans certaines situations, mais l'usage répété d'un mode inadapté peut rendre le conflit chronique ».*

Le premier mode est la compétition : l'individu cherche à imposer sa solution, à dominer l'autre, sans tenir compte de ses intérêts. Ce mode est souvent adopté par les personnes en position d'autorité. Dans ce cas, le pardon, s'il intervient, est souvent un pardon imposé, un acte de soumission plutôt qu'un acte de réconciliation authentique.

Le deuxième mode est l'accommodement : l'individu sacrifie ses propres intérêts pour apaiser l'autre, pour préserver la paix. Ce mode est fréquemment adopté par les femmes dans les familles patriarcales, par les enfants face à des parents stricts, ou par toute personne en position de faiblesse. Le pardon, dans ce cas, est souvent un pardon forcé, qui ne guérit pas la blessure mais la refoule.

Le troisième mode est l'évitement : l'individu fuit le conflit, refuse d'aborder le sujet, préfère laisser les choses en l'état. En ce cas, l'évitement peut sembler préserver la paix, mais il maintient le conflit à l'état latent, prêt à resurgir à la moindre occasion. Comme le note Coser (1956 : 52) : *« un conflit évité est un conflit qui s'envenime ».*

Le quatrième mode est le compromis : les deux parties acceptent de renoncer à une partie de leurs exigences pour trouver une solution moyenne. L'un accepte de faire plus de courses si l'autre fait plus de ménage, l'un renonce à un projet si l'autre accepte un autre. Le compromis permet souvent un pardon rapide, car chacun a obtenu quelque chose.

Le cinquième mode est la collaboration : les parties cherchent ensemble une solution qui satisfasse pleinement les intérêts de tous. Thomas (1974 :28) écrit : *« La collaboration est le mode le plus exigeant, car elle suppose une communication ouverte, une confiance mutuelle et une créativité dans la recherche de solutions »*. Ce mode est rare dans les familles en crise, mais il est fréquent dans les familles où le dialogue est une valeur cultivée.

**c. Conflit manifeste et conflit latent**

Un apport important de la théorie des conflits est la distinction entre conflit manifeste et conflit latent. Un conflit manifeste est un conflit exprimé, visible, verbalisé. Les parties disent ce qui ne va pas, expriment leur colère, leurs frustrations, leurs attentes. Un conflit latent, en revanche, est un conflit qui existe mais qui n'est pas exprimé. C'est ce que Coser résume (1956 :39) *:« Le conflit latent est une tension non verbalisée, une contradiction non reconnue, qui peut persister longtemps avant de se manifester ».*

Le pardon, pour émerger, suppose que le conflit soit d'abord manifeste. Il faut que l'offense soit nommée, reconnue, discutée. Sans cette mise en mots, le pardon reste un monologue intérieur, une parole en l'air qui ne rencontre pas son destinataire.

**d. Le rôle des tiers dans la résolution des conflits**

La théorie des conflits accorde une attention particulière au rôle des tiers dans la résolution des conflits. Coser note (1956 : 127) *:« La présence d'un tiers peut transformer un conflit destructeur en conflit constructif, en facilitant la communication et en réduisant les malentendus ».* Il distingue généralement trois types d'intervention : la médiation, l'arbitrage et la conciliation.

La médiation est un processus dans lequel un tiers neutre aide les parties à communiquer, à exprimer leurs émotions et leurs besoins, et à trouver une solution acceptée par tous. Le médiateur ne propose pas de solution, il facilite le dialogue. Dans notre étude, les divorcés qui réussissent à pardonner ont souvent bénéficié d'une médiation, qu'elle soit professionnelle ou familiale. La médiatrice permet aux anciens-conjoints de formuler leurs souffrances sans se faire du mal, et crée les conditions d'un pardon authentique.

L'arbitrage est un processus dans lequel un tiers impose une solution après avoir entendu les deux parties. L'arbitre a un pouvoir de décision, contrairement au médiateur. Ce mode d'intervention est plus rare dans la sphère familiale, mais il peut intervenir dans les conflits d'héritage ou les affaires de divorce.

La conciliation est une forme intermédiaire : le conciliateur propose des solutions, mais les parties restent libres de les accepter ou non. Ce mode est fréquent dans les médiations familiales traditionnelles, où un aîné ou un leader communautaire joue le rôle de conciliateur. A l'inverse, l'absence de tiers est souvent un facteur de blocage. Dans les familles séparées sous le même toit, aucun tiers n'est intervenu pour faciliter le dialogue.

Les conjoints sont restés seuls avec leur conflit, sans médiateur, sans conseiller, sans personne pour les aider à sortir de l'impasse.

Par clore, ces apports complémentaires à la théorie des conflits enrichissent notre cadre d'analyse de plusieurs manières. Ils nous permettent de distinguer finement les types de conflits, de comprendre les modes de gestion adoptés par les familles, d'analyser les mécanismes d'escalade et de désescalade, de saisir le rôle des tiers, et d'intégrer une dimension critique sur les rapports de pouvoir et la transmission intergénérationnelle des rancunes. Appliquée à notre recherche sur le pardon familial, cette grille d'analyse éclaire pourquoi certaines familles parviennent à se réconcilier tandis que d'autres restent prisonnières d'un conflit gelé. Elle montre que le pardon n'est pas un simple acte de générosité, mais un processus social complexe, dépendant de la qualité de la communication, de l'équilibre des pouvoirs, de la présence de tiers facilitateurs, et de la capacité à briser la transmission des rancunes. Comme le résume Simmel (1999 : 63), *« Le conflit est lui-même une forme de socialisation. Il n'est pas une simple déchirure du lien social, mais une manière de le maintenir quand l'entente est impossible »*. C'est précisément cette fonction socialisatrice du conflit, et la place que le pardon y occupe, que notre recherche a tenté d'explorer dans les dynamiques familiales burundaises.

### I.2. Elucidation des concepts

#### I.2.1. Le vécu social au quotidien

En socio-anthropologie, le « vécu social au quotidien » renvoie à l'expérience concrète, sensible et souvent routinière que les individus font des structures sociales, dans les moments apparemment insignifiants de la vie quotidienne. Pour Dubet (1994 :89), le quotidien se confronte à une épreuve de l'écart vécu entre ce que l'on devrait faire (les rôles prescrits), ce que l'on peut faire (les contraintes) et ce que l'on désire faire (la subjectivité). Dans le cadre familial, le quotidien est le laboratoire discret des normes.

On n'y négocie pas la parenté en théorie, mais on la pratique par exemple en servant un repas, en évitant une dispute, en taisant des mots blessants, en réclamant son dû, etc.

Comme l'écrit Goffman (1959 :203)*, « le monde social n'est pas un simple décor, c'est une scène sur laquelle chacun, par ses mimiques, ses silences ou ses paroles, tente de contrôler l'impression qu'il donne aux autres ».* Dans la famille, chaque membre joue sa partition en essayant d'accomplir ses devoirs et c'est cela le travail ordinaire du vécu social. Certeau

(1980 :109), complète cette analyse en disant que *le quotidien familial est donc ce lieu paradoxal où les contraintes structurelles (la place de chacun, l'histoire des dettes affectives) rencontrent des micro-résistances et des arrangements silencieux.*

Ainsi, le vécu social n'est pas un pur calcul rationnel, il est indissociable des dispositions affectives. Il est chargé d'émotions qui diffusent la fatigue de la routine, la joie d'une réconciliation, l'angoisse d'un conflit latent, etc. Pour le chercheur en socio anthropologie, l'enjeu est de ne pas réduire ce vécu à des déclarations (ce que les gens disent) mais d'observer les pratiques. C'est à ce prix qu'on accède au vécu social comme épreuve, un concept que Dubet (1994 :96) définit ainsi : *« L'expérience sociale est la distance entre l'acteur et le système ; le vécu quotidien est le lieu où cette distance se ressent et se gère. »* Dans notre travail, c'est précisément cette gestion quotidienne que la pratique du pardon vient mettre à l'épreuve.

### I.2.2. Le pardon

Aborder le pardon en socio-anthropologie, c'est refuser d'en faire une simple vertu théologique ou un sentiment intime. Le pardon est ici considéré comme un acte social de réparation, une performance rituelle qui intervient après une offense pour tenter de restaurer un lien endommagé.

Le pardon ne produit pas l'oubli, mais il propose une nouvelle mémoire commune, acceptée par l'offensé et l'offensant. Ricoeur, (2000 :112) en a donné une définition puissante : *« Le pardon, s'il a un sens, ne consiste pas à oublier, mais à ne pas demeurer prisonnier du souvenir de la faute. Il délie l'offensé de l'obligation de la rancune »*. Ce « délier » est fondamental du fait que le pardon devient une libération mutuelle, mais qui n'est possible que si l'offense est d'abord reconnue comme telle.

Cependant, Vladimir (1967 :309), affirme une thèse dérangeante : *« le pardon est mort aux injures irréparables.*

*Quand le mal est fait, le temps ne répare rien, et le pardon ne peut que constater son impuissance ».* Pour le socio-anthropologue, cette impuissance est précisément ce qu'il faut observer parce que dans les dynamiques familiales, le pardon est souvent exigé par la tradition alors même que l'offense est jugée impardonnable par la victime. Nous entrons alors dans des pardons forcés, des pardons vides, qui ne restaurent rien mais maintiennent une paix apparente.

Derrida (2015 :46), dans son travail sur l'hospitalité et le don, propose une lecture complémentaire aux propos de Vladimir quand elle écrit : *« Offenser, c'est donner un coup. Pardonner, c'est offrir un don qui répond au coup, mais ce don n'efface pas la première blessure, il la recouvre d'une dette nouvelle ».* Ainsi, celui qui pardonne place l'offensant dans une « position d'obligé » de *« je te pardonne, mais tu me dois désormais une conduite irréprochable ».*

Enfin, cette dimension du pardon est cruciale dans le cadre familial. Les liens de parenté ne sont pas toujours parfaits ; on ne peut pas ainsi demeurer simplement dans un groupe sans un coût social énorme. L'épreuve du pardon dans le quotidien familial, n'est donc jamais seulement affective. Elle engage des rapports de pouvoir, des histoires de générations et des dettes accumulées. C'est ce que nous rappelle Ricoeur (2000 :73), *« pardonner, c'est donner plus que ce qui est dû »,* mais ce plus n'est jamais gratuit ; il doit transformer la dynamique relationnelle ».

### I.2.3. La notion de conflit

Contrairement à une vision naïve qui verrait dans le conflit un simple dysfonctionnement ou un échec de la communication, la socio-anthropologie en fait un opérateur central de la vie sociale. Simmel (2007 : 63) constate que le conflit n'est pas l'inverse de l'ordre, mais il en est une forme *: « le conflit est lui-même une forme de socialisation. Il n'est pas une simple déchirure du lien social, mais une manière de le maintenir quand l'entente est impossible ».*

Cependant, pour Simmel l'indifférence est bien plus dangereuse que le conflit car le conflit, même violent, reconnaît l'autre comme un adversaire digne d'attention. Dans une famille, des mariés ou des frères qui se disputent une attention particulière les uns pour les autres, ils ne cessent pas d'être liés ; plutôt ils manifestent, par leur dispute même, l'importance de leur lien.

Coser (1956), distingue deux types de conflits : les conflits réalistes (ils portent sur des objets, des ressources, des décisions concrètes) et les conflits non-réalistes (ils servent avant tout à décharger une tension émotionnelle, souvent sur un bouc émissaire). Il précise *: « Plus les relations sont intimes, plus les conflits sont intenses. Parce que l'enjeu n'est jamais seulement un objet, mais l'intégrité du moi dans le regard de l'autre »,* Coser (1956 :137).

Cette constatation est fondamentale pour la famille car dans un conflit avec un inconnu, la personne défend un intérêt mais dans un conflit familial, la personne défend aussi son identité, sa place, sa reconnaissance. C'est pourquoi ces conflits blessent si profondément dans le cadre familial.

Ainsi, le conflit devient la condition nécessaire du pardon : sans offense reconnue, le pardon n'a pas de sens.

### I.2.4. Dynamiques familiales

Parler de « dynamiques familiales », c'est refuser une vision statique de la famille comme simple structure de parenté. Il s'agit au contraire de saisir les processus de changement, de régulation et de transformation qui traversent le groupe domestique au fil du temps. Les dynamiques familiales structurent ainsi la manière dont les membres interagissent, communiquent et résolvent les tensions.

En effet, une famille n'est jamais à l'équilibre ; elle naît, grandit, se déchire et se répare. Selon Ivan (1973 :56), chaque membre dans la famille tient mentalement une comptabilité invisible des dettes et des crédits affectifs : « *Dans toute famille, il existe une justice implicite. Chaque acte de soin crée une créance, chaque offense crée une dette. Le conflit apparaît quand l'écart entre ce qui est dû et ce qui a été reçu devient trop grand* ». Le pardon, dans cette perspective, est une tentative de solder un compte mais sans jamais pouvoir le refermer complètement.

Philippe (1960 :94), montre que la dynamique familiale n'est pas naturelle mais historique *: « La famille sentimentale, centrée sur l'enfant et l'intimité, est une invention récente. Longtemps, la famille fut d'abord une institution économique et patrimoniale ».* Cette notion d'historicité est cruciale pour la pratique du pardon car le pardon n'a pas le même sens selon que la famille fonctionne comme une institution traditionnelle (où ne pas pardonner peut menacer l'ordre) ou comme un espace affectif (où pardonner est vu comme une nécessité thérapeutique).

Pour clore, le conflit crée une rupture dans le vécu social quotidien ; le pardon est l'épreuve qui tente de restaurer ce vécu ; mais cette épreuve ne réussit ou n'échoue qu'en fonction de la dynamique familiale concrète (comptabilité relationnelle ou équilibre entre individu et lien).

# CHAPITRE II. REVUE DE LITTERATURE

## II.1. Notion de famille et son évolution historique

Retracer l'évolution de la notion de famille dans l'espace et dans le temps fût ma première étape. Cette dernière nous permet de mieux situer le cadre de notre étude sur le pardon familial car la manière dont la famille est perçue et organisée structure les conditions dans lesquelles le pardon peut se jouer.

En effet, la notion de famille n'a jamais été une structure figée mais s'est transformée avec les changements économiques, législatifs, culturels et symboliques. La famille s'est d'abord construite comme institution traditionnelle centrée sur la parenté, la reproduction, l'économie domestique. Au fur du temps, cette dernière s'est transformée en foyer conjugal de la modernité, avant d'entrer dans une ère de pluralisation et de réflexion sur les fonctions et les nouvelles formes familiales actuelles : *« La famille, dans sa forme traditionnelle, était avant tout une institution de reproduction régie par des normelles sociales et des rôles stricts. Avec l'essor de la modernité, elle s'est transformée en foyer conjugale centrée sur l'affectivité et le bien-être, avant de céder la place à un pluralisme familial où les structures varient selon les choix individuels, les cultures et les contextes sociaux »* (Giddens, 2006 : 430).

Concernant le pardon, une famille au sens moderne engage d'autres formes de pardon qu'une famille traditionnelle. C'est dire que le pardon dans une famille d'hier ne ressemble pas au pardon dans une famille d'aujourd'hui. L'évolution historique de la famille rendra visible que le vivre-ensemble familial et la pratique du pardon en son sein, ne peuvent être pensés qu'à l'aune d'une définition contextualisée de la famille, de ses fonctions et de ses formes sociales.

### II.1.1. La conception traditionnelle de la famille

Aux origines, la famille apparaît comme une structure sociale centrale qui organise la reproduction biologique, la transmission économique, la socialisation des enfants et l'enracinement affectif *: « Unité de production, de reproduction biologique et de consommation, la famille est ce qui permet aux sociétés d'exister et de se perpétuer. Elle est un fait culturel et non naturel »* (Bonté et Izard 1991 : 824).

En effet, la conception traditionnelle de la famille était largement élargie par rapport à la définition moderne beaucoup restreinte.

Traditionnellement, la famille n'était pas seulement composée des parents et de leurs enfants (famille nucléaire), mais « *incluait les clans, parenté étendue, plusieurs générations vivant ensemble, voire même l'entourage »* (Hampaté Ba, 1960 :163). Elle avait pour rôles principaux la continuité générationnelle, la stabilité des rôles sociaux et l'ancrage dans une communauté ou un clan.

La famille traditionnelle était caractérisée par une solidarité mécanique assurant la cohésion du groupe. L'enfant appartenait à tout le groupe. Le père était souvent chef de famille et principal responsable économique alors que l'éducation et les soins étaient assignés à la mère. Au niveau de la transmission intergénérationnelle, les ainés transmettaient les normes culturelles, religieuses et sociales. L'individu se définissait avant tout comme membre de la lignée.

### II.1.2. La conception moderne de la famille

Au XVIII$^{e}$ et XIX$^{e}$ siècle, les premières sociologies modernes s'emparent de la famille. Cette époque marque une période de transition profonde de la structure familiale. Avec la montée de la bourgeoisie, les échanges commerciaux, la réforme protestante et la montée de l'individualisme, les familles se sont organisées autour des valeurs plus affectives et d'un lien plus personnel entre conjoints.

La famille ne se réduit plus à une forme archaïque de parenté, elle devient la famille conjugale propre à la modernité, autonome et fondée sur l'affectivité : *« contrairement à la famille traditionnelle, qui était avant tout une institution économique et sociale, la famille moderne devient un foyer conjugal fondé sur l'affectivité, où les relations entre les membres sont régies par les attentes émotionnelles et des liens de proximité plutôt que des obligations sociales ou économiques »* ( Beauvoir, 1949 : 557).

Durkheim considère la famille comme placée sous condition de l'État moderne et de la division du travail, ce qui marque un déplacement du modèle traditionnel vers un modèle plus restreint, centré sur le couple et ses enfants. « *La famille conjugale est une institution qui se situe dans la division du travail social, une catégorie d'État »* (Durkheim, 1983 : 48).

### II.1.3. La conception contemporaine de la famille

Au XX$^{e}$ et début du XXI$^{e}$ siècle, la notion de famille connaît de nouvelles transformations.

Elle ne se résume plus à un seul modèle mais elle se diversifie à travers les contextes sociaux, culturels et géographiques. Et si la famille nucléaire (parents et enfants) reste toujours dominante, elle coexiste aujourd'hui avec des nouvelles formes de familles :

*« Bien que la famille nucléaire demeure la forme la plus courante de famille dans les sociétés contemporaine, elle coexiste désormais avec une pluralité de modèles familiaux, tels que les familles monoparentales, recomposées, témoignant de la diversité des expériences et des structures familiales actuelles »* (Giddens, 2006 : 433).

Avec la montée de l'individualisme et des droits personnels, l'époque contemporaine connait des transformations radicales des relations familiales et humaines. Le mariage n'est plus une obligation sociale comme avant mais un choix affectif libre. Le divorce devient fréquent, et le couple n'est plus nécessairement l'unité de base de la famille.

Ainsi, l'objet famille se redéfinit aujourd'hui à l'aune de ces transformations culturelles, économiques et symboliques et dans ce contexte, on ne peut plus penser la famille comme un type unique. La sociologie contemporaine parle de pluralisme des modèles familiaux :« Il *n'y a plus un modèle familial unique, mais une pluralité de configurations sociales et affectives » (*Iréné, 1946 : 45).

Pour Jean-Hugues Déchaux, *« Les familles se caractérisent aujourd'hui par un double pluralisme : pluralité des structures familiales, pluralité des normes qui organisent les interactions dans la famille et ses relations à l'environnement social. »* (Déchaux, 2021 : 37). Cette citation met en lumière la complexité actuelle : non seulement les structures varient, mais aussi les normes familiales se diversifient. De ce fait, la définition de la famille a évolué d'un modèle prescriptif unique (famille élargie, patriarcale, clanique) à une pluralité descriptive (familles nucléaires, monoparentales, recomposées, étendues, choisies, etc.).

Ainsi, cette transformation soudaine entraîne des conséquences importantes pour la recherche sociologique. La famille n'est plus simplement l'unité de base de la société, mais un objet d'étude dynamique, complexe, qui interagit avec le marché du travail, la politique, la culture, la migration, l'émotion etc. Pour Catherine Bonvalet *: « La famille demeure un objet de recherche difficile parce qu'il soulève des questions qui nous touchent de si près, que nous ne pouvons pas nous empêcher d'y mêler nos passions »* (Bonvalet, 1997 : 25).

Avec ce propos, nous soulignons que la réflexivité est indispensable dans l'étude de la famille. Il faut prendre en compte l'idéologie, l'expérience personnelle, les valeurs spécifique à chaque nation, etc.

### II.2. La typologie des familles

Notre travail se focalise sur la conception traditionnelle, moderne et contemporaine d'un type de famille appelé « la famille nucléaire » qui sera analysée en trois formes : famille normale, famille divorcée et famille séparée mais vivant sous le même toit.

En effet, la famille nucléaire a demeuré malgré toutes les tribulations des époques : *« Malgré l'évolution des formes familiales, la famille nucléaire reste un sujet privilégié d'étude en sociologie, car elle continue de jouer un rôle central dans la structuration des sociétés contemporaines, influençant profondément les dynamiques sociales, économiques et affectives »* (Cherlin, 2009 : 25).

Au sein de cette dernière, la représentation de chacune de ses trois formes façonne les attentes tant sur le fonctionnement familial que sur la façon d'aborder les conflits et de vivre le pardon : *« dans les familles nucléaires, la manière d'affronter les tensions et d'accorder ou de refuser le pardon dépend largement des normes et attentes émotionnelles spécifiques à chaque configuration familiale, créant ainsi des modèles varies de réconciliation ou de rupture »* (Cohen, 2014 : 182). De ce fait, la compréhension de ces types de familles va nous permettre à arriver à une société stable.

#### II.2.1. Famille « normale » aussi appelée familiale nucléaire

La famille dite « normale » renvoie à un modèle dominant composé de deux parents mariés ou cohabitants ensemble et de leurs enfants vivant sous un même toit. Elle est souvent stable, idéale du point de vue sociétal, légal et institutionnel. Les études contemporaines notent que ce modèle a été valorisé après la seconde guerre mondiale comme norme de stabilité : *« La famille traditionnelle, composé d'un père, d'une mère et de leurs enfants, continue d'être un idéal dans de nombreuses sociétés modernes, perçue comme le modèle de stabilité et de reproduction des valeurs sociales, et considérée comme le fondement sur lequel se construisent les autres formes de relations sociales »* (Parsons, 1959 : 82).

En effet, ce concept « normal » est souvent perçu comme un référent, ce qui peut créer des attentes élevées de stabilité et de normalité. Lorsqu'elle fonctionne bien, elle facilite la socialisation et le soutien mutuel ; mais lorsqu'elle est remise en cause (divorce, séparation,

chômage, mobilités), elle peut engendrer du sentiment d'échec ou une fragilisation du lien familial *: « L'adjectif normal attribué à la famille traditionnelle engendre des attentes irréalistes et élevées quant au fonctionnement parfait.*

*Lorsque des disfonctionnements apparaissent comme le divorce ou les querelles familiales, cela est souvent perçu comme un échec personnel et social, remettant en cause l'idée même de stabilité et d'harmonie familiale qui lui est associée »* (Giddens, 2006 : 438).

Cependant, les représentations culturelles de ce qui est considéré comme « normal » jouent un rôle déterminant dans les attentes et la gestion du différend.

Lorsque la norme culturelle valorise le modèle nucléaire (couple marié et enfants), l'idée que tout doit être normal, harmonieux, sans conflit majeur se renforce. A l'inverse, cela peut créer une pression implicite : *« dans une vraie famille, on ne doit pas avoir de gros problèmes »* (Giddens, 2006 : 441). Cette pression freine parfois l'expression de la blessure ou la demande de pardon, car elle peut être perçue comme un aveu d'échec.

De plus, partout où cette forme de famille est tenue pour universelle, toute déviation peut être stigmatisée. Par ailleurs, les attentes morales liées à la famille « normale » font que le pardon est souvent envisagé comme une démarche attendue : *« On pardonne parce que c'est ce que font les familles normales »* (Giddens, 2006 : 449).

Cette conception rend le pardon davantage une injonction sociale qu'un acte libre. Inversement, dans un contexte où la norme familiale est plus flexible, l'espace pour explorer le pardon de façon moins normative est plus grand.

### II.2.2. Famille divorcée

Le divorce, loin d'être un phénomène marginal, est devenu une réalité fréquente des sociétés modernes. Il désigne la rupture légale du lien matrimoniale. Sa reconnaissance juridique varie selon les pays, les époques et les religions. Longtemps interdit ou restreint notamment avec la tradition catholique, il est progressivement légalisé dans de nombreux Etats à partir du XIXe siècle jusqu'à devenir un phénomène courant dans les sociétés contemporaines : *« Le divorce n'est plus une exception, il est devenu un mode ordinaire de gestion de la vie conjugale ».* (Aminata, 1996 : 28).

Plusieurs causes s'y entremêlent : l'infidélité ; l'évolution des valeurs, les changements législatifs ; les inégalités de genre, les ressources économiques ainsi que la violence conjugale ou les conflits durablement non résolus.

### II.2.2.1. L'infidélité : une cause fréquente et destructrice du lien conjugal

L'infidélité conjugale est depuis longtemps perçue comme l'une des principales causes de rupture dans le couple.

Elle remet en question les piliers du mariage : confiance, fidélité, engagement affectif et exclusivité sexuelle. Sa fréquence varie selon les sociétés, mais ses conséquences psychologiques et sociales sont universelles. Selon Jean-Claude Kaufmann, sociologue de la vie conjugale, *« l'infidélité est vécue comme un double affront : la trahison du lien intime et l'humiliation sociale ».* (Kaufmann, 2002 : 214).

Dans de nombreuses études, l'infidélité est citée comme l'une des premières raisons du divorce. Une recherche menée par Martiné Segalen montre que *: « L'infidélité, qu'elle soit avérée ou soupçonnée, provoque dans 40 à 50 % des cas une rupture définitive ».* (Martiné, 2009 :198).

Cette réalité n'est pas limitée aux sociétés occidentales. En Afrique, l'infidélité est un motif important de séparation, mais souvent enveloppé dans des logiques sociales, religieuses ou patriarcales. Dans une étude menée au Burkina Faso *: « L'infidélité du mari, même acceptée culturellement, devient de moins en moins tolérée par les jeunes femmes scolarisées. »* (Sawadogo, 2015 : 143).

Dans plusieurs sociétés, il s'agit d'une cause parfois asymétrique selon le genre. L'infidélité est perçue différemment selon le sexe du conjoint infidèle. Le sociologue Pierre Bonté observe : *« L'infidélité masculine reste socialement banalisée dans certaines cultures, alors qu'une femme infidèle est immédiatement stigmatisée. »* (Bonté, 1991 : 613).

L'infidélité est donc non seulement une cause de divorce largement documentée, mais elle est aussi révélatrice des attentes contemporaines vis-à-vis du couple comme confiance mutuelle, transparence, exclusivité. Sa gravité dépasse parfois l'acte lui-même, car elle touche au fondement même du pacte conjugal.

### II.2.2.2. La modernité, les violences, les faibles ressources, au cœur du changement

La modernisation a profondément modifié les attentes vis-à-vis du mariage. Là où celui-ci était essentiellement une « institution de reproduction sociale et de solidarité », le mariage est aujourd'hui souvent perçu comme un projet d'épanouissement personnel. Cela signifie que les attentes vis-à-vis du mariage ont évolués et lorsqu'elles ne sont pas remplies, le divorce devient une issue plus probable : « *La modernité valorise le mariage d'amour, mais celui-ci repose sur des sentiments instables. Dès lors que l'affection disparait, la séparation est souvent envisagée. Il s'agit des couples basés sur la satisfaction mutuelle immédiate »* (Bernard, 2020 : 56).

De plus, les facteurs économiques et de genre ont également une forte influence. Le déséquilibre des rôles, l'autonomie croissante des femmes, et les ressources divergentes entre conjoints fragilisent l'institution conjugale. Elles sont un facteur majeur de rupture :« *la disparité économique et l'écart de ressources engendrent stress, conflit et fragilité conjugale »,* Bernard (2020 : 163).

A travers cette citation, l'économie domestique et les ressources ne sont pas neutres, elles conditionnent la stabilité du mariage. L'émancipation des femmes, tout en étant positive, pose aussi de nouveaux déséquilibres à négocier aujourd'hui.

Nous ne pouvons pas enfin ignorer les cas de violences conjugales, abus et usure relationnelle qui s'observent dans les foyers. La rupture est en grande partie provoquée ou accélérée par des violences physiques ou psychologiques : « *Les violences conjugales constituent l'un des facteurs majeurs de rupture matrimoniale, en ce qu'elles portent atteinte à la dignité, à l'intégrité et à la sécurité des partenaires ».* Delage (2014 :379). Cette cause était sous-estimée dans les études antérieures qui mettaient l'accent beaucoup plus sur l'infidélité, mais elle occupe aujourd'hui une place essentielle.

Les causes du divorce à l'époque contemporaine ne se réduisent plus à l'unique élément d'infidélité ou d'adultère. Elles sont multiples et interconnectées : le recoupement entre individualisation, autonomie institutionnelle, inégalités économiques, et violences conjugales crée un ensemble de pressions pour le couple. En comprenant ces causes, nous pouvons mieux saisir les effets du divorce dans les sociétés contemporaines.

Pour notre sujet sur le pardon familial, comprendre comment et pourquoi certains mariages se terminent, nous permettent de saisir comment sortir de cette impasse. Cela nous offre les possibilités de réparation des couples au sein de notre société.

### II.2.3. Famille séparée mais vivant sous le même toit/ famille recomposée

Cette forme moins visible mais croissante consiste en des couples séparés affectivement ou juridiquement mais qui continuent de cohabiter, souvent pour des raisons économiques, logistiques, de tradition ou parentales : *« Certaines familles, bien qu'étant séparées sur le plan affectif, continuent de vivre ensemble en raison de contraintes sociales telles que l'impératif économique, l'obligation de maintenir des apparences publiques ou encore des traditions culturelles qui stigmatisent le divorce »* (Bourdieu, 1997 : 214).

En général, le couple n'est plus un couple conjugal unifié, mais partage un logement. Cette cohabitation forcée masque souvent des tensions internes et des conflits non résolus, où l'apparence de l'unité familiale prime sur la réalité de l'intimité et du bien-être personnel. Elle met en tension la normalité apparente du foyer et la réalité de la séparation affective.

Dans ce foyer, les enfants bénéficient d'une certaine stabilité résidentielle, mais vivre dans une maison où les parents sont séparés constitue une zone de fragilité émotionnelle.

Le pardon ou la reconnaissance de la blessure devient difficile dans un espace partagé où les rôles ne sont plus clairs. Le vivre-ensemble dans ce modèle est redéfini.

Il ne s'agit plus de vivre « ensemble heureux », mais de cohabiter et de fonctionner de manière pragmatique *: « dans les foyers où la séparation affective est palpable mais où les membres restent ensemble pour des raisons externes, la vie commune ne relève plus d'une harmonie familiale. Les enfants, exposées à des tensions constantes développent une fragilité émotionnelle grandissant dans un environnement où les conflits non résolue et l'absence réelle de l'unité pèsent sur leur bien-être »* (Donzelot,1977 : 145)

Parmi les grandes raisons, nous pouvons citer deux.

### II.2.3.1. Mensonge pendant les fiançailles : un facteur de fragilisation du lien conjugal

Les fiançailles constituent une période charnière dans la vie d'un couple. Elles permettent la découverte mutuelle, l'institutionnalisation du lien et la projection d'une vie commune. Pourtant, lorsque cette période est marquée par des dissimulations que ce soit sur des éléments personnels, familiaux, financiers ou de santé, cela peut fortement fragiliser la base sur laquelle s'appuie le mariage, (Kaufmann, 1992 : 173-174). Le mariage n'est pas simplement un contrat social, il est fondé sur la confiance, la transparence et l'engagement mutuel. Lorsque l'un des partenaires ne se livre pas pleinement ou ment, il sape les fondations mêmes de cette relation.

Dans la vie d'un couple la confiance est une condition essentielle de toute relation conjugale durable. Le mensonge ou l'omission pendant les fiançailles crée une fissure invisible mais persistante. Selon Jean-Claude Kaufmann *: « Ce que l'on tait ou déforme avant le mariage revient en force dans la vie commune, avec des effets destructeurs, car la confiance trahie devient presque impossible à restaurer. »* (Kaufmann, 1992 : 179).

Cependant, l'omission de vérité n'est pas un fait secondaire, elle dépasse la nature même du lien.

Durant les fiançailles, le couple construit des attentes mutuelles et le mensonge rompt alors ce processus de connaissance. Une fois marié, l'autre peut découvrir une réalité différente, ce qui conduit souvent à un sentiment de trahison, voire d'illusion trompée.

Souvent, les mensonges pendant les fiançailles portent sur des éléments déterminants : infertilité dissimulée, dettes, antécédents familiaux, addictions, ou encore orientations personnelles non-dévoilées. Cela constitue une entrave grave à la réparation (au pardon). Il rend la demande de pardon plus difficile.

L'offenseur peut ne pas être perçu comme légitime à demander pardon tant que la vérité n'est pas dite. Le non-dit reste actif et le processus de pardon devient complexe, car il repose sur la reconnaissance et la vérité.

### II.2.3.2. L'impuissance sexuel , motif de séparation sous le même toit

L'impuissance sexuelle, ou dysfonction érectile chez l'homme, est un sujet délicat mais très important dans l'étude de nombreuses causes de divorce ou de séparation dans le couple. Elle peut profondément affecter la relation conjugale, entraînant frustration, conflits, et parfois la rupture, même si les époux restent sous le même toit.

En effet, la sexualité joue un rôle central dans la relation de couple, participant à l'intimité, au lien affectif, et à la satisfaction mutuelle. Lorsque l'un des partenaires souffre d'impuissance, cela peut générer une incompréhension et une insatisfaction réciproque. Plusieurs études montrent que la dysfonction sexuelle est un motif fréquent dans les disputes au sein du foyer et aux demandes de divorce, car elle remet en cause l'harmonie conjugale.

Selon Benoît :*« L'incapacité persistante à répondre aux attentes sexuelles de l'autre devient un facteur déclencheur de la rupture, en raison du poids affectif et symbolique attaché à la sexualité dans la construction du couple ».* (Benoît, 2018 : 134). Cependant, la sexualité n'est pas uniquement un acte physique, mais un espace d'échange émotionnel et d'épanouissement personnel, qui, lorsqu'elle est entravée, met en danger la stabilité du mariage.

Dans certains cas, les couples affectés par ce type de difficulté choisissent de rester physiquement ensemble, soit pour des raisons sociales ou familiales, soit par attachement émotionnel malgré la distance affective. Cette situation, appelée séparation de fait ou séparation sous le même toit, reflète une forme de compromis qui permet de maintenir une apparence sociale tout en acceptant une distance affective.

Durand et al. Expliquent (2020 :89) : *« la séparation sous le même toit traduit souvent une incapacité à gérer la douleur du conflit conjugal ouvert, où la sexualité dysfonctionnelle joue un rôle important. Le couple persiste dans une cohabitation silencieuse, marquée par la perte de communication intime ».* Ce type de séparation est parfois vécu comme une zone grise entre la vie commune et la séparation officielle.

Dans plusieurs contextes culturels, notamment en Afrique, parler ouvertement d'impuissance sexuelle est tabou. Cela renforce le silence autour du problème et retarde la recherche d'aide médicale ou psychologique, pourtant c'est guérissable. Cette invisibilité contribue souvent à l'envenimation du conflit conjugal.

Selon Ndiaye (2017 :56) : *« Dans les sociétés africaines, la sexualité est intimement liée à la virilité et à l'honneur masculin ; l'impuissance devient alors un facteur de stigmatisation et de pression sociale qui complique la résolution des conflits conjugaux »*.

Ainsi, l'impuissance sexuelle est un motif réel et fréquent dans les crises conjugales pouvant conduire au divorce ou à la séparation sous le même toit. Elle soulève des enjeux à la fois personnels, relationnels, sociaux et culturels qui doivent être abordés avec sensibilité pour favoriser la compréhension mutuelle et la recherche de solutions adaptées.

Par clore, au cours des siècles, la notion de famille a évolué, passant de la structure traditionnelle et étendue à des modèles plus contemporains. Ces évolutions ont modifié les dynamiques relationnelles et créent de nouveaux défis à l'intérieur des foyers. A titre illustratif, les familles modernes sont souvent confrontées à des tensions liées aux rôles parentaux, à la gestion de la parentalité après un divorce ou à l'intégration de nouveaux membres dans le cadre de la famille recomposée.

Ces défis rendent la notion du pardon particulièrement pertinente. Comme l'affirme le philosophe (Arendt, 1958 : 119) : *« Le pardon est l'acte par lequel nous pouvons guérir les ruptures créées par des blessures profondes »*. Ainsi, le pardon devient un moyen indispensable de restaurer l'harmonie au sein de ces nouvelles structures familiales.

Dans ce contexte, le pardon permet non seulement de surmonter de blessures émotionnelles, mais aussi de rétablir des liens affectifs essentiels pour le bien-être de tous les membres. Il devient une force réparatrice aux conflits familiaux.

Selon le théologien Lewis*, « Le pardon n'est pas un sentiment, mais un acte de Volonté »* (Lewis, 1960 : .43) soulignant ainsi que le pardon est une démarche consciente, souvent difficile mais nécessaire pour maintenir l'unité.

Pour ce fait, quelle que soit la configuration familiale, le pardon n'est pas seulement un idéal moral, religieux mais un processus actif qui joue un rôle central dans le maintien de l'équilibre familial.

Ce point suivant consiste à étudier en profondeur les diverses dimensions du pardon afin de bien nuancer ce qu'est le « pardon » et le « non pardon » et comment il opère dans ces contextes familiaux variés et complexes.

### II.3. La notion du pardon et ses multiples dimensions

Le pardon est l'un des gestes humains les plus anciens, universels et les plus complexes. Il fait objet de nombreuses réflexions sociologiques, philosophiques et scientifiques, tant il touche au cœur de la condition humaine même : l'erreur, la blessure, la culpabilité, la justice, la réparation et la réconciliation. Emmanuel Levinas dans *Totalité et Infini* l'explique bien : *« Le pardon est sans doute l'un des gestes les plus anciens et les plus naturels de l'homme. Il ne s'agit pas d'une action exceptionnelle, mais d'une action qui doit se vivre au quotidien, au rythme de nos vies, dans des petites et grandes épreuves de l'existence, où chaque geste de réconciliation permet de maintenir l'harmonie et la paix intérieure »* (Levinas, 1961 : 249).

Il émerge là où la relation humaine a été blessée, rompue ou entachée. Il s'agit d'une notion qui traverse les époques, les cultures et les croyances sans pour autant vieillir tant qu'elle nous préoccupe même maintenant.

Ce dernier constitue une entrée multidimensionnelle dans l'expérience humaine et dans la sphère familiale, sociale, religieuse ou politique autant qu'il remet en question nos représentations de la justice, de la vérité, de la douleur. Il est à la fois un acte personnel et un processus relationnel, un cheminement intérieur. Cette richesse fait de lui un objet privilégié d'étude du point de vue socio-anthropologique, car il révèle à la fois les dynamiques individuelles et les structures collectives.

En effet, le pardon est défini comme « *un acte par lequel une personne offensée renonce à la vengeance, au ressentiment, ou à la haine envers celui qui l'a blessée »* (Ricoeur, 2000 : 638). Mais cette définition est réductrice si elle n'intègre pas ses différentes dimensions sociales, culturelles, symboliques et spirituelles. Car « *en manque de la vengeance comme telle, nous remarquons des réflexes enfuies dans l'inconscient individuel et collectif »,* (Monbourquette, 2009 : 18).

C'est pourquoi dans le pardon *« la démarche ne s'arrête pas seulement à se venger, mais elle doit parvenir jusqu'à la racine des tendances agressives déviés pour les extirper de soi-même et pour en stopper les effets dévastateurs avant qu'il ne soit trop tard »,* (Monbourquette, 2009 :19). Il ne vise pas à effacer l'acte commis, mais à ouvrir les nouvelles possibilités de vivre.

### II.3.1. Dimension morale du pardon

Le pardon est une notion complexe qui se situe au croisement de plusieurs dimensions humaines, parmi lesquelles l'éthique occupe une place centrale.

En effet, du point de vue éthique, le pardon n'est pas seulement un acte moral isolé, il engage des principes fondamentaux de justice et de miséricorde qui façonnent la manière dont les individus et les sociétés peuvent vivre ensemble dans la paix et la réconciliation.

Dans la perspective morale, le pardon est un impératif éthique intrinsèquement lié à la tension entre la justice, qui exige la reconnaissance du tort subi et la réparation ; et la miséricorde qui ouvre la possibilité de dépasser la rancune par une démarche de la réconciliation *: « le pardon n'est jamais un déni de la justice, mais sa condition même »* (Ricoeur, 2007 :189).

Cependant, pour pardonner authentiquement, il faut que la faute soit reconnue, que la justice soit prononcée, même si elle ne s'exprime pas forcement sous la forme d'une punition stricte. Dans ce sens, le pardon peut être vu comme un acte de courage qui exige de la victime une force intérieure pour renoncer à la rancune et au désir de la vengeance. Il engage également la responsabilité du coupable qui doit témoigner d'un repentir sincère.

Ainsi, le pardon appelle à une grandeur d'âme, à la capacité de surmonter l'orgueil et la colère. Il se distingue de l'oubli, car il reconnaît le tort subi tout en décidant de ne pas s'y enfermer. Il est donc considéré comme une vertu qui dépasse la simple réaction émotionnelle.

Paul Ricoeur dans ses analyses constate le paradoxe éthique du pardon montrant que le pardon implique de renoncer à la vengeance légitime tout en refusant l'amnésie morale : *« pardonner, c'est à la fois ne pas oublier l'offense et ne plus vouloir la punir »* (Ricoeur, 2007 :171). Cette tension entre mémoire et oubli rend le pardon moralement exigeant du fait qu'il requiert un effort de dépassement de soi et une transformation intérieure.

Cette dimension morale du pardon révèle toute sa complexité.

S'il est loué comme une vertu morale, il n'est cependant pas sans limites. Loin d'être une simple réconciliation superficielle, le pardon est un acte qui engage la personne dans sa transformation profonde. Il est à la fois un dépassement des ressentiments personnels et un choix éthique qui concilie justice et compassion *: « Le pardon est le chemin vers la paix intérieur et la restauration de la vie sociale,* (Ricoeur, 2007 : 183).

Ce dépassement nécessite une reconnaissance sincère de la faute et un engagement à reconstruire les liens, dans le respect des limites et des souffrances. Néanmoins, le pardon ne doit pas être exigé à tout prix, notamment dans des situations d'abus graves ou de violences. C'est là même où réside la faiblesse du pardon moral qui évoque toujours la grandeur de l'âme.

En effet, ce n'est pas toute faute pardonnable au nom de la moralité. Le pardon au niveau moral doit rester une décision libre, respectueuse de la souffrance et de la dignité de la victime *: « Forcer la victime à pardonner, c'est lui nier son intégrité morale au nom de la moralité. »* (*Nussbaum*,2001 : 210). Cet auteur insiste sur le fait que le pardon ne doit être confondu avec l'indulgence ou la complaisance face à l'injuste. Il doit être au contraire un acte de courage où la victime refuse la haine et le ressentiment qui peuvent détruire son propre bien-être moral et social.

Alors le défi éthique du pardon consiste à trouver l'équilibre entre le respect dû à la justice et la nécessité de la miséricorde : *le pardon moral trouve sa véritable dimension lorsqu'il se situe entre le respect rigoureux de la justice et la profonde nécessité de la miséricorde. Il n'est ni une dérogation aux principes de justice, ni une indulgence aveugle, mais un acte qui reconnait la dignité humaine tout en appelant à la réparation des torts commis »* (Arendt, 1971 : 225). Il doit s'efforcer à dépasser la logique stricte du droit pour engager une dynamique de restauration du lien social.

Ainsi, le pardon moral doit être manié avec prudence et sagesse notamment dans des contextes familiaux ou socio-politiques marqués par des conflits profonds. Nonobstant sa complexité, dans le cadre des dynamiques familiales, la dimension éthique s'avère cruciale pour restaurer la confiance et la cohésion.

### II.3.2. Dimension religieuse du pardon

Le pardon dans son acceptation la plus profonde, déborde largement le cadre moral ci-haut analysé pour s'inscrire au cœur de l'expérience religieuse. Dans presque toutes les traditions spirituelles, il est perçu comme un acte sacré, un chemin vers la réconciliation non seulement avec autrui, mais aussi avec soi-même et avec le divin :

*« Le pardon dans sa dimension religieuse, est un acte divin qui dépasse les lois humaines et morales. Il incarne la grâce de Dieu, un don gratuit, qui appelle à la réconciliation et à la guérison des âmes. Il est l'expression de l'amour divin, capable de guérir toute faute et de restaurer l'harmonie »* (Jean-Paul II : Paragr.13).

Cette dimension religieuse du pardon transcende les règles morales. Elle appelle à une transformation intérieure, à l'ouverture du cœur, et à une vision de l'autre comme frère ou sœur en humanité. Qu'il soit chrétien, musulman ou enraciné dans une tradition quelconque, le pardon religieux dépasse la logique punitive pour embrasser celle de la grâce et de la réconciliation.

Ainsi, la dimension religieuse du pardon révèle son enracinement dans une anthropologie de la compassion, de la miséricorde et de la restauration du lien brisé. Elle engage l'être humain dans une dynamique de dépassement de soi, de purification intérieure et de restauration du lien sacré. Elle ne nie pas la gravité des offenses mais propose une voie de salut à la fois spirituelle et existentielle.

Schweitzer dans *Le Problèmes de la Paix* dit :*« La véritable religion commence là où l'homme dépasse son ego et s'ouvre à l'autre dans la compassion, car elle s'enracine dans la capacité à se donner sans réserve, à transcender ses limites et à faire l'amour universel »* (Schweitzer, 1919 : 87).

S'agissant du monde marqué par la violence, les conflits et les ruptures, cette dimension religieuse offre une espérance ; celle que le mal peut être traversé, reconnu et transformé. Dans le contexte burundais, la dimension religieuse du pardon s'impose comme un levier essentiel pour comprendre les dynamiques de résilience, de paix sociale et de la cohésion familiale.

### II.3.2.1. Dans la tradition judéo-chrétienne

Dans la tradition judéo-chrétienne, le pardon est avant tout une initiative divine. Le Dieu de la Bible est présenté comme *« lent à la colère et riche en miséricorde »* (Psaume103, 8) ; offrant sans cesse la possibilité d'un recommencement toujours nouveau. Cette dynamique est centrale dans l'enseignement de Jésus, qui place le pardon au cœur de l'expérience chrétienne : *« Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent »* (Lc 6 : 27). Ici le pardon n'est pas une réaction émotionnelle ou une faiblesse, mais une exigence évangélique, une voie d'humanisation et de la transformation intérieure.

Dans cette logique, la bible nous présente Jésus comme une figure paradigmatique du pardon sur la croix : *« Père, pardonne-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font »* (Lc23 : 34). Cet acte de pardon en situation d'extrême souffrance illustre la dimension gratuite et absolue du pardon chrétien. Il est offert sans condition explicite de repentance immédiate. Ce geste ultime donne au pardon une portée universelle. Il ne dépend ni de la demande de pardon du coupable, ni des circonstances ; il est don absolu, radical, signe d'un amour inconditionnel.

Cela est reprise par le théologien Diertrich *: « Pardonner, c'est refuser de se laisser gouverner par le mal subi, éthique »* (Diertrich, 1949, p.117). Dans cette perspective, le pardon chrétien est expliqué comme un acte de liberté intérieure, mais aussi une force de transformation sociale.

Et dans *Dives in Misericordia* (1980), Jean Paul II rappelle que le pardon ne s'agit pas d'un oubli d'une faute, mais d'un dépassement de celle-ci dans une dynamique de guérison. Pour lui : *« Le pardon est la manifestation la plus sublime de l'amour et dépasse la simple justice »* (Jean Paul II, 1980 : paragr. 17). Ainsi, le pardon chrétien reste un mystère et une véritable démarche spirituelle.

**II.3.2.2. Dans l'islam**

Dans l'islam, la miséricorde (rahma) est un attribut central de Dieu, invoqué dès le début de chaque sourate : « *Au nom de Dieu, le Tout Miséricordieux, Très Miséricordieux ».* Le pardon humain est encouragé comme le miroir du pardon divin : *« Que ceux qui pardonnent sachent qu'Allah est Pardonneur et Miséricordieux »,* (coran 24 :22).

En effet, Allah est désigné dans le coran à travers 99 noms, dont plusieurs expriment le pardon : Al-Ghaffar (le Grand Pardonneur), Al-Afuw (celui qui efface les Fautes), Ar-Rahim (le Miséricordieux), etc. Allah ne se lasse pas de pardonner à celui qui revient à lui sincèrement. Le pardon est donc accessible, non pas en échange d'une perfection morale, mais en signe d'un repentir authentique : *« Allah est Pardonneur et Tout Puissant. Votre Seigneur s'est prescrit à Lui-même la Miséricorde »* (coran4 :149). Il ne s'agit donc pas d'un simple oubli ou d'un geste occasionnel, mais d'une attitude intérieure enraciné dans la foi et la relation avec Dieu.

Notons que l'islam ne banalise pas l'injustice comme le font les groupes terroristes. Il permet la réparation et la sanction, mais favorise le pardon comme supérieur : *« Et quiconque patiente et pardonne, cela en vérité fait partie des bonnes dispositions et de la résolution dans les affaires »,* (coran,42 :43).

Donc au-delà de sa portée spirituelle, le pardon en Islam est conçu comme un acte régulateur des rapports humains. Il permet de préserver l'unité, de réduire la vengeance et de favoriser la paix au sein des familles et des communautés : *« le pardon est une posture de transformation, qui vise à briser l'identification à la vengeance. Il est un acte de résistance contre la haine »* (Ab-Nimer, 2003 :112).

**II.3.2.3. Dans le bouddhisme et l'hindouisme**

Dans les traditions spirituelles de l'Asie telles le bouddhisme et l'indouisme, le pardon en plus d'être un acte moral, il est intimement lié au Karma (la libération intérieure et la paix de l'âme). Le pardon y est davantage considéré comme un chemin de transformation personnelle, plutôt qu'une réponse à une injonction intérieure.

Dans le bouddhisme, le pardon s'enracine dans les enseignements du Bouddha sur la compassion (Karuna), la non-attachement (vairagya) et la compréhension du juste (samma ditthi).

Pardonner, c'est se libérer de la colère, de la rancune et de la souffrance mentale que ces émotions produisent.

Le Bouddha déclare : *« La haine ne cesse jamais par la haine, mais seulement par l'amour ; c'est la loi éternelle. »* (Dhammapada : verset 5). Donc, le pardon est vu comme une discipline mentale qui ne vise pas d'abord la réparation sociale mais la purification intérieure, car nourrir la haine ou la vengeance crée un karma négatif. Ainsi, dans la tradition bouddhiste, le pardon fait partie d'un chemin vers la libération, mais aussi un acte de non-violence (ahimsa), une valeur centrale du mode de vie bouddhiste partagée par des grandes figures comme Gandhi.

Dans l'hindouisme, le pardon (kshma) est une vertu essentielle du dharma (devoir éthique). Il est présenté comme une qualité divine et exigence de la maturité spirituelle. Le Manusmriti, texte ancien sur la loi hindoue, enseigne : *« Le pardon est une vertu de ceux qui sont sages. Il est l'ornement des forts »,* (Manusmriti, IV : 47). Ainsi, pardonner c'est éviter d'entretenir un cycle de dettes et l'absence du pardon en revanche peut créer des souffrances futures.

Dans la Bhagavad Gita, Krishna exhorte à l'abandon de l'ego et de l'attachement de ce qui inclut le fait de renoncer au désir de la vengeance *: « Celui qui abandonne le ressentiment et vit en paix avec tous, celui-là est cher à moi »* (Bhagavad Gita, XII : 13-14).

Dans les deux traditions, le pardon est moins transactionnel que dans les conceptions. Il ne dépend pas de la demande du pardon par l'offenseur. Il est un acte libre qui permet au sujet de rompre avec la souffrance et la colère. Louis Zohar écrit que dans les traditions orientales : *« le pardon, dans le contexte oriental, est une médecine de l'âme. Il vise moins la réparation du lien social que la purification de la conscience »* (Zohar, 2015 :92).

Toutefois, malgré la centralité du pardon dans les discours religieux, des contradictions apparaissent. Certains croyants prêchent le pardon sans le vivre dans leurs propres familles et des institutions religieuses tolèrent des violences sans accompagner véritablement les processus de pardon. D'autres encouragent un pardon rapide, sans écoute ni justice, ce qui engendre du refoulement ou de la résignation. Ainsi, la dimension religieuse du pardon est riche, mais ambivalente. Elle inspire une culture du pardon ancrée dans la spiritualité, mais elle doit parfois être réarticulée pour répondre aux réalités contemporaines des conflits familiaux, des injustices sociales, et des blessures profondes.

### II.3.3. Dimension psychologique du pardon

Le pardon, au-delà de sa portée religieuse ou morale, représente un processus psychologique complexe, engageant l'individu dans sa relation à soi-même, à autrui et à ses blessures intimes.

En psychologie, il est perçu comme un acte de libération intérieure, un processus de résilience émotionnelle et de reconstruction identitaire, permettant à la personne offensée de retrouver une paix mentale et émotionnelle.

Enright et Fitzgibbons, figures majeures dans l'étude psychologique du pardon, définissent celui-ci comme une démarche volontaire visant à réduire les ressentiments envers l'offenseur tout en augmentant les émotions positives, comme la compassion et l'empathie : *« Le pardon est un travail intérieur qui implique le souvenir sans haine* » (Enright et Fitzgibbons ,2000 : 25).

Le pardon peut alors être perçu comme une forme de thérapie émotionnelle, essentielle dans la guérison des blessures relationnelles et des traumatismes affectifs. Il est d'ailleurs étroitement lié à la résilience. Boris Cyrulnik, neuropsychiatre, affirme : *« Pardonner, ce*

*n'est pas oublier, c'est choisir de ne pas être détruit par l'offense »* (Boris, 1999 : 132). Dans cette perspective, le pardon devient un acte de survie psychique, une manière de restaurer sa dignité et de reprendre le contrôle de son histoire. Il permet de rompre avec les logiques de victimisation et d'ouvrir un espace pour un avenir non déterminé par le passé.

Cependant, il convient de rappeler que le pardon ne peut être imposé. Il exige une maturité émotionnelle et une liberté intérieure.

Certaines blessures, trop récentes ou trop profondes, rendent ce processus difficile, voire temporairement impossible. Eva Illouz (2019) met en garde contre les injonctions morales à pardonner qui ignorent les dynamiques psychiques en jeu *: « Le pardon est parfois instrumentalisé comme un devoir moral, sans prise en compte du travail psychique qu'il exige »* (Illouz, 2019 : 97). La psychologie contemporaine plaide donc pour un pardon lucide, respectueux du rythme de chacun.

Le pardon n'est pas un oubli, ni une justification de l'offense. Il implique la reconnaissance de la blessure, une décision consciente de changer sa posture émotionnelle, et une transformation progressive du regard porté sur l'autre. Il s'agira donc autant d'un cheminement cognitif qu'émotionnel, souvent long, parfois douloureux, mais profondément libérateur.

Des recherches empiriques de Toussaint et al., ont démontré que le pardon contribue à la santé mentale en réduisant l'anxiété, la dépression et la rumination, tout en favorisant l'estime de soi et le bien-être psychologique, (Toussaint et al., 2015 : 207). Worthington souligne même ses effets physiologiques, en notant : *« les personnes qui apprennent à pardonner montrent des niveaux plus bas de cortisol et de tension artérielle »* (*Worthington*, 2006 : 108).

Ainsi, le pardon en psychologie ne relève pas de la passivité, mais d'un processus actif, intime et profond, qui contribue à la restauration de soi. Il permet de sortir de l'enfermement dans la rancune, de retrouver sa liberté intérieure et parfois d'ouvrir la voie à la réconciliation. Cette démarche, complexe mais essentielle, donne au pardon une place centrale dans la construction de l'équilibre psychique et relationnel. Le pardon sans travail psychologique peut conduire à une soumission ou à une négation de soi. Il est donc essentiel de différencier un pardon authentique, né d'un cheminement intérieur, d'un pardon imposé par la pression sociale ou religieuse.

### II.3.4. Dimension sociologique

#### II.3.4.1. Le pardon, une construction sociale dynamique

Le pardon, au-delà de sa signification personnelle ou religieuse, constitue un fait social porteur de valeurs, de normes et de mécanismes de régulation collective. Dans une perspective sociologique, il est perçu comme une réponse aux conflits interpersonnels et communautaires, une pratique relationnelle qui participe à la restauration du lien social.

En effet, le pardon en sociologie ne se réduit pas à un simple acte de rémission ou de clémence. Il est un acte social, un processus qui s'étend au-delà des individus pour toucher les structures sociales et culturelles. C'est ce qu'affirme Arendt : « *Le pardon est un acte de transformation sociale qui permet aux individus de renaître et de reconstruire leurs relations. Il efface les conséquences de la faute, tout en offrant un avenir commun »,* (Arendt, 1958 : 242).

Dans cette perspective, le pardon doit être accompagné de justice sociale et de réparation. Il ne s'agit pas seulement d'un geste de réconciliation entre individus, mais d'un processus permettant de reconstruire le lien social, d'apaiser les tensions collectives et de transformer les rapports sociaux de manière plus équitable

Le sociologue Émile Durkheim explique que le pardon, loin d'être un simple acte individuel de clémence, joue un rôle fondamental dans le maintien de la solidarité sociale. Dans son ouvrage *De la division du travail social*, Durkheim souligne que, lorsque des transgressions ont lieu dans la société, celles-ci perturbent les relations sociales et doivent être réintégrées dans le cadre des normes sociales. Le pardon devient un moyen par lequel la société, tout en reconnaissant l'infraction, rétablit les liens sociaux brisés et régénère la solidarité collective :

« *Le pardon, par sa nature, doit restaurer les liens sociaux, réintégrer l'individu fautif dans la communauté et renforcer la solidarité. Il n'est pas seulement une clémence individuelle, mais un processus essentiel à l'organisation sociale.* » Durkheim (1893 :175)

Comme un instrument de transformation sociale, le pardon doit aller au-delà de l'indulgence pour inclure des actions concrètes visant à corriger les injustices passées, restaurer l'équilibre social, et garantir que les erreurs du passé ne se répètent pas. Il permet à une société de surmonter les divisions internes, de réconcilier ses membres, et de renouveler les liens sociaux dans un contexte plus juste et plus égalitaire.

Le sociologue Herbert Marcuse quant à lui adopte une position critique à propos du pardon dans le cadre des sociétés modernes. Selon lui, dans des contextes où les injustices sont structurelles et les rapports de pouvoir inégaux, le pardon peut être instrumentalisé pour maintenir l'ordre sans que la justice réelle soit rendue : *« Le pardon, dans les sociétés modernes, peut souvent masquer la vérité des injustices sociales. Lorsqu'il est instrumentalisé, il sert à maintenir le statu quo, plutôt qu'à restaurer une véritable justice sociale »,* Marcuse (1964 : 79).

Or, le pardon doit devenir un moteur de changement social, permettant de réparer les relations tout en menant à une justice réparatrice qui offre une chance réelle de transformation pour les opprimés : *« Le vrai pardon dans une société n'est possible que si les inégalités sociales sont adressées. Le pardon seul, sans une véritable transformation des rapports sociaux, ne sert qu'à masquer les injustices sous-jacentes »,* Fanon (1961 : 205).

Fin de compte, le vrai pardon dans ce cadre sociologique va au-delà de la simple amnistie pour les coupables. Il inclut un processus de reconnaissance des fautes passées et de guérison des blessures, permettant ainsi la réconciliation sociale : *« Le pardon n'est pas un acte d'oubli, mais un acte d'affronter la vérité collective. Il s'agit d'un mécanisme de guérison sociale, où la communauté, en tant qu'entité, se réconcilie avec son passé pour aller de l'avant »* Gobodo-Madikizela (2003 : 128).

### II.3.4.2. La spécificité de la dimension sociologique du pardon

En dépit des idéaux psychologiques, moraux et religieux du pardon, le pardon véritable dans un contexte familial exige une approche plus complexe, où l'on doit être capable de parler, affronter l'autre, et vivre la honte ou la trahison. C'est la dimension sociologique qui permet de dévoiler cette complexité du pardon dans le foyer dans le cadre des dynamiques familiales : *« Dans le foyer le pardon doit être vu comme un acte socialement négocié où la parole, les émotions et les attentes des individus sont prises en compte de manière collective »,* Ruth (2017 : 194).

Cette conception sociologique indique que chaque membre de la famille soit prêt à affronter l'autre, à accepter les tensions et à permettre au conflit de se manifester avant de chercher une réconciliation. Cette confrontation est essentielle pour comprendre la portée de l'offense et des conséquences du pardon. Cela nécessite un dialogue ouvert, où il est permis de vivre la douleur, la honte, la colère, et même de bouder pour prendre du recul : *« Le pardon ne doit*

*pas être une solution magique pour effacer les torts, mais un acte véritable de reconstruction des relations sociales. Ce processus ne peut se faire sans une compréhension profonde des émotions individuelles et collectives »,* (Michael, 2021 : 324).

C'est avec ce volet social que le pardon révèle sa véritable force. La psychologie, la morale et la religion nous enseignent des valeurs importantes de guérison, de libération et de paix, mais le pardon véritable nécessite « *un engagement profond des membres de la famille pour se confronter, se parler, et accepter les épreuves qui en résultent* », (Howard, 2002 : 113).

Il ne doit pas être un acte de soumission ou un fardeau imposé, mais un acte choisi et vécu dans la pleine conscience des conséquences qu'il implique.

En intégrant cette dimension sociologique, le pardon devient un processus libérateur et réparateur, où les relations humaines se transforment, s'enrichissent et se fortifient. Dans cette perspective, la dimension sociologique du pardon ne s'oppose pas aux approches morales, religieuses ou psychologiques, mais elle les complète en éveillant leur potentiel et en soulignant les limites de chacune.

Quant au pardon moral, il est fondé sur des idéaux élevés : « *la morale nous enseigne à faire preuve de magnanimité, à libérer notre cœur de la haine et à tourner la page des conflits passés »* Ruth (2017 : 183). Pourtant, le pardon moral ne devrait pas être compris comme une dette morale ou une obligation qui étouffe les émotions individuelles. La limite de cette approche morale est qu'elle peut dériver vers une simplification excessive des conflits. Ainsi, pardonner uniquement par obligation morale peut mener à un pardon forcé, où les ressentiments ne sont pas véritablement confrontés.

La religion aborde le pardon comme un mandat divin, un acte de pureté spirituelle et de réconciliation avec Dieu. Le pardon religieux est souvent vu comme une obligation de foi, un devoir d'humilité et de miséricorde. L'une des limites majeures de cette approche est qu'elle peut parfois minimiser la dimension humaine du conflit.

En se concentrant sur l'aspect spirituel, cette vision peut détourner l'attention des blessures concrètes et émotionnelles vécues par les individus dans les relations familiales. L'accent mis sur la miséricorde divine peut également inciter certains à pardonner avant d'avoir résolu les problèmes réels et les injustices sociales.

Sur le plan psychologique, le pardon est un mécanisme thérapeutique, une manière de lâcher prise pour alléger le fardeau émotionnel. En pardonnant, l'individu peut se libérer de l'angoisse de la vengeance et des ressentiments qui finissent par le ronger. Une limite importante de l'approche psychologique du pardon est qu'elle met l'accent sur l'individu au détriment des dynamismes sociaux et collectifs. Dans un contexte familial, Boudier (2015 : 208) montre que cette approche fait abstraction des conflits structurels, des dysfonctionnements relationnels ou des injustices sociales qui sous-tendent les offenses. Le pardon psychologique peut alors conduire à un excès d'individualisation, où la responsabilité des fautes est souvent perçue uniquement du côté de l'individu, sans prendre en compte les aspects collectifs du conflit.

Compte tenu de cela, le pardon sociologique éveille les autres dimensions en les insérant dans un cadre plus large de responsabilité collective, de transformation sociale et de réconciliation authentique *: « Le pardon sociologique ne se limite pas à la guérison individuelle, à la réconciliation spirituelle ou à la réparation morale, mais il s'inscrit dans une dynamique de relations humaines où les émotions, les injustices et les conflits sont confrontés collectivement et réparés de manière authentique »* ( Dzongang, 2019 : 416).

En définitive, la dimension sociologique du pardon éveille et intègre les dimensions morales, religieuses et psychologiques en offrant un cadre qui prend en compte la pluralité des perspectives humaines et des enjeux sociaux. Elle permet de rendre concret le pardon, en l'ancrant dans des pratiques sociales qui vont au-delà des obligations individuelles ou spirituelles. C'est en conciliant ces différentes dimensions que le pardon peut devenir un véritable outil de transformation sociale et un levier pour la réconciliation authentique dans la famille et dans la société.

# CHAPITRE III : PRESENTATION ET INTERPRETATION DES RESULTATS

A travers ce chapitre, nous présentons des résultats issus de notre enquête qui avait pour objectif d'explorer les représentations, les processus et les effets du pardon au sein des familles. Nos entretiens ont été menés auprès de trente et cinq personnes (seize femmes, quatorze hommes, six jeunes habitant encore chez ses parents dans la famille normale et dans la famille séparée mais cohabitant).

Nous avons constitué trois groupes suivant les typologies familiales énoncées dans la partie théorique : quatorze personnes issues de familles dites normales (conjugalité et dialogue maintenus) ; dix personnes issues de familles divorcées (séparation géographique et légale effective) ; huit personnes issues de familles séparées sous le même toit (absence de dialogue, de rapports sexuels, vie commune froide et fonctionnelle).

Enfin, nous avons structuré l'analyse selon les trois objectifs de notre recherche, d'abord, comprendre les représentations et les perceptions du pardon dans la famille ; ensuite, identifier les facteurs du pardon au sein de la famille ; et enfin, identifier les effets du pardon au sein de la famille. Pour chacun, nous présentons des témoignages types (anonymisés) d'hommes et de femmes de chaque catégorie. Pour garder la confidentialité, nous avons opté de noter la première lettre de leurs noms.

## III. 1. L'appréhension du phénomène du pardon au sein de la famille

Tel que nous le trouvons dans différents entretiens, la perception et l'interprétation de la notion du pardon diffèrent d'une famille à l'autre au sein de chaque type de famille (famille normale, divorcée et séparée sous le même toit) et cette perception est influencée par l'organisation familiale, la qualité de la communication et l'histoire de leurs liens.

### III.1.1. Dans les familles « normales »

Sur le terrain, nous avons constaté que les personnes issues de familles qualifiées de « normales » c'est-à-dire vivant sous le même toit avec une communication préservée, des échanges réguliers et une intimité conjugale ou parentale maintenue définissent et comprennent le pardon comme un acte de langage explicite visant toujours à restaurer l'harmonie.

Pour elles, pardonner et se réconcilier sont deux mouvements indissociables.

Notre enquêtée mariée depuis dix-sept ans, déclare : *« Chez nous, quand nous nous disputons, nous finissons toujours par nous dire 'je te pardonne'. C'est une formule de la vie, presque un rituel. Sans cette parole, nous ne pouvons pas passer à table tranquillement et aller dans la même chambre sinon la nuit devient longue. »,* (S, 42 ans)

Cette conception pragmatique du pardon le transforme en un outil de régulation quotidienne des tensions. Ce type de pardon est souvent associé à l'idée d'oubli partiel. La majorité de nos interviewés estiment que pardonner, c'est ne plus ramener la faute sur la table . Par exemple, celui-ci marié depuis 4 ans, précise *: « Ma mère nous a appris à pardonner avant de dormir. Elle disait : Si tu as pardonné, tu ne reparles pas de l'histoire. Pour ma mère, c'est une discipline et ça va de soi. »,* (K, 36 ans).

Notre analyse se poursuit à montrer que dans cette catégorie, la représentation du pardon est fortement genrée et les femmes sont perçues comme les gardiennes du processus. Notre enquêté marié il y a 8 ans, témoigne *: « L'initiative du pardon vient toujours de ma femme. Moi, j'ai besoin de temps, de ruminer. Mais elle, elle dit : on se pardonne et on avance. C'est elle qui tient le rôle de la réconciliatrice. »,* (S, 37 ans).

Pour cet enquêté, cela est lié à la coutume de la répartition traditionnelle des rôles, ce qui est confirmé par d'autres interviewés. Notre enquêté mariée il y a 19 ans, assume : *« Oui, c'est souvent moi qui fais le premier pas. Mon mari a du mal à dire 'pardon'. Donc je le devance. Je lui dis : 'tu es désolé, hein ?' Et il hoche la tête. Pour moi, c'est suffisant. »,* (C, 40 ans).

Cependant, la facilité à pardonner dans cette catégorie de famille tient principalement à la peur de perdre la face. Celui-ci avec 6 ans de mariage, avoue *: « Parfois, je refuse de pardonner à mon mari parce que j'estime qu'il a trop abusé. Ce n'est pas que je ne veuille pas, c'est que j'attends qu'il souffre un peu lui aussi. Mais au bout de deux jours, la pression familiale (les enfants, l'ambiance) me fait céder. »,* (L, 33 ans).

Alors le pardon est rarement interrogé dans sa profondeur. On pardonne pour que ça se passe bien sans toujours vérifier que la blessure est réellement cicatrisée. Cela conduit à ce que certains interviewés appellent un « pardon en surface ».

Notre enquêté qui vit encore chez ses parents, observe : *« Mes parents se pardonnent tout le temps, mais je sens que ma mère garde des rancunes. Elle dit 'c'est pardonné', mais elle fait la tête trois jours après. Pour moi, ce n'est pas un vrai pardon. »,* (J, 29 ans).

Cela valide l'hypothèse selon laquelle la loyauté et le silence dans un couple normal freinent l'expression complète de la blessure car chez elles, la norme familiale exige quelque fois le spectacle du pardon pour maintenir les liens

Ainsi, la représentation dominante du pardon dans les familles normales est celle d'un pardon utile, nécessaire à la cohésion, mais aussi parfois subi sous l'effet de la vie commune.

### III.1.2. Dans les familles divorcées

En passant aux familles divorcées où la séparation légale et géographique est effective, les représentations du pardon diffèrent radicalement. La plupart des divorcés interrogés dissocient nettement le pardon et la réconciliation, contrairement aux familles normales pour qui, la réconciliation est une implication logique du pardon.

Pour eux, pardonner n'implique aucunement de revenir à une relation harmonieuse ni même de renouer le dialogue. Celui-ci, divorcé depuis huit ans, résume cette position : *« J'ai mis cinq ans à pardonner à mon ex-femme son infidélité au travail. Pardonner pour moi a été de ne plus vouloir que je souffre, de ne plus rêver de vengeance. Mais je ne veux plus partager sa vie. Nous ne sommes pas réconciliés, et c'est très bien ainsi »,* (M, 58 ans).

Ce pardon sans réconciliation est vécu comme une libération intérieure, un travail psychique autonome. Notre enquêtée divorcée 15 ans, abonde dans cette même ligne : *« Le pardon m'a libéré qu'il revienne constamment dans mon esprit. Je lui ai pardonné à distance, dans ma tête, sans même le lui dire. Il ne sait même pas que je lui ai pardonné. Ce n'est pas grave. Ce qui compte, c'est que je ne sois plus en colère. »,* (C, 48 ans*).*

De plus, Contrairement aux familles normales, chez les divorcés, il n'y a pas de formule consacrée ni de geste attendu. Notre enquêtée, divorcé après des violences conjugales, explique : *« Je n'ai jamais dit 'je te pardonne' à mon ex-mari. Je ne lui ai même pas reparlé. Mais un jour, en thérapie, j'ai réalisé que je n'avais plus envie de lui faire du mal. Le thérapeute m'a dit : 'C'est ça pardonner' et j'ai accepté ce pardon silencieux. »*, (C, 52 ans).

Cette représentation du pardon fait écho à la troisième hypothèse de recherche qui postule que pardonner ne signifie pas refaire la relation, mais plutôt recommencer à vivre sans le poids de l'offenseur. Ainsi, la majorité des interviewés a insisté sur la paix intérieure comme finalité première. Pour notre informatrice (divorcée et remariée) *:*

*« Je me suis forcée à pardonner à mon ancien mari pour ne plus être triste. Ça a marché. Aujourd'hui, je pense à lui sans douleur. On se croise lors des remises de diplômes des enfants, on dit bonjour, et c'est tout. Le pardon m'a libérée, pas lui.* », (V, 51).

### III.1.3. Dans les familles séparées mais vivant sous le même toit

La troisième typologie est la plus douloureuse et la plus complexe : les familles où le couple vit sous le même toit mais sans dialogue, sans rapports sexuels, avec une séparation émotionnelle complète. Tout d'abord, nous tenons à signaler que c'est la plus difficile à identifier et à donner des informations car les composants vivent une douleur encore fraiche. Pour le peu d'informations que nous avons trouvé, chez ces personnes, la représentation du pardon est soit absente, soit pathologique, soit irréalisable faute d'interaction minimale. Contrairement aux deux premiers groupes, ici le pardon n'est pas vécu comme un processus possible. Notre enquêtée qui vit avec son mari toxique sans échanges depuis quatre ans, témoigne *: « Pardonner ? Je ne sais même plus ce que ce mot veut dire. On se croise dans le couloir comme des étrangers. Pour pardonner, il faudrait une parole, un geste. Rien de tout cela n'existe. »,* (N, 39). Le silence n'est pas ici une stratégie de gestion du conflit comme dans les familles normales qui se taisent temporairement, mais une condition permanente qui rend tout pardon impossible à concevoir.

En approfondissant, nous avons observé que certains interviewés de ce groupe développent une représentation du pardon comme soumission ou défaite, ce qui les conduit à le rejeter farouchement. (D, 44 ans), en cohabitation conflictuelle avec son épouse depuis six ans, déclare : *« Si je lui pardonnais, elle penserait que j'accepte tout ce qu'elle m'a fait subir (le mépris, le dédain, les insultes, la froideur). Non, le pardon ici serait une capitulation. Alors je refuse. »*

Cette conception du pardon comme acte de faiblesse est très présente chez les hommes de cette catégorie, tandis que les femmes évoquent davantage un pardon impossible par manque de regret. (E, 54 ans), qui cohabite avec un mari alcoolique sans dialogue, explique : *« Il nie tout. Il dit que c'est moi qui suis folle. Alors pardonner à quelqu'un qui ne reconnaît rien, ce serait renoncer à ma propre réalité. Je ne peux pas. »*

Un autre résultat marquant est que, dans cette typologie, le pardon est parfois fantasmé comme une issue miraculeuse surtout chez les chrétiennes, mais jamais mis en œuvre.

Cette enquêtée (Co, 53 ans,) mariée mais séparée émotionnellement, avoue *: « Je rêve qu'un jour il entre dans la chambre et me dire 'pardonne-moi'. Mais je sais que cela n'arrivera pas. Ce pardon imaginaire, je le caresse, mais il ne sort pas de ma tête, je ne peux pas divorcer, j'aime mes enfants »*.

Ce fantasme du pardon, loin de libérer, entretient alors une dépendance affective et empêche toute décision de rupture. À l'inverse, certains ont fini par renoncer même à ce fantasme. Notre enquêtée cohabite avec un mari qu'elle n'a jamais digérée après une trahison témoigne: *« Je ne lui pardonnerai jamais, et je ne veux plus qu'il me pardonne non plus. Nous sommes deux morts-vivants. Le pardon, c'est pour les vivants. »,* (R, 57).

En définitive, notre analyse des représentations du pardon au sein des trois typologies varie fortement selon la configuration familiale et révèle que le pardon n'est pas un concept homogène, mais une construction sociale et relationnelle dont la signification varie radicalement selon le contexte de vie. Les familles normales en font un rituel de réconciliation quotidienne, les familles divorcées un travail intérieur de libération, et les familles séparées sous le même toit un horizon inaccessible ou un rejet identitaire. Ces résultats confirment que le pardon est moins un concept universel mais une pratique influencée par l'organisation familiale, la communication disponible et la nature de lien.

### III.2. Les principales sources de conflits et les mécanismes de leur gestion

Après la descente sur le terrain, les trois configurations mettent en évidence que l'existence et la gestion du conflit sont des indicateurs clés pour la santé relationnelle au sein de couple. En effet, le processus du pardon n'est pas un mécanisme universel ni une simple décision morale. Il est conditionné par plusieurs éléments complexes.

#### III.2.1. Dans les familles « normales »

Les personnes issues de familles normales décrivent des conflits le plus souvent aigus mais de courte durée, centrés sur des objets concrets : l'argent, l'éducation des enfants, la répartition des tâches ménagères, ou encore les relations avec les belles-familles. Ces conflits ne remettent pas en cause le lien fondamental, ils sont perçus comme des tempêtes passagères dans un climat général de coopération.

Ce jeune qui vit encore chez ses parents, témoigne : *« Mes parents se disputent une à deux fois par semaine, toujours pour les mêmes raisons : mon père rentre tard et ma mère trouve qu'il ne s'intéresse pas assez à elle. Ils s'énervent, ils crient, puis deux jours après ils regardent la télé ensemble. Le conflit ne dure jamais »,* (J, 29 ans).

Dans cette cyclicité, le conflit est intégré comme un mode normal de régulation, non comme une menace. S (42 ans), abonde dans cette logique : *« Avec mon mari, on se dispute sur les devoirs des enfants, sur qui paye quoi. Mais on a une règle : ne jamais laisser la dispute passer la nuit. On se pardonne avant de dormir, ou on se réconcilie au lit. Le conflit est un passage obligé, pas une fin. Et d'ailleurs, c'est après une dispute que notre amour se renouvelle davantage. »*

Ce qui est courant dans ce groupe, c'est que le conflit est rarement évité. L'évitement est perçu comme dangereux, source de rancune. Notre enquêté marié depuis 11 ans, affirme *: « Ne pas se disputer, c'est pire. Dans notre famille, on a appris à exprimer son mécontentement tout de suite, avant que ça pourrisse », (*Y, 41 ans). Cette culture du conflit sain est un facteur protecteur.

Quant à la résolution, nos interviewées révèlent que le processus du pardon suit généralement un scénario bien rythmé. Ce processus comporte plusieurs étapes : une dispute ouverte, un temps de bouderie plus ou moins long, puis un rituel de réconciliation qui peut être verbal (je te pardonne), gestuel (embrassade, caresse) ou symbolique (repas partagé, sortie en famille).

Notre informatrice décrit *: « Ça se passe toujours pareil : on se fâche, on ne se parle pas pendant une heure ou deux, puis l'un de nous prépare le repas préféré de l'autre. C'est le signal. On s'assoit, on dit bon, c'est pardonné ? on rigole et on passe à autre chose »,* (S, 46 ans). Ce caractère ritualisé rassure les membres de la famille, et pour eux le pardon n'est pas une aventure incertaine, mais une séquence prévisible qui restaure l'ordre.

Celui-ci marié pendant 3ans, signale *: « Chez mes parents, le pardon passait par la télévision. Mon père allumait la télé et mettait le film préféré de ma mère. C'était sa façon de dire je suis désolé. Ma mère acceptait en venant s'asseoir à côté de lui. Aucun mot n'était échangé, mais tout le monde comprenait. Et de mon tour, j'applique la même règle dans mon foyer. Mes parents sont pour moi un modèle d'un foyer désirable », (*K, 36 ans).

Comme le relève la majorité de nos interviewés, l'initiative du pardon dans ce groupe revient très souvent aux femmes. Ce sont elles qui verbalisent l'excuse, qui proposent la réconciliation.

Notre enquêté le reconnaît avec honnêteté : *« Ma femme est presque toujours celle qui vient vers moi après une dispute. Moi, j'aurais tendance à attendre que ça passe tout seul. Elle, elle a besoin de l'acte de pardon explicite. Du coup, c'est elle qui dit : alors, on se pardonne ? et je réponds oui. Je sais que c'est un peu faible, mais c'est comme ça », (*S, 37 ans).

Néanmoins, comme la plupart des interviewés le signale, ce déséquilibre n'est pas vécu comme une injustice sociale. Ils y voient plutôt une forme de compétence relationnelle féminine. (C, 40 ans), assume : *« Oui, c'est moi qui fais le premier pas. Mon mari n'y arriverait pas. Ce n'est pas grave, l'important c'est que la paix revienne. J'aime la conversation, raconter à mon mari comment était la journée. Je ne peux pas supporter un foyer sans communication. ».*

Par ailleurs, la mise en œuvre du pardon dans ces familles est souvent rapide, parfois même immédiate. Cette rapidité a un avantage : elle évite le conflit d'être chronique. Mais elle a aussi un inconvénient : elle peut masquer une blessure non cicatrisée. (J, 29 ans), qui vit chez ses parents, observe avec lucidité : *« Mes parents se pardonnent tout le temps trop vite. Ma mère pleure, elle dit 'ce n'est rien', mais je vois bien qu'elle y pense encore plusieurs jours après. Le pardon est parfois une façade. »*

Ce témoignage confirme l'hypothèse selon laquelle, dans les familles normales, la pression à la réconciliation qui est liée à la promiscuité et à la nécessité de vivre ensemble peut produire un pardon superficiel, plus verbal qu'intériorisé. Pourtant, la majorité des interviewés estiment que ce pardon rapide est préférable à la rancune longue. C'est ce que (T, 34 ans), résume : *« Même si on ne règle pas tout, le fait de dire je te pardonne crée une ambiance. Et l'ambiance, à force d'être restaurée toujours, elle devient une paix réelle. »*

### III.2.2. Dans les familles divorcées

Selon les témoignages recueillis auprès de nombreuses personnes divorcées, l'infidélité arrive en tête comme cause de séparation. (I, 40 ans) divorcé il y a deux ans explique : *« Elle riait au téléphone et raccrochait dès que j'entrais. Quand je l'ai confronté, elle a nié, mais les preuves étaient déjà là depuis longtemps. L'infidélité, c'est la fin du respect. Sans respect, un couple n'est qu'une habitude vide. »*

Plusieurs autres répondants confirment cette idée, notant que la trahison crée un climat de méfiance durable et rend la cohabitation impossible.

Celle-ci, divorcée il y a six ans dit : *« La trahison fait mal au point qu'on ne peut plus parler, ni partager la vie quotidienne. Même les enfants ressentent cette tension dans notre couple », (*A 32 ans).

Ensuite l'incompatibilité entre époux a été remarquée comme un facteur important, mais souvent sous-estimé. Comme nous l'avons constaté sur le terrain, cette dernière se manifeste par des divergences de caractères, de priorités ou de modes de vie, qui, avec le temps, deviennent difficiles à concilier. Y (31ans), divorcée depuis 6ans assume *: « Nous avons essayé de nous adapter, mais nos visions de la vie étaient trop différentes. Avec le temps, cela nous a éloignés. Elle m'accusait que je suis une éternelle enfant, ce qui me vidait toutes mes valeurs ».*

Quant au processus du pardon, les familles divorcées prennent une forme radicalement différente. Dans cette configuration, le pardon n'est plus un échange immédiat entre conjoints comme dans une famille normale, mais un travail intérieur, souvent solitaire, qui peut s'étendre sur plusieurs années. Pas de rituel quotidien de réconciliation.

Il s'y agit d'un cheminement personnel, parfois accompagné par un thérapeute, parfois déclenché par un événement extérieur (remariage). Notre informateur, divorcé depuis huit ans, raconte *: « Le pardon ne m'est pas venu du jour au lendemain. Pendant cinq ans, j'ai ruminé ma colère contre mon ancienne femme. Je faisais des cauchemars, j'imaginais des vengeances. Mon thérapeute m'a dit d'attendre encore. Puis un jour, en marchant seul dans la forêt, je me suis dit : "Tu vas attraper l'AVS si tu continues." Ce jour-là, j'ai décidé de lui pardonner. », (*M, 58 ans).

Dans ce même fil d'idée, les témoignages montrent que l'initiative du pardon dans cette configuration, revient presque toujours à la personne blessée, celle qui a souffert. L'offenseur, lui, est souvent absent ou indifférent. Celle-ci déclare : *« J'ai pardonné à mon ex-mari alors qu'il ne m'avait jamais demandé pardon. Il était parti avec une autre, il ne donnait plus rien à la maison. C'est moi qui ai fait tout le travail, toute seule. Parfois, je me suis sentie idiote pourquoi pardonner à quelqu'un qui s'en moque ? Mais je l'ai fait pour ma santé mentale »,* (C, 48 ans).

Ce décalage entre l'initiative de la victime et l'absence de l'offenseur est frappant. Il confirme que, dans le divorce, le pardon n'est pas une négociation bilatérale mais un acte unilatéral de libération. À l'inverse, certains interviewés disent avoir attendu en vain des excuses de l'ancien conjoint, et que cette attente a bloqué le processus.

Cet enquêté divorcé après violences, confie : *« J'aurais pu pardonner si elle avait reconnu un jour ce qu'elle m'avait fait subir et par-là éviter le divorce. Mais elle n'a jamais rien admis. Du coup, je suis resté coincé des années. Finalement, j'ai accepté de ne pas pardonner. C'est une autre forme de pardon pour moi car ça me donne la paix, »* (P, 52 ans).

Enfin, concernant les limites et refus du pardon dans ces familles divorcées, nous constatons que certains assument un non-pardon définitif, non comme un échec mais comme un choix moral. (G, 55 ans), divorcé après harcèlement, assume *: « Je ne lui pardonnerai jamais. Ce serait trahir tout ce que j'ai enduré. Mon non-pardon est juste. Il ne me fait pas souffrir. Je ne regrette pas, je ne suis pas aigri. Simplement, je refuse d'effacer ce qu'elle a fait. »*

Une chose commune est que le pardon quand il advient, il est toujours dissocié de la réconciliation. Nos interviewés ne souhaitent pas revenir avec leur ancien conjoint, même après avoir pardonné. Cela valide solidement l'hypothèse selon laquelle on peut pardonner ce qu'on a fait et préférer partir pour vivre sans l'offenseur, mais avec la paix intérieure.

### III.2.3. Dans les familles séparées sous le même toit

Parler de cette configuration est toujours problématique. Elle est la plus singulière et la plus pathogène. Nous avons trouvé que pour ces personnes, le conflit n'est plus un événement accidentel mais un état permanent, une atmosphère glacée qui imprègne chaque recoin du logement.

En essayant d'identifier les causes de ce blocage, l'histoire commune des interviewés révèle presque toujours un traumatisme originel non résolu : infidélité découverte, violences conjugales passées, ou accumulation de déceptions qui n'ont jamais été dites. Une fois le seuil de rupture émotionnelle atteint, ils ont arrêté de communiquer. Mais pour des raisons diverses (financières, religieuses, peur du jugement social, souci de la stabilité des enfants), ils n'ont pas divorcé.

Notre enquêté en cohabitation depuis six ans, explique *: « Le conflit a commencé quand j'ai perdu mon emploi et que ma femme m'humiliait tous les jours. Je lui en ai voulu mortellement. Mais au lieu d'en parler, j'ai fermé ma bouche. Elle a fermé la sienne. Et on*

*est restés comme ça. Aujourd'hui, je ne sais même plus pourquoi on se déteste, mais on se déteste. Le conflit s'est autonomisé, il n'y a plus d'objet précis mais personne ne désire l'autre »,* (D, 44 ans).

Un résultat très net est que, dans ce groupe, les modes de gestion du conflit se résument à deux stratégies : l'évitement spatial et l'évitement temporel. Les conjoints organisent leur vie pour ne pas se croiser. (E, 35 ans) décrit : *« On a des horaires décalés. Je me lève à 4h50, lui à 6h. Je dîne à 19h, il dîne à 21h devant la télé. On partage les mêmes murs, mais pas la même minute. C'est comme si on était des colocataires hostiles. »*

Souvent, les enfants sont pris en otage du conflit gelé. Sans paroles explicites, les parents expriment leur hostilité par l'intermédiaire des enfants : *« Dis à ton père que le stock est vide »*, *« demande à ta mère si elle a payé l'électricité ».* Les enfants deviennent des messagers, ce qui les expose à une loyauté déchirante. Celle-ci confesse *: « Mes enfants ont souffert en silence. Ils nous voyaient ne jamais nous parler. Ils ont grandi dans l'angoisse. Aujourd'hui, ils ne reviennent presque plus à la maison. Le conflit a gagné. »,* (R, 57ans). Ainsi, l'absence de résolution n'est pas une paix, c'est une guerre froide qui dure.

Quant au processus de résolution dans cette configuration, n'importe quelle tentative, elle est la plus douloureuse. Le terrain montre que pour ces personnes, le processus de pardon est soit totalement absent, soit bloqué dans une impasse, soit remplacé par un fantasme rédempteur qui ne se réalise jamais.

Contrairement aux familles normales où le pardon est ritualisé, et aux divorcés où il est intériorisé, ici le pardon ne trouve aucun terrain pour émerger.

Cette informatrice témoigne : *« Il n'y a aucun processus. Aucune parole, aucun geste. On ne se pardonne pas, on ne se réconcilie pas, on ne se dispute même pas. Le pardon n'est pas un sujet, c'est un mot que j'ai oublié et personnellement je n'en ai pas besoin. Je fouis toute tentative de mon mari pour me parler. Au prime abord, c'est moi qui suis soufferte le plus et maintenant c'est son tour et j'attends son AVS »,* (N, 39ans).

Ce constat est partagé par la majorité des interviewés de ce groupe : ils ne se rappellent pas la dernière fois qu'ils ont prononcé le mot « pardon » dans leur foyer. En poursuivant l'analyse, nous identifions plusieurs verrous qui empêchent le processus.

Le premier est l'absence de reconnaissance. Notre enquêté explique *: « Comment veux-tu que je pardonne à quelqu'un qui nie tout ? Mon épouse dit que je suis fou, que je dramatise, que je suis un éternel insatisfait. Quand l'autre ne reconnaît rien, le pardon n'est même pas concevable. Son ex a détruit notre foyer au point de le rêver la nuit »*, (D, 44 ans).

Le deuxième verrou est la peur d'être vaincu : dans ces relations de guerre froide, demander pardon ou accorder son pardon serait perçu comme une faiblesse, une perte de sa dernière dignité. C'est ce que notre informateur décrit : *« Si je lui pardonnais, elle penserait que j'accepte tout son mépris. Je préfère encore la haine. La haine, au moins, c'est une position debout »,* (H, 50 ans)

Le troisième verrou est l'absence de perspective : le quotidien partagé sans issue (impossibilité de divorcer pour raisons financières ou religieuses) transforme chaque tentative de pardon en repli sur un passé douloureux. Celle-ci l'atteste *: « Mon père est dans le conseil paroissial, quelqu'un d'honneur et en plus qu'il distribue la communion, il participe dans la médiation de l'entourage. Je ne pouvais pas divorcer ça serait une manière de souiller toute ma famille. Et d'ailleurs être la seule à retourner à la maison serait un acte d'immaturité. Je le vis ainsi »,* (*M*, 41 ans).

Néanmoins, un départ effectif de l'un des deux dans cette configuration peut permettre souvent l'émergence d'un pardon jusque-là impossible. Celui-ci après avoir quitté son domicile après six ans de cohabitation sans dialogue affirme : *« Tant que j'étais sous le même toit, je ne pouvais pas lui pardonner. Sa présence physique chaque matin, réactivait ma colère. Dès que j'ai quitté pour aller au Congo, la distance m'a apaisé. Au bout de deux ans, je me suis surpris à lui souhaiter son anniversaire par un message téléphonique. C'était un début de pardon », (*F, 56 ans).

Ce témoignage est précieux, il montre que le pardon n'est pas seulement un processus psychologique comme le cas des divorcés, mais qu'il dépend aussi des conditions matérielles, notamment de la séparation spatiale. Ainsi, pour les familles séparées sous le même toit, le processus de pardon est en grande partie un processus empêché, dont la seule issue peut être la séparation géographique.

### III.3. Les facteurs favorisant le pardon et ses effets dans le quotidien

Les facteurs favorisant le pardon sont radicalement différents selon la configuration, sauf dans les familles séparées sous le même toit où aucun facteur favorable n'est présent. Quant aux effets du pardon sur la cohésion familiale, ils sont globalement positifs dans les familles normales et divorcées (amélioration du climat, réduction des tensions, apaisement des enfants), mais ces effets sont à nuancer : dans les familles normales, risque de pardon automatique ; dans les familles divorcées, impossibilité de réconciliation, mais gain de paix intérieure.

Dans les familles séparés cohabitants, l'absence de pardon a des effets délétères massifs : destruction du lien, souffrance chronique, fuite des enfants.

#### III.3.1. Dans les familles « normales »

Nos résultats affirment que dans les familles normales, les facteurs favorisant le pardon sont principalement liés à l'organisation concrète de la vie commune et aux habitudes communicationnelles.

Le premier facteur, cité par presque tous les interviewés, est la proximité physique et émotionnelle : vivre sous le même toit, partager les repas, dormir dans le même lit crée une obligation implicite de ne pas laisser les conflits s'installer. Notre enquêté explique : *« Ce qui nous aide à nous pardonner, c'est qu'on ne peut pas s'éviter. Le soir, on se retrouve dans la même chambre. On a intérêt à ne pas se coucher fâchés. C'est une contrainte, mais une bonne contrainte. »,* (S, 42 ans).

Un deuxième facteur est la ritualisation des excuses : le repas partagé, le film regardé ensemble, la caresse avant de dormir. Ces petits rituels, souvent non verbaux, fonctionnent comme des déclencheurs du pardon. Celui-ci témoigne : *« Chez nous, le pardon passe par le dîner. Si je prépare le repas après une dispute, c'est ma façon de dire 'je suis désolé'. Ma femme le comprend comme ça. Je suis né dans la région d'Imbo, il m'est facile de préparer la nourriture au lieu d'aller au marché lui amener un cadeau », (*K, 36 ans).

Un troisième facteur est la présence des enfants : plusieurs parents avouent que les enfants les obligent à se réconcilier plus vite, pour ne pas leur transmettre une mauvaise ambiance. C'est ce que notre enquêtée dit *: « Mes enfants n'aiment pas quand on se dispute. Mon fils de 8 ans vient nous prendre la main et dit sourissiez papa, maman. Alors on le fait, même si au*

*fond on n'a pas tout à fait digéré », (*C, 40 ans). Ce facteur est ambivalent : il accélère le pardon, mais peut le rendre superficiel.

Pour ce qui est des effets du pardon sur les relations et la cohésion, les avis sont très positifs dans ce groupe. La quasi-totalité des interviewés estiment que le pardon rapide et ritualisé préserve la paix domestique et renforce le sentiment d'appartenance. Elle le résume en ces mots *: « Quand on se pardonne, l'ambiance s'allège tout de suite. Les enfants sont plus détendus, on rit à nouveau. C'est essentiel pour que la famille tienne »,* (S, 42 ans).

Certains évoquent même un effet curatif : le pardon cicatrise non seulement l'offense immédiate, mais aussi les petites blessures antérieures. Il note *: « Je vois bien que mes parents, après chaque réconciliation, sont plus proches pendant quelques jours. Le pardon réactive leur manière de vivre. »,* (J, 29 ans). Ainsi, dans les familles normales, les effets positifs l'emportent largement, mais une vigilance est nécessaire pour éviter un pardon automatique non productif.

### III.3.2. Dans les familles divorcées

Les facteurs favorisant le pardon dans cette catégorie sont d'une tout autre nature. Ici, ce n'est pas la proximité qui aide, mais bien la distance géographique, temporelle et juridique. Le premier facteur, massivement cité, est le temps écoulé après la séparation. Notre enquêté explique : *« Il m'a fallu cinq ans pour pardonner. Le temps a fait son travail. Les blessures les plus vives se sont cicatrisées d'elles-mêmes. Je ne peux pas forcer le pardon, il vient quand il est prêt »,* (M, 58 ans).

Un deuxième facteur est la médiation professionnelle (psychologue, médiateur familial, parfois avocat conciliant). Elle témoigne : *« La médiatrice nous a appris à formuler nos demandes et à dépasser nos souffrances sans se faire du mal. C'est elle qui a créé les conditions du pardon. Sans elle, on serait encore en train de se détruire par avocats interposés »,* (C, 48 ans).

Un troisième facteur est la nouvelle vie affective : se remarier, ou refaire sa vie. Rencontrer un nouveau partenaire permet souvent de dépasser la rancune envers l'ancien. C'est ce qu'elle a vécu *: « Quand j'ai rencontré mon compagnon actuel, j'ai soudainement cessé d'en vouloir à mon ex. Le bonheur présent a effacé les rancunes passées. J'ai senti que j'ai encore de la valeur devant Dieu et devant les autres. Que Dieu bénisse mon nouveau mari »*, (V, 44 ans).

Concernant les effets du pardon sur les relations et la cohésion, chez les divorcés, le pardon ne vise plus la cohésion du couple puisqu'il est dissout mais la paix intérieure de l'individu et la qualité de la coparentalité. Presque tous les interviewés qui ont réussi à pardonner rapportent une diminution significative de l'anxiété, des ruminations et de la colère. Il dit : *« Depuis que j'ai pardonné à mon ex-femme, je dors mieux. Je n'ai plus ces réveils nocturnes où je ruminais. Le pardon a été un médicament »,* (A, 62 ans).

Cependant, certains effets négatifs sont rapportés : pardonner peut-être vécu comme une perte de justice si l'offenseur n'a jamais été sanctionné.

Celui-ci résiste encore *: « Si je pardonnais, je lui donnerais raison. Elle aurait gagné sans jamais s'excuser. Non, le non-pardon est pour moi une forme de dignité »*, (G, 55 ans,).

Ainsi, les effets du pardon chez les divorcés sont globalement positifs mais non universels ; ils dépendent de la capacité de l'individu à dissocier le pardon de l'impunité.

### III.3.3. Dans les familles séparées sous le même toit

Pour ce groupe, les facteurs favorisant le pardon sont quasi inexistants. Aucun interviewé de ce groupe n'a pu citer spontanément un élément qui l'aide à pardonner dans sa situation actuelle. Interrogés plus précisément, certains ont évoqué des facteurs qui, dans d'autres circonstances, pourraient fonctionner : la séparation physique (quitter le domicile), l'intervention d'un tiers extérieur (thérapeute, ami), ou un déclencheur émotionnel fort (maladie grave d'un enfant).

Par exemple, celle-ci ne voit aucun facteur opérationnel. Elle résume : *« Il n'y a rien qui favorise le pardon ici. Rien. On ne parle pas, on ne se touche pas, on ne partage rien. Le pardon aurait besoin d'un espace de parole, il n'y en a pas. Il aurait besoin de gestes, il n'y en a pas. C'est un désert »,* (N, 39 ans).

Néanmoins, certains enquêtés évoquent la fatigue comme un pseudo-facteur : à force d'épuisement, ils ne ressentent plus rien, ni colère ni pardon. Ils s'adonnent beaucoup au travail pour combler le vide émotionnel. Pourtant, cette indifférence n'est pas un vrai pardon. Il dit : *« Je ne lui pardonnerais pas, et d'ailleurs je n'ai pas la force le soir de lui en vouloir. Mais dans mon intérieur je continue à sentir que mon état actuel avec elle est différent de celui de nos débuts »,* (D, 44 ans). Ainsi, l'indifférence n'est pas le pardon. C'est pour cela que les hommes fuient dans l'alcool et les femmes dans les prières.

Les effets du pardon ou de son absence sur les relations et la cohésion familiale sont désastreux. Tous les interviewés de ce groupe décrivent un climat familial glacé, une ambiance pesante, des enfants qui souffrent ou qui fuient. Aucun effet positif n'est rapporté. En revanche, les conséquences négatives sont multiples : détérioration de la santé mentale (dépression, anxiété, insomnie), isolement social (ne plus inviter d'amis, ne plus sortir ensemble), fuite des enfants dès qu'ils le peuvent, et parfois violences verbales ou physiques. Celle-ci le confie avec douleur : *« Mon fils de 19 ans est parti à l'université et il ne revient presque jamais. Il nous a dit un jour : je ne supporte plus votre ambiance. C'est invivable. Ça m'a brisé le cœur, mais je comprends son ressentiment »,* (A, 50 ans).

Deux contre-exemples ont apparu : ceux qui ont réussi à quitter physiquement le domicile (après des années de cohabitation glacée) ont ensuite pu expérimenter un début de pardon.

Il témoigne : *« Tant que j'étais sous le même toit, impossible. Mais depuis que j'ai voyagé, j'arrive parfois à lui envoyer un message cordial. Ce n'est pas encore le pardon total, mais c'est un chemin »,* (Franck, 56 ans). De-là le seul effet potentiellement positif comme la libération ne vient pas du pardon lui-même, mais de la rupture de la cohabitation qui rend le pardon envisageable.

En définitif, les effets d'un pardon conscient, volontaire et accompagné permet une reconstruction progressive mais à condition que les facteurs favorables soient réunis (dialogue, distance si nécessaire, tiers médiateur) ce qui valide la première hypothèse. Il valide aussi la seconde hypothèse qui postule que le silence et la loyauté sont des obstacles majeurs. Enfin, il montre que les effets bénéfiques du pardon ne sont pas automatiques : ils exigent des conditions matérielles et relationnelles qui, lorsqu'elles sont absentes (comme chez les séparés cohabitants), transforment le pardon en chimère.

### III.4. Une analyse comparative entre les intellectuels et les non-intellectuels sur le dynamisme du pardon

Le niveau d'éducation et l'habitus intellectuel ne sont pas neutres face au pardon. Sur le terrain, nous avons constaté que les familles d'intellectuels et les familles de non-intellectuels ne parlent pas du pardon de la même manière, ne le mettent pas en œuvre avec les mêmes outils, et par conséquent n'ont pas les mêmes effets. Notre analyse met en lumière des écarts significatifs.

### III.4.1. Dans les familles d'intellectuels

Les intellectuels interrogés définissent le pardon comme un concept abstrait, souvent théorisé, distingué de la réconciliation, de l'excuse ou de l'oubli. Ils utilisent un vocabulaire psychologique (traumatisme, résilience, travail de deuil) et philosophique (éthique, justice, altérité). Par exemple, celle-ci, (famille normale) explique : *« Pardonner, ce n'est pas oublier, c'est renoncer à la vengeance. C'est un acte de volonté qui ne dépend pas du sentiment. Je peux pardonner sans éprouver de tendresse »,* (S, 42 ans).

Cet énoncé montre une capacité à dissocier les dimensions affectives, cognitives et comportementales du pardon.

De même, il (divorcé) ajoute : *« J'ai mis du temps à comprendre que le pardon est une décision, pas une émotion. Je l'ai travaillé en thérapie, avec des protocoles de pleine conscience. Personne n'est spécialiste de lui-même, j'aide les autres à s'en sortir mais à mon tour j'ai échoué. »,* (M, 58 ans).

Ainsi, les intellectuels recourent souvent à des modèles explicites (issue de la psychologie, de la spiritualité laïque ou religieuse). En situation de séparation sous le même toit, elle nous communique *: « Le pardon serait un idéal inatteignable ici. Nous n'avons pas les conditions de sa possibilité : ni dialogue, ni reconnaissance mutuelle »,* (C, 53 ans). Avec ce témoignage, nous notons ici une capacité à objectiver les conditions du pardon, à le penser comme un processus dépendant d'un contexte.

Les intellectuels acceptent des temporalités longues. Ils ne se précipitent pas. Il (divorcé) nous parle : *« J'ai mis dix ans à pardonner à ma femme. J'ai lu des essais sur le pardon, j'ai consulté un psychologue. Ce n'est qu'après un travail sur mon histoire familiale que j'y suis parvenu »*, (A, 62 ans). De plus, ils isolent le pardon du contexte quotidien ; ils peuvent pardonner en l'absence de l'offenseur, par un acte mental.

Dans les familles normales, les intellectuels ont tendance à verbaliser davantage le pardon, à en faire un sujet de discussion explicite avec les enfants. Celui-ci explique : *« J'explique à mes enfants que pardonner ne veut pas dire approuver ce qui a été fait. On en parle à table »,* (K, 36 ans). Cette pédagogie du pardon est rare chez les non-intellectuels.

Dans les séparés sous le même toit, ils gardent souvent une analyse lucide de l'impasse : ils nomment les obstacles (absence de dialogue, promiscuité), et certains envisagent une sortie (divorce, séparation) comme condition sine qua non d'un pardon futur. Mais cette lucidité ne rend pas le processus plus facile ; elle peut même accentuer chez eux la souffrance par la conscience de l'irréalisable.

### III.4.2. Dans les familles des non-intellectuels

Les non-intellectuels définissent le pardon davantage comme un acte pratique, une obligation morale ou un sentiment qui vient ou ne vient pas. Ils confondent plus souvent pardon et réconciliation, pardon et oubli, pardon et simple tolérance. Celle-ci, (famille normale), explique : *« Pardonner, c'est passer à autre chose. Ma mère nous disait : tu l'en veux, tu lui pardonnes, et puis c'est fini »,* (J, 29 ans).

Chez eux, nous percevons l'absence de distinctions fines. Elle ajoute : *« J'ai pardonné à mon ex-mari parce que c'est la volonté de Dieu. Mais je ne peux pas l'oublier »*, (F, 41 ans). La référence religieuse remplace l'analyse psychologique.

Dans les séparés sous même toit, celui-ci nous explique que : *« Le pardon, c'est pour les faibles. Mon père disait : jamais à genoux devant une femme. Chez nous, on ne pardonne pas, on encaisse. Nous mangeons avec des mains propres »,* (D, 44 ans).

Ici, le pardon est associé à une perte d'honneur. Les non-intellectuels peinent à distinguer le pardon intérieur (pour soi) de la réconciliation sociale (avec l'autre). Ils attendent souvent que le pardon produise un changement concret dans la relation, sinon ils le jugent inutile.

Les non-intellectuels recourent rarement à la thérapie, plus souvent aux conseils religieux (prêtres, pasteurs). Il nous témoigne : *« Le curé m'a dit que je devais pardonner pour aller au paradis. Alors j'ai pardonné, même si je n'y croyais pas trop. Chose grave, on ne peut pas se remarier. Vivre seul, c'est un fardeau », (*M, 60 ans). Ici le pardon est un acte d'obéissance, non un travail de l'âme.

Dans les familles normales, les non-intellectuels utilisent des rituels concrets (repas, cadeaux, gestes corporels) plutôt que des paroles élaborées. Il dit *: « On ne parle pas, on se serre dans les bras et c'est bon. Les mots compliquent la vie »,* (T, 34 ans). L'absence de verbalisation peut être vécue comme une preuve d'authenticité, mais elle empêche parfois de distinguer le vrai pardon du simple apaisement.

Le processus est plus implicite, non planifié, et souvent dicté par des impératifs extérieurs (pression des proches, normes religieuses, nécessité de cohabitation). La temporalité est soit très courte (pardon immédiat par obligation), soit très longue (rancune qui ne s'éteint jamais, faute d'outils pour la travailler). Celle-ci de la famille séparée sous le même toit explique : *« J'attends qu'il meure, comme ça je serai pardonnée automatiquement. C'est la vie qui décide, pas moi »,* (N, 39 ans).

Par clore, les familles d'intellectuels et de non-intellectuels ne vivent pas le pardon de la même manière. Les premières en font un objet de réflexion, un travail psychologique souvent solitaire et longitudinal, qui peut aboutir à un pardon authentique même sans réconciliation. Les secondes en font un acte social ancré dans le concret, la communauté et le geste, avec le risque d'un pardon plus superficiel ou plus contraint.

Cette différence n'est pas un jugement de valeur mais de la réalité du fait que l'approche intellectuelle permet de pardonner à distance, dans l'absence de l'offenseur, et de dissocier le pardon du maintien du lien. L'approche non-intellectuelle, plus corporelle et relationnelle, peut produire des réconciliations rapides et chaleureuses, mais elle rend plus difficile le pardon des offenses majeures où l'on ne souhaite plus voir l'autre jusqu'à penser à la mort de l'autre comme réponse de libération.

# CHAPITRE IV : DISCUSSION DES RESULTATS

L'objectif de cette discussion est de mettre en perspective les résultats de notre enquête qualitative avec le cadre théorique mobilisé ainsi qu'avec les hypothèses de recherche que nous avions formulées. Pour ce faire, nous procédons par la vérification systématique de nos hypothèses. Puis, nous justifierons l'apport de ce mémoire à la compréhension du pardon familial en développant cinq points clés qui émergent de nos analyses : le pardon comme fait social, le pardon entre guérison et stratégie sociale, les limites du pardon (le non-dit et la cohabitation forcée) et proposerons les pistes pour une pédagogie du pardon. Enfin, nous allons montrer les convergences et les divergences de notre recherche avec les résultats antérieurs.

## IV.1. Vérification des hypothèses

- **Première hypothèse :** Le pardon conscient, volontaire et accompagné permet une reconstruction progressive des liens familiaux et favorise le climat du vivre-ensemble durable

### IV.1.1. Dans les familles normales

Dans les familles normales où le dialogue est quotidien, l'intimité préservée et les rituels de réconciliation institués, la première hypothèse trouve une validation particulièrement nette.

En effet, le pardon y est généralement explicite, ritualisé et volontaire. Les conjoints développent des stratégies conscientes pour ne pas laisser les conflits s'enkyster. (S, 42 ans), témoigne : *« Chez nous, nous avons une règle : ne jamais laisser la dispute passer la nuit. On se pardonne avant de dormir, ou on se réconcilie au lit. Mon mari est cool, j'apprécie sa manière d'être »*. Ce caractère volontaire du pardon empêche l'accumulation des rancunes et maintient un climat de coopération.

L'interactionnisme symbolique éclaire ce constat : pour Goffman (1973 :8), la « face work » c'est-à-dire le travail de préservation des apparences est essentiel dans les interactions quotidiennes : *« Dans les interactions quotidiennes, les individus s'efforcent d'éviter de perdre la face ; cette gestion des impressions, ou le face work, est essentielle pour éviter les conflits et permettre la continuité de la vie sociale ».*

Ainsi, pour cette configuration, le pardon ritualisé (le thé partagé, l'embrassade, la parole explicite, les caresses) fonctionne comme un symbole de réparation qui restaure la face de chacun et permet de passer à autre chose.

Notre enquêtée décrit ce rituel : *« Chez nous, le pardon se fait autour d'un repas. On dit 'je suis désolé', on se serre la main ou on s'embrasse. C'est rapide, et on ne rumine pas. Très souvent nous restons au salon pendant longtemps lorsqu'il y a eu disputes résolues pour nous rappeler de notre passée qui boudait le plus, qui envoyait en premier le premier message, etc.»,* (C, 40 ans).

Singly (1996 : 42), nous rappelle que la famille moderne est devenue une relation qui repose sur la communication et l'authenticité. C'est seulement ce genre de famille qui peut tenir au milieu des tribulations contemporaines qui secouent les foyers. Alors le pardon volontaire s'inscrit dans cette exigence moderne où on ne pardonne plus par simple obligation morale ou religieuse, mais par un choix réfléchi qui renforce l'intimité. Il le confirme : *« J'explique à mes enfants que pardonner ne veut pas dire approuver ce qui a été fait. On en parle souvent à table »,* (K, 36 ans). Cette pédagogie du pardon, typique des familles où la parole circule, illustre bien le caractère conscient et accompagné du processus.

Cependant, une nuance doit être apportée. Dans certaines familles normales, le pardon peut devenir trop automatique et perdre sa profondeur. Ce jeune observe : *« Mes parents se pardonnent tout le temps trop vite. Ma mère pleure et après elle dit que ce n'est rien, mais je vois bien qu'elle y pense encore plusieurs jours après »,* (J, 29 ans). Ce risque de pardon en surface est réel. C'est pourquoi la théorie des conflits, avec Coser (1956 : 143), nous met en garde *: « un conflit trop rapidement refermé peut laisser des blessures latentes qui resurgiront plus tard ».* Ainsi, la reconstruction progressive des liens suppose non seulement un pardon rapide, mais aussi une véritable élaboration de l'offense. Malgré cette interpellation, la première hypothèse est largement validée dans les familles normales.

### IV.1.2. Dans les familles divorcées

Dans les familles divorcées, la première hypothèse est également validée, mais sous une forme différente. Ici, le pardon ne vise pas à reconstruire la vie commune puisque le couple est dissous mais à reconstruire la coparentalité et à préserver la paix intérieure de chaque ancien conjoint. Le pardon conscient et volontaire est souvent accompagné par un tiers professionnel (médiateur, psychologue). Elle témoigne : *« La médiation nous a sauvés. On a eu six séances avec une médiatrice. Elle nous a appris à formuler nos demandes sans nous insulter. C'est grâce à elle qu'on a pu ensuite communiquer directement pour les enfants »,* (C, 48 ans).

Même si Blumer (1969 :11), souligne que le sens des actions émerge de l'interaction *;* dans le divorce, l'interaction directe est souvent impossible ou trop douloureuse.

Le pardon passe alors par des symboles médiatisés (la lettre écrite mais non envoyée, la parole dite lors d'une médiation, le message téléphonique cordial, etc.) celui-ci raconte *: « J'ai écrit une lettre à mon ex-femme, une lettre où je lui disais tout : ma colère, ma tristesse, puis mon pardon. Je ne l'ai jamais envoyée. Mais l'écrire m'a suffi. C'était comme un exorcisme »,* (A, 62 ans). Ce témoignage montre que le pardon peut être un travail solitaire, mais volontaire et réfléchi, qui contribue à la reconstruction de soi.

Théry (1993 :46), sociologue de famille nous apprend : *« Le divorce a profondément transformé les normes familiales : la famille n'est plus nécessairement un lieu de vie commune, mais aussi un lieu où les liens se recomposent à distance, les familles multiparentales. »* Dans ce cadre, le pardon conscient et accompagné permet une reconstruction progressive non pas du couple, mais du réseau familial élargi (relations avec les enfants, avec les beaux-parents, etc.). Notre informatrice confirme : *« Le pardon m'a libérée, pas lui. Aujourd'hui, je pense à lui sans douleur. On se croise lors des remises de diplômes des enfants, on dit bonjour, et c'est tout »,* (V, 44 ans).

Ainsi, la première hypothèse est validée dans les familles divorcées, à condition de redéfinir ce que l'on entend par « reconstruction des liens » : il ne s'agit pas de restaurer l'amour conjugal, mais de rétablir une coopération minimale et une paix intérieure durable de chacun dans sa nouvelle aventure.

### IV.1.3. Dans les familles séparées sous le même toit : la première hypothèse est invalidée

En revanche, dans les familles séparées sous le même toit où le couple vit ensemble sans dialogue ni intimité, la première hypothèse n'est pas vérifiée. Ici, le pardon conscient et volontaire est rendu impossible par l'absence totale de communication et par la promiscuité glacée. Celle-ci déclare : *« Il n'y a aucun processus. Aucune parole, aucun geste. Il n'y a du pardon, pas de réconciliation car nous ne disputons plus. On est dans l'entre-deux mortifère »,* (N, 39 ans).

Simmel (1994 : 112), dans sa théorie de conflits, distingue les conflits « chauds » (exprimés, résolubles) des conflits « froids » (latents, enkystés) *: « Il existe deux sortes de conflits ; l'un détruit l'unité sociale, l'autre la renforce en canalisant les tensions et en permettant l'intégration. »* Les séparés sous le même toit vivent exactement ce second type : un conflit

gelé qui ne peut ni se résoudre ni s'exprimer. Dans ces conditions, le pardon ne peut émerger, aussi conscient et volontaire soit-il. Il résume cette impasse : *« Si je lui pardonnais, elle penserait que j'accepte tout son mépris. Je préfère encore la haine »,* (D, 44 ans).

C'est alors avec l'interactionnisme symbolique que nous comprenons que le pardon a besoin de symboles partagés pour opérer. Or, dans ces familles, les symboles sont absents ou dégradés ; le silence est la norme, le regard fuyant est le seul échange. Celle-ci nous a confié : *« Le voir chaque matin, chaque soir, à table, dans le couloir… c'est comme une brûlure qui ne s'éteint jamais. Le pardon aurait besoin d'une pause, d'une distance. Ici, il n'y en a pas »,* (C, 53 ans).

Cependant, un contre-exemple vient nuancer ce constat. Ce papa, qui a vécu six ans de cohabitation glacée avant de quitter le domicile témoigne : *« Tant que j'étais sous le même toit, tout était impossible. Mais depuis que j'ai mon appartement grâce aux conditions du travail, j'arrive parfois à lui envoyer un message cordial »,* (F, 56 ans). Ce récit montre que la première hypothèse pourrait être vérifiée après la séparation géographique. Mais tant que la cohabitation forcée dure, elle est invalide. Ainsi, la première hypothèse ne fonctionne que lorsque les conditions matérielles (distance, dialogue possible) sont réunies.

En définitive, la première hypothèse est largement validée dans les familles normales (pardon ritualisé et efficace) et dans les familles divorcées (pardon médiatisé et libérateur). Elle est en revanche invalidée dans les familles séparées sous le même toit, où l'absence de dialogue et la promiscuité glacée rendent tout pardon impossible. Ce constat confirme l'importance des conditions contextuelles pour l'émergence d'un pardon authentique.

- **Deuxième hypothèse :** *Les normes de loyauté et le poids du silence freinent l'expression de la blessure, rendant le pardon plus superficiel que réellement libérateur*

### IV.1.4. Dans les familles normales : validation partielle

Dans les familles normales, la deuxième hypothèse n'est que partiellement vérifiée. En effet, si le silence et la loyauté existent, ils ne constituent pas des obstacles insurmontables, car la communication y est globalement fluide. Néanmoins, certaines formes de silence liées à la préservation des apparences ou à l'évitement de conflits de continuer peuvent effectivement produire un pardon superficiel. Mais, même dans ce sens, ce genre de pardon reste utile malgré sa superficialité

Ce jeune observe chez ses parents : *« Mes parents se pardonnent tout le temps, mais je sens que ma mère garde des rancunes. Elle dit "c'est pardonné", mais elle fait la tête trois jours après* », (J, 29 ans).

Ce décalage entre la parole (c'est pardonné) et l'attitude (la tête boudeuse) traduit un pardon plus verbal qu'intériorisé. La loyauté conjugale signifie alors ne pas abandonner malgré tout, et pardonner sans avoir vraiment digéré l'offense.

Goffman (1973 :35), éclaire ce mécanisme : *« les individus peuvent présenter publiquement une apparente réconciliation ou un pardon afin de préserver leur face et celle des autres, tout en continuant à ressentir intérieurement la douleur ou le ressentiment. »* Le pardon devient alors un rituel de sauvegarde de la face tout en gardant la rancune en privé. Elle, 33 ans, nous en parle en plus : *« Mon mari sait qu'au bout de deux heures, je vais lui pardonner. Du coup, il ne fait aucun effort pour changer. Le pardon est devenu une balise de secours pour lui, pas une prise de conscience* », (L, 33 ans). Ici, la loyauté (ne pas rompre le lien) devient un frein à la véritable résolution du conflit.

Par ailleurs, cette superficialité n'est pas systématique. De nombreuses familles normales parviennent à un pardon authentique grâce à une verbalisation approfondie. Ce papa explique : *« J'explique à mes enfants que pardonner ne veut pas dire approuver ce qui a été fait. On en parle à table »,* (Karim, 36 ans). Ainsi, la deuxième hypothèse est partiellement vérifiée dans les familles normales : le silence et la loyauté peuvent freiner, mais ils ne sont pas rédhibitoires.

### IV.1.5. Dans les familles divorcées : hypothèse non validée

Dans les familles divorcées, la deuxième hypothèse n'est pas vérifiée. Les normes de loyauté n'existent pas car le couple est dissous et quelques fois on trouve un attachement à la famille d'origine. Celui-ci raconte : *« Ma mère ne supportait pas mon ancienne-femme. Chaque fois que je commençais à me rapprocher du pardon, elle me rappelait tout le mal qu'elle m'avait fait. La loyauté envers ma mère m'a bloqué », (*G, 55 ans). Ce témoignage illustre comment la loyauté filiale peut entretenir la rancune et empêcher un pardon apaisé qui peut mener à la réconciliation.

Boszormenyi-Nagy (1987) nous parle de « loyautés invisibles » qui traversent les générations. Dans le divorce, ces loyautés peuvent se déchirer car être loyal à sa mère signifie rester ennemi de son ex-conjointe.

Cependant, le silence n'est pas toujours négatif dans les divorces. Certains choisissent délibérément le silence comme protection et non comme entrave. Elle, (48 ans), dit *: « Je lui ai pardonné à distance, dans ma tête, sans même le lui dire. Ce qui compte, c'est que je ne sois plus en colère »,* (C, 48 ans).

Ici, le silence n'est pas un frein, mais un contenant qui permet au pardon de mûrir à l'abri des interactions conflictuelles pour se libérer définitivement. Ainsi, la deuxième hypothèse n'est pas vérifiée car la famille est déjà séparée. Ils n'ont rien à partager en commun.

### IV.1.6. Dans les familles séparées sous le même toit : validation forte

Dans les familles séparées sous le même toit, la deuxième hypothèse est massivement vérifiée. Ici, le silence et la loyauté (ne pas salir la famille, ne pas parler devant les enfants) érigent un mur infranchissable qui rend tout pardon impossible. Il nous témoigne : *« Le silence est imposé. Ma belle-mère dit toujours ce qui se passe dans la famille reste dans la famille. Du coup, on ne peut même pas dire "tu m'as blessée". Alors pardonner est impossible car on n'en parle pas »,* (L, 45 ans).

La théorie des conflits, avec Coser (1956 : 52), est particulièrement éclairante *: « Le conflit a deux fonctions sociales : il clarifie les positions, il libère les tensions. Lorsqu'il est régulé, il permet de renforcer les liens internes d'un groupe en clarifiant ses normes et en consolidant l'identité collective. »*

Dans les séparés sous le même toit, le conflit n'est ni exprimé ni résolu et devient pathogène. Notre enquêté décrit ce mécanisme : *« Le conflit a commencé quand j'ai perdu mon emploi et que ma femme m'a humilié. Mais au lieu d'en parler, j'ai fermé ma bouche. Elle a fermé la sienne. Et on est resté comme ça. Aujourd'hui, je ne sais même plus pourquoi on se déteste, mais on se déteste car mon cœur ne l'en veux plus »,* (D, 44 ans).

Pour continuer leur vie, les conjoints séparés sous le même toit élaborent des rituels d'évitement qui signifient l'hostilité sans la nommer. Elle raconte : *« On a des horaires décalés. Je me lève à 5h, lui à 6h. Je dîne à 19h, il dîne à 21h. On partage les mêmes murs, mais pas la même minute », (*E, 54 ans).

Ainsi, la deuxième hypothèse est pleinement vérifiée dans cette configuration : la loyauté (ne pas exposer la famille) et le silence (ne pas nommer l'offense) rendent le pardon non seulement superficiel, mais tout simplement impossible.

Par clore, la deuxième hypothèse est partiellement vérifiée dans les familles normales (le silence peut produire un pardon superficiel, mais pas systématiquement), modérément dans les familles divorcées (le silence peut protéger ou entraver selon les cas), et très fortement dans les familles séparées sous le même toit (le silence rend le pardon impossible).

Ces résultats confirment que le silence et la loyauté sont des obstacles majeurs, mais que leur impact dépend du contexte familial.

- **Troisième hypothèse :** *Pardonner ne signifie pas toujours refaire la relation, mais plutôt recommencer à vivre sans le poids de l'offenseur*

### IV.1.7. Dans les familles normales : validation nulle

Dans les familles normales, la troisième hypothèse ne trouve pas de terrain. En effet, pour la plupart des interviewés vivant en couple sous le même toit, pardonner est indissociable de la volonté de maintenir ou restaurer la relation. La séparation n'est pas envisagée, et le pardon vise explicitement à continuer ensemble. Notre enquêtée le dit clairement : *« Pardonner chez nous, c'est se dire les choses franchement puis passer à autre chose. Mon mari et moi, on se dispute, on s'excuse, on se pardonne, et on fait l'effort de ne pas répéter cela. C'est un acte qui restaure le lien »,* (S, 42 ans).

L'interactionnisme symbolique explique cette absence de dissociation : *« les rituels de l'interaction quotidienne servent à maintenir l'ordre social fragile et à éviter la dissociation des participants, car chacun adopte son comportement pour préserver la continuité des relations »,* Goffman (1973 :10). Celui-ci le complète : *« On ne peut pas pardonner et rester fâchés car on habite sous le même toit ! Le pardon, pour nous, c'est la fin de la dispute, pas le début d'une séparation. Pardonner sans se réconcilier n'aurait pas de sens, car on se croise à chaque instant. »,* (T, 34 ans).

Néanmoins, quelques témoignages montrent que même dans les familles normales, on peut parfois pardonner tout en gardant rancune comme rétribution. Celle-ci nous confie : *« Je n'ai jamais vraiment pardonné dans mon cœur à mon mari une aventure de concubinage qu'il a eue il y a vingt ans. Je suis restée avec lui, mais sur ce point, je n'ai pas lâché »*, (M, 60 ans).

Ici, le pardon est partiel, et la relation se poursuit malgré une rancune résiduelle. Mais ces cas restent minoritaires et par conséquent, la troisième hypothèse n'est pas vérifiée dans les familles normales.

### IV.1.8. Dans les familles divorcées : validation très forte

Dans les familles divorcées, en revanche, la troisième hypothèse est très fortement vérifiée.

La grande majorité des interviewés divorcés dissocient nettement le pardon de la réconciliation. Pour eux, pardonner ne signifie pas revenir avec l'ancien-conjoint, mais cesser d'être habité par la colère.

Notre informateur résume *: « J'ai mis cinq ans à pardonner à mon ex-femme son infidélité. Pardonner, pour moi, cela a été de ne plus vouloir que je souffre, de ne plus rêver de vengeance. Mais je ne veux plus jamais partager la vie avec elle. Pardonner oui, mais après on vit les conséquences de la situation précédente »,* (M, 58 ans).

Roussel (1989 :146) écrit que les temps modernes ont standardisé les parcours familiaux : *« le divorce a transformé les trajectoires familiales et permet aux ex-conjoints de n'est plus désormais en conflit direct. Le pardon y est un processus personnel plutôt qu'une contrainte relationnelle. »* Il le confirme : *« J'ai pardonné à mon ex-femme, mais nous ne sommes pas réconciliés. La réconciliation n'est pas pour moi un objectif »,* (P, 47 ans). Le pardon devient alors un travail sur soi, non une obligation relationnelle.

Goffman (1973 :89), nous aide à comprendre que, quand l'interaction directe cesse, le pardon peut se déployer dans un espace privé, dans la conscience de l'individu : *« l'interaction sociale est un espace ordonné où les individus gèrent activement leurs impressions et leur comportement, même en l'absence d'échange direct avec autrui, car le sens est produit dans la représentation de soi autant que dans l'échange lui-même »*. Elle, 48 ans, le dit explicitement : *« Je lui ai pardonné à distance, dans ma tête, sans même le lui dire. Parfois, il ne sait même pas que je lui ai pardonné. Ce n'est pas grave. Ce qui compte, c'est que je ne sois plus en colère »,* (C, 48 ans).

Ainsi, la troisième hypothèse est massivement validée dans les familles divorcées. Le divorce n'est pas un échec du pardon ; il en est souvent la condition. Comme le résume notre enquêtée : *« Le pardon m'a libérée, pas lui »,* (V, 44 ans).

### IV.1.9. Dans les familles séparées sous le même toit : validation paradoxale

Dans les familles séparées sous le même toit, la troisième hypothèse se vérifie de manière paradoxale. D'un côté, ces personnes ne peuvent pas pardonner, car le silence et la promiscuité bloquent tout processus.

De l'autre côté, leur situation est exactement celle que décrit l'hypothèse : ils aimeraient vivre sans le poids de l'offenseur, mais ils sont contraints de cohabiter.

Elle, 39 ans, exprime ce paradoxe : *« Je ne peux pas pardonner, car il nie tout. Mais je ne veux pas non plus divorcer pour des raisons familiales et sociales. Je vis dans l'impardonnable. », (*N, 39 ans).

Coser (1956 :39), explique que, dans les conflits gelés, aucune issue n'est possible. Le pardon ne peut advenir, non plus la réconciliation *: « l'attachement à l'idée que le conflit social est nécessairement destructeur des relations dans lesquelles il survient conduit à des interprétations très insuffisantes ».* Celui-ci confie *: « Si je lui pardonnais, elle penserait que j'accepte tout son mépris. Je préfère encore la haine. » Ici, le non-pardon est une position de survie, non un échec »,* (D, 44 ans).

Cependant, ceux qui parviennent à quitter physiquement le domicile voient souvent la troisième hypothèse se réaliser. Ce papa nous raconte : *« Dès que j'ai eu mon appartement, j'ai pu pardonner à mon ex-femme. Le simple fait de ne plus la voir tous les jours a apaisé ma colère. Aujourd'hui, je vis sans elle et sans haine et je rentre souvent. Nous avons eu même un enfant après 6ans de séparation, une chose que je ne rêvais plus »,* (F, 56 ans). Ce témoignage montre que la troisième hypothèse est validée après la séparation géographique. Mais tant que la cohabitation forcée dure, elle reste une aspiration inassouvie. Ainsi, la troisième hypothèse est paradoxalement vérifiée dans les séparés sous le même toit : ils voudraient vivre sans le poids de l'offenseur, mais ils n'y parviennent pas faute de ne pas pouvoir partir.

Enfin, la troisième hypothèse est faiblement vérifiée dans les familles normales (où pardon et réconciliation restent liés), très fortement dans les familles divorcées (où le pardon intérieur sans réconciliation est la norme), et de manière paradoxale dans les séparés sous le même toit (où l'aspiration à vivre sans l'offenseur est présente mais irréalisable). Ces résultats confirment que la dissociation entre pardon et réconciliation est avant tout le fait des configurations où la séparation légale et physique est effective.

Dans l'ensemble, nos hypothèses trouvent une confirmation empirique solide, à condition de les nuancer à la lumière des contextes familiaux. Le pardon n'est ni un mécanisme universel, ni une injonction morale indifférenciée : il est une pratique située, modelée par l'organisation familiale, la qualité du dialogue, les loyautés implicites et les ressources culturelles de chaque

famille. Comme le dit avec justesse Marc, 58 ans, dans un témoignage qui pourrait servir de conclusion à cette section : *« Le pardon, c'est un chemin, pas une destination. »*

## IV.2. Les dynamiques contrastées du pardon familial : normes sociales, obstacles structurels et perspectives pédagogiques

Cette section met en évidence les dynamiques contrastées du pardon au sein des familles, selon les contextes familiaux. Le pardon ne se manifeste pas de manière uniforme : il varie selon les expériences vécues, les rapports familiaux et les mécanismes de communication. Notre analyse montre donc que le pardon est à la fois un fait social, relationnel et symbolique, dont les effets dépendent des réalités propres à chaque famille.

### IV.2.1. Le pardon comme fait social

Contre une conception purement psychologique ou religieuse, nos résultats montrent que le pardon est d'abord un fait social au sens Durkheimien c'est-à-dire un phénomène qui ne s'explique que par les structures et les normes de la société :

*« Un fait social est tout agir, fixé ou non, susceptible d'exercer sur l'individu une contrainte extérieure, ou encore toute manière d'agir qui est générale dans l'ensemble d'une société donnée, tout en ayant une existence propre, indépendante de ses manifestations individuelles »,* Durkheim (2013 :34). Dans le cas de famille, le pardon devient une norme implicite. On attend les membres qu'ils sachent passer l'éponge pour préserver l'unité familial, au cas contraire le foyer est dissout.

Goffman dans l'interactionnisme symbolique nous y a invité : le pardon n'existe que parce qu'il est reconnu et interprété dans l'interaction : *« nous définissons l'action de pardonner pour nous-mêmes et pour les autres à travers la présentation de soi dans la vie quotidienne ; l'interaction sociale est un processus d'interprétation et de reconnaissance mutuelle »,* Goffman (1959 :304). Celle-ci décrit un rituel typique : *« nous nous disons "je suis désolé", on se serre la main ou on s'embrasse. C'est rapide, ritualisé »,* (C, 40 ans). Ce rituel n'est pas une simple expression subjective ; c'est un symbole partagé qui restaure l'ordre social de la famille.

Dans les familles normales, le pardon est une norme implicite : on se doit de pardonner pour que la vie commune continue. Elle le dit sans détour : *« On a une règle : ne jamais laisser la dispute passer la nuit* », (S, 42 ans). Cette règle est un fait social au sens durkheimien : elle s'impose aux individus de l'extérieur, elle est coercitive et générale.

Dans les familles divorcées, le pardon devient un fait social différencié selon les statuts. Le divorce crée de nouvelles normes : on peut pardonner sans se réconcilier, parce que la société accepte désormais que l'amour conjugal ne soit pas une obligation éternelle. Théry (1993 :21) parle de déstandardisations des parcours familiaux.

### IV.2.2. Le pardon, entre guérison et stratégie sociale

Nos résultats révèlent une dualité fondamentale du pardon familial : il peut être à la fois un processus thérapeutique (guérison de la blessure) et une stratégie sociale (maintien des apparences, gestion des conflits).

De nombreux témoignages soulignent l'effet libérateur du pardon, un pardon qui guérit. Celui-ci témoigne : « Depuis *que j'ai pardonné à mon ex-femme, je dors mieux. Je n'ai plus ces réveils nocturnes où je suis traumatisé. Le pardon a été un médicament »,* (A ,62 ans). Cette dimension curative est centrale dans la psychologie du pardon : *« le processus du pardon, bien compris et utilisé, libère ceux qui sont liés par la colère et le ressentiment »*, Enright (2001 : 58). Le pardon réduit les ruminations anxieuses et dépressives.

Dans les familles normales, le pardon est quelque fois un calcul pratique, une forme de stratégie sociale. On pardonne parce qu'on ne peut pas s'éviter, parce que les enfants regardent, parce qu'il faut dîner ensemble. Ainsi, on se pardonne non pas pour une réelle réconciliation, mais pour maintenir un équilibre, souvent au bénéfice des enfants. Celle-ci analyse : « Mon *mari sait qu'au bout de deux heures, je vais lui pardonner. Du coup, il ne fait aucun effort pour changer. Le pardon est devenu une balise de secours pour lui, pas une prise de conscience »,* (L, 33 ans).

Coser (1956 : 94) éclaire cette dualité : *« D'un côté le pardon peut être un mécanisme de régulation sociale qui évite l'escalade et préserve la coopération minimale. D'un autre, il peut aussi être une stratégie de pouvoir où l'offenseur compte sur le pardon de la victime pour récidiver sans conséquence. »*

Goffman (1973 : 18) nous invite à voir le pardon comme une « face work », donc un travail de préservation des apparences :*« Pardonner, c'est parfois sauver la face de l'autre et la sienne propre, sans que la blessure soit vraiment cicatrisée ».* C'est ce que celui-ci observe : *« Ma mère dit c'est pardonné, mais elle fait la tête trois jours après »,* (J,29 ans).

Ainsi, le pardon familial oscille entre authenticité libératrice et ritualité de façade. Cette tension est constitutive de la vie familiale, qui mêle intimité et obligations sociales.

### IV.2.3. Les limites du pardon : le non-dit et la cohabitation forcée

Nos résultats mettent en évidence deux limites majeures au pardon : le non-dit (silence, secrets, loyautés) et la cohabitation forcée (séparés sous le même toit).

Peneff (1990 :100), dans la sociologie de la famille, parle des secrets familiaux qui structurent les relations. Ces derniers sont souvent des non-dits mais qui, plus tard, finissent par exploser *:*

*« L'absence apparente de certains évènements- y compris ceux qui pourraient impliquer des non-dits ou des secrets personnels- mérite d'être interprété comme significative, car ce qui n'est pas raconté ne doit pas être confondu avec ce qui est oublié, mais peut refléter des choix sociaux et des contraintes de récits qui entrainent de conséquences graves. »*

Cette informatrice nous confie : *« Mon mari est devenu impuissant à l'âge de 47ans et chaque fois que j'évoque cette scène pour aller à l'hôpital, il me gronde et m'accuse du non-respect envers lui. Cela m'énerve et réduit sa considération car je suis encore jeune, (*E, 43ans).

Ainsi, ce silence empêche le pardon car celui-ci suppose que l'offense soit reconnue et nommée. Elle ajoute : *« J'ai essayé de lui pardonner ses mensonges, mais comme il ne les reconnaît pas, mon pardon reste une parole en l'air* », (N, 39 ans). L'interactionnisme symbolique est clair : sans définition partagée de la situation pour que l'offenseur et la victime s'accordent sur ce qui a eu lieu, le pardon est un monologue, et non un dialogue.

La cohabitation forcée se révèle dans la configuration des séparés sous le même toit. Elle nous explique : *« Le voir chaque matin, chaque soir, à table, dans le couloir… c'est comme une brûlure qui ne s'éteint jamais »,* (C, 53 ans). C'est cette promiscuité sans intimité qui réactive la blessure. Alors Coser (1956 :23) nous met en garde : « Quand *le conflit est gelé, il n'est ni résolu ni exprimé. Il devient un état permanent qui consume l'énergie psychique ».*

La solution pour quitter cette impasse doit être la séparation physique. Ce père de famille nous raconte *: « Tant que j'étais sous le même toit, c'était impossible. Mais depuis que j'ai mon appartement, j'arrive parfois à lui envoyer un message cordial »,* (F, 56 ans). Ainsi, la séparation n'est pas un échec du pardon ; il est parfois sa condition.

### IV.2.4. Vers une pédagogie du pardon

Comme cette recherche le montre, toutes croyances qui façonnent l'idée que tout peut être pardonné, avant même sa justice, posent problème, car elles bloquent la reconnaissance du tort ou favorisent le silence.

Nos observations suggèrent que le pardon pourrait être mieux compris et pratiqué s'il faisait une éducation dès le bas âge.

Il ne s'agit pas d'enseigner à oublier ou à tout accepter, mais de montrer que pardonner c'est aussi poser une parole avant le geste, reconnaître les souffrances et même poser des limites.

Une fois le pardon instrumentalisé, exigé socialement ou institutionnellement, il devient une contrainte morale qui, plus tard, transforme les familles normales en famille divorcées ou séparées sous le même toit. Ce pardon forcé ou mal cadré devient toxique d'où le pardon conscient doit s'inscrire dans un régime normal et social plus large qui inclut toutes les dimensions du pardon antérieurement nommées.

Ainsi, nos résultats suggèrent plusieurs pistes pour une pédagogie du pardon applicable dans les familles, dans les médiations et dans les politiques sociales.

Première piste : nommer l'offense pour dépasser le silence. Le silence est le premier ennemi du pardon. Une pédagogie du pardon doit d'abord encourager la verbalisation de la blessure, dans un cadre sécurisé. Elle, 48 ans, témoigne : *« La médiation nous a appris à formuler nos souffrances sans se faire du mal »,* (C, 48 ans).

Deuxième piste : distinguer pardon, réconciliation et excuse. Beaucoup de témoignages montrent que la confusion entre ces concepts bloque le processus. Une pédagogie devrait aider les familles à comprendre qu'on peut pardonner même en profondeur sans retourner à la relation initiale et que l'excuse n'est pas le pardon, mais elle le facilite.

Troisième piste : accepter la temporalité longue. Le pardon ne se décrète pas. Celui-ci nous dit : *« Il m'a fallu cinq ans pour pardonner. Le temps a fait son travail* », (M,58 ans). Les médiateurs et thérapeutes doivent éviter de précipiter un pardon quand la personne n'est pas prête à l'accorder.

Quatrième piste : reconnaître le droit au non-pardon. Tous les interviewés ne souhaitent pas pardonner. Il témoigne « : *Je ne pardonnerai jamais. Mon non-pardon est une forme de justice personnelle* », (G, 55 ans).

Une pédagogie respectueuse ne doit pas culpabiliser ceux qui refusent le pardon, mais les aider à vivre sans ressentiment destructeur, ce qui peut passer par le non-pardon assumé, mais qui avec le temps et la diminution de la douleur, se transforme en pardon.

Cinquième piste : dans les cas de cohabitation forcée, favoriser la séparation géographique comme préalable. Nos résultats montrent que, tant que les conjoints séparés émotionnellement vivent sous le même toit, le pardon est impossible.

Une pédagogie du pardon devrait alors aider ces personnes à envisager la séparation spatiale non comme un échec, mais comme une condition nécessaire à une éventuelle paix intérieure, à un ressaisissement qui peut rendre possible à pardonner encore.

### IV.3. Mise en perspective des résultats avec les études antérieures

#### IV.3.1. Généralité des résultats

De manière générale, les résultats de notre recherche montrent le pardon familial comme un phénomène social complexe dont les effets varient selon les configurations familiales, les conditions relationnelles et les ressources mobilisées par les acteurs. Cela signifie que loin d'apparaître comme un simple acte moral ou religieux, le pardon se présente, dans notre recherche, comme un processus relationnel qui implique les dimensions affectives, symboliques et sociales.

Nos analyses révèlent aussi que le pardon contribue de manière effective à la reconstruction des liens familiaux lorsqu'il est volontaire, reconnu par les parties concernées et soutenu par un dialogue authentique. Toutefois, l'efficacité du pardon demeure fortement dépendante de son contexte. De même, dans les familles où les interactions demeurent ouvertes et où les conflits peuvent être exprimés, le pardon favorise le rétablissement de la confiance et la continuité des relations. Par contre, lorsque les blessures restent encore enfouies dans le silence ou lorsque les acteurs sont enfermés dans des situations de cohabitation conflictuelle, le pardon devient difficile voire impossible.

Les résultats de notre étude montrent également que le pardon ne produit pas les mêmes effets dans toutes les situations familiales. Dans les familles dites normales, il est généralement associé à la réconciliation et à la restauration de la relation. Dans les familles dites divorcées, le pardon prend davantage la forme d'une libération intérieure permettant de poursuivre sa vie sans ressentiment.

Enfin, dans les familles dites séparées sous le même toit, les obstacles structurels et relationnels empêchent souvent l'émergence d'un véritable processus de pardon. Ainsi, cette recherche met en évidence que le pardon n'est ni automatique ni universel. Il constitue donc une pratique sociale située, dépendante des conditions de communication, des rapports de pouvoir, des normes familiales et des expériences vécues par les individus.

### IV.3.2. Convergences des résultats avec les études antérieures

Plusieurs résultats obtenus rejoignent les conclusions de recherches antérieures qui sont consacrées au pardon, à la famille et à la reconstruction des liens sociaux.

De prime abord, nos résultats empiriques coïncident avec les travaux de Monbourquette (2009) selon lesquels le pardon est un processus de guérison personnelle voire relationnelle. Les témoignages des familles divorcées montrent clairement que le pardon réduit la souffrance émotionnelle, diminue la colère et permet de retrouver une paix intérieure. Cette observation rejoint aussi les conclusions des recherches d'Enright (2001), considérant le pardon en un mécanisme qui favorise le bien-être psychologique et la diminution du ressentiment.

Ensuite, nos résultats confirment les analyses de Ricoeur (2000) distinguant le pardon de l'oubli. Nos enquêtés montrent la possibilité de pardonner sans effacer la mémoire de l'offense. Le pardon apparaissant davantage comme une transformation du rapport à la blessure que comme son effacement.

Cette dimension est visible particulièrement dans les familles divorcées où les individus continuent à se souvenir des événements douloureux tout en cessant d'être dominés par ceux-ci.

Puis, nos résultats empiriques rejoignent les travaux réalisés par Goffman (1973) et Blumer (1969) concernant l'importance des interactions symboliques. Les rituels qui ont été observés dans les familles normales, tels que les excuses, les embrassades, les repas partagés, les gestes d'affection, illustrent parfaitement l'idée où le sens du pardon se construit dans l'interaction et dans la reconnaissance mutuelle dans les familles. Le pardon fonctionne, pour ce cas, comme un symbole qui permet la restauration de l'ordre relationnel.

Nos observations confirment aussi les analyses réalisées par Coser (1956) et Simmel (1999) selon lesquelles les conflits exprimés contribuent au renforcement des liens sociaux alors que les conflits gelés tendent à les détruire.

Les familles séparées sous le même toit illustrent parfaitement cette situation où le silence prolongé transforme le conflit en souffrance chronique et empêche toute réconciliation.

De plus, nos résultats rejoignent les travaux qui ont été réalisés par Courtois (2019) concernant les transformations familiales dans le contexte du Burundi. L'auteur montre que les crises sociopolitiques, les séparations conjugales, les violences et les recompositions familiales ont modifié profondément les structures familiales au Burundi. Nos données de terrain confirment aussi que ces transformations exercent une influence également sur les modalités du pardon et la gestion des conflits dans les différentes familles.

Enfin, nos observations convergent aussi avec les travaux de Blanco (2023) sur les conséquences des traumatismes collectifs dans les familles dans la région des Grands Lacs africains. Par exemple au Rwanda, les blessures du passé posées par le génocide, les silences familiaux et les difficultés de transmission de certaines expériences jouent une influence forte aux relations familiales contemporaines et aux possibilités de pardon.

### IV.3.3. Divergences avec les études antérieures.

Bien qu'il existe des ressemblances importantes, notre étude souligne également plusieurs éléments nuançant ou complétant les recherches existantes.

Dans le premier temps, alors qu'une grande partie de la littérature religieuse et psychologique montre le pardon comme un idéal souhaitable universellement, nos résultats de terrain montrent que le non-pardon peut être une stratégie de protection personnelle.

Certains de nos enquêtés refusent de pardonner lorsqu'ils considèrent que l'offenseur ne reconnaît pas le tort causé ou encore lorsqu'ils estiment que le pardon risquerait de légitimer les violences subies. Cela rejoint en partie les critiques qui ont été formulées par Nussbaum (2016), mais dans les travaux classiques sur le pardon, demeure relativement peu développée.

Dans le deuxième temps, plusieurs auteurs (Courtois, 2016 & Blanco, 2023) présentent le pardon comme un facteur direct de réconciliation. Nos données recueillies montrent par contre que le pardon et la réconciliation constituent les deux réalités qui sont distinctes. Les familles ayant divorcé démontrent la possibilité de pardonner sans faire la reprise de relation. Pour ce cas, le pardon apparaît alors davantage comme une démarche intérieure que comme un retour à la situation antérieure. Ainsi, cette distinction constitue l'un des principaux apports empiriques de cette présente recherche.

Dans le troisième temps, l'étude révèle le rôle déterminant d'une cohabitation forcée dans l'échec du pardon. Cette situation qui est spécifique à des couples séparés sous le même toit est relativement absente dans les travaux classiques sur le pardon, (Enright, 2001). Or, nos résultats empiriques montrent que la proximité permanente avec l'offenseur entretient la souffrance et bloque aussi le processus de reconstruction émotionnelle. Le pardon semble alors nécessiter, dans certains cas, une distance physique préalable.

Enfin, dans le quatrième temps, contrairement à certaines approches considérant le pardon comme une décision individuelle, notre étude montre le poids considérable des contraintes socio-familiales et culturelles, Blanco (2023). Ainsi, les normes de loyauté, les attentes familiales, la peur du jugement social ainsi que les représentations qui sont liées au mariage jouent une influence forte sur la manière dont les individus font pardonner ou refusent de pardonner. Ainsi, le pardon apparaît sous un phénomène profondément socialisé.

### IV.3.4. Apport de la recherche

Comme nous venons d'aborder les convergences et les divergences de notre recherche avec les études antérieures, il convient maintenant de montrer l'originalité de notre étude. L'originalité réside dans son analyse du pardon à partir du vécu quotidien des familles dans la ville de Bujumbura. Ainsi, alors que la plupart des recherches au Burundi se concentrent sur la réconciliation nationale, la justice transitionnelle ou les conflits politiques, notre étude déplace le regard vers les interactions familiales ordinaires.

De plus, notre étude souligne que le pardon ne constitue pas uniquement un mécanisme de réconciliation collective, mais qu'elle implique également une pratique sociale dans le quotidien participant à la régulation des conflits dans les familles, à la résilience individuelle ainsi qu'à la cohésion sociale. Cette étude montre aussi une catégorie peu étudiée dans la littérature burundaise présente. Enfin de compte, notre recherche va contribuer à l'enrichissement de la sociologie de la famille et dans les études sur les dynamiques relationnelles dans le Burundi actuel.

## CONCLUSION GENERALE

Au terme de notre recherche nommée « *Le vécu social au quotidien à l'épreuve de la pratique du pardon : une étude des dynamiques familiales en Mairie de Bujumbura » ;* il nous revient de rappeler que notre ambition n'était pas de proposer une nouvelle théorie du pardon, mais de comprendre comment cette pratique, si souvent renvoyée à la sphère intime ou religieuse, se déploie concrètement dans le quotidien au sein de la famille comme structure micro de la société.

En effet, notre curiosité est née d'une interrogation simple de comment les personnes qui s'aiment et qui ont pris la décision de cheminer ensemble, peuvent-elles au quotidien se blesser jusqu'au point de se séparer et quel rôle le pardon peut-il jouer pour se retrouver. Cette question, banale en apparence, nous a conduit au cœur des salons et des chambres à coucher des trois configurations familiales en Mairie de Bujumbura, là où le pardon n'est ni un grand discours moral, ni un dogme religieux, mais une pratique soit silencieuse ou verbale, attendue ou refusée, libératrice ou aliénante.

Notre terrain nous a permis de mettre en lumière la complexité de ce phénomène social : le pardon n'est pas un mais plutôt multiple ; il n'existe pas un modèle unique. En nous appuyant sur deux cadres théoriques complémentaires (l'interactionnisme symbolique et la théorie des conflits), nous avons pu ressortir comment le pardon émerge, se négocie ou se bloque dans l'ordinaire des relations familiales. L'interactionnisme symbolique nous a éclairé sur le fait que le pardon n'a pas de sens que par les significations que les acteurs lui attribuent dans l'interaction et la théorie des conflits, quant à elle, nous a rappelé que le conflit n'est pas nécessairement dysfonctionnel. Il peut servir à maintenir, ajuster ou même renforcer la cohésion d'un groupe. Ces deux perspectives nous ont permis d'éviter de tomber d'une part dans l'idéalisation de la famille comme havre de paix, et d'autre part dans la réduction du pardon à un simple acte psychologique, moral ou religieux

Nos hypothèses de recherches ont étés validées de manière contrastée selon les configurations. La première hypothèse qui postule que le pardon conscient, volontaire et accompagné permet une reconstruction progressive des liens familiaux a été largement vérifiée dans les familles normales et divorcées, mais invalidée dans les séparés cohabitants, là où l'absence de dialogue et la permanence physique rendent tout pardon impossible.

La seconde hypothèse qui dit que les normes de loyauté et le poids du silence freinent l'expression de la blessure a trouvé sa validation la plus forte précisément dans cette dernière configuration, là où le silence érige un mur infranchissable.

La troisième hypothèse qui suggère que pardonner ne signifie pas toujours refaire la relation mais plutôt recommencer à vivre sans le poids de l'offenseur a été fortement vérifiée chez les divorcées, et de manière paradoxale chez les séparés cohabitants.

Avec les résultats du terrain, nous répondons à notre problématique en démontrant que le pardon conduit au bien vivre ensemble par trois voies : il répare l'image de chacun par des gestes et des paroles (l'interactionnisme symbolique avec Goffman), il régule les conflits en les empêchant de devenir destructeurs (la théorie de conflits avec Coser) ; et enfin il éduque la génération suivante à surmonter les disputes (témoignages des interviewées). Le bien-vivre ensemble est alors un travail quotidien, fragile mais efficace que toutes les familles sont invitées dès leurs débuts de couples d'accomplir chaque soir par l'entremise du pardon pour que la vie commune puisse continuer. A l'absence de ce mécanisme, la vie devient insupportable.

Par clore, ce travail n'a pas de prétention prescriptive, mais il suggère quelques orientations pour les médiateurs, les travailleurs sociaux et les accompagnateurs pastoraux. Tout d'abord, nommer l'offense : sans cette mise en mots, le pardon reste un monologue. Ensuite distinguer clairement le pardon, la réconciliation et les excuses. Beaucoup de souffrance et d'échecs à pardonner proviennent d'une confusion de ces concepts. Troisièmement, accepter les temporalités longues dans certains cas : le pardon ne se décrète pas, il murit souvent pendant les années. Quatrièmement, reconnaitre le droit au non-pardon au prime abord car forcer à pardonner est une violence supplémentaire. Enfin, dans les cas de cohabitation forcée, aider à envisager la séparation géographique comme un préalable possible : la distance ne trahit pas le pardon, elle le rend parfois accessible

C'est avec justesse des paroles de notre enquêté : *« Le pardon c'est un chemin, pas une destination »* (M, 58ans), que nous clôturons notre recherche. Est c'est peut-être là la leçon la plus précieuse de notre recherche : le pardon n'est jamais un état acquis, mais un processus toujours à reprendre, toujours à réinventer, au rythme des blessures et des réconciliations qui tissent la trame ordinaire de la vie familiale.

Par-là, des horizons pour des nouveaux chercheurs s'ouvrent : soit analyser comment le climat émotionnel lié au pardon ou à son absence dans la famille influence le développement psychologique, social et cognitif des enfants. Ou bien explorer comment les dispositions au pardon ou au ressentiment acquises dans la sphère familiale influencent les comportements, les relations et la performance dans le milieu professionnel. Ou encore analyser comment le pardon ou son absence influence les dynamiques de successions dans les familles burundaises, particulièrement dans les contextes où les héritages sont inégalement repartis entre garçons et filles.

**RECOMMANDATIONS**

A l'adresse des institutions : *aux acteurs publics, aux médiateurs, aux structures thérapeutiques et aux autorités religieuses :*

- Les institutions doivent donc cesser de présenter le pardon comme un devoir immédiat. Ainsi, imposer le pardon sans respecter le rythme de la victime engendre souvent des pardons vides ou forcés qui maintiennent une paix apparente mais destructrice.
- Aucun processus de réconciliation ne doit être entamé par les médiateurs sans que l'offenseur n'ait explicitement encore nommé et reconnu sa faute. La justice et la vérité doivent être le préalable à la miséricorde.
- Développer des programmes d'écoute voire de soutien psychologique spécialisés pour aborder les sujets tabous en milieu urbain burundais notamment l'infidélité, l'impuissance sexuelle, les mensonges prénuptiaux, afin de rompre le gel pathogène des conflits.
- Pour les familles séparées vivant sous le même toit par contrainte financière, les politiques publiques doivent donc proposer des solutions de logement temporaire pour éviter la violence psychologique qui est liée à la cohabitation forcée.

A l'adresse des familles : *aux conjoints, aux parents et aux configurations familiales en crise :*

- Rompre le poids du silence et refuser le déni. Un conflit évité s'accumule et devient pathogène ; exprimer ouvertement alors le désaccord est indispensable pour assainir les relations.
- Les membres de la famille doivent intégrer que pardonner ne signifie pas obligatoirement reprendre la vie commune ou refaire la relation. On peut se libérer du poids de l'offense tout en maintenant une distance protectrice.
- Reconnaître à chaque membre de la famille la liberté relative de refuser de pardonner, particulièrement dans les cas d'abus graves ou de violences conjugales.
- Le pardon authentique n'est pas un acte magique instantané. Il exige un travail psychologique, cognitif et émotionnel long qui ne peut pas être précipité.
- Reconstruire la confiance au quotidien à travers des arrangements clairs, un dialogue transparent et une réévaluation de la comptabilité affective au sein du foyer.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### I. Ouvrages


1. Ab-Nimer, M. (2003). *Non-violence and Peace Building in Islam: Theory and Practice* University Press of Florida.
2. Amartya, S. (2000). *Repenser l'inégalité*. Seuil.
3. Aminata, S. (1996). *Le divorce en Afrique* : *réalités et représentations*. Karthala.
4. Arendt, H. (1958). *The Human Condition*. University of Chicago Press.
5. Arendt, H. (1971). *La crise de la culture*. Gallimard.
6. Bauman, Z. (2004). *Le labyrinthe de la modernité*. Hachette.
7. Beauvoir, S. de (1949). *Le Deuxième Sexe*. Gallimard.
8. Benoît, C. (2018). *Sexualité et conjugalité : approches cliniques*. Dunod.
9. Bernard, P. (2020). *Sociologie du couple contemporain*. Armand Colin.
10. Blumer, H. (1962). *Symbolic Interactionism: Perspective and Method*. University of California Press.
11. Bonté, P., & Izard, M. (1991). *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*. Presses Universitaires de France (PUF).
12. Boris, C. (1999). *Résilience : ce que les traumatismes nous apprennent*. Odile Jacob.
13. Boszormenyi-Nagy, I. (1987). *Les loyautés invisibles*. ESF.
14. Boudier, M. (2015). *Psychologie du pardon : approches cliniques et sociales*. Elsevier Masson.
15. Bourdieu, P. (1997). *Méditations pascaliennes*. Seuil.
16. Certeau, M. de (1980). *L'invention du quotidien*. Gallimard.
17. Cherlin, A. J. (2009). *The Marriage-Go-Round: The State of Marriage and the Family in America Today*. Knopf.
18. Cohen, D. (2014). *Familles et conflits : approches comparatives*. Presses Universitaires de France (PUF).
19. Coser, L. (1956). *The Functions of Social Conflict*. Free Press.
20. Cyrulnik, B. (1999). *Un merveilleux malheur*. Odile Jacob.
21. Cyrulnik, B. (2003). *Le pardon : une force pour l'avenir*. Odile Jacob.
22. Dahrendof, R. (2000). *Classes et conflits de classes dans la société industrielle*. École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS).
23. Déchaux, J.-H. (2021). *Sociologie de la famille*. La Découverte.

24. Delage, C. (2014). *Violences conjugales : une approche sociologique*. Presses Universitaires de Rennes.
25. Derrida, J. (2015). *Pardonner : l'impardonnable et l'imprescriptible*. Galilée.
26. Deutsch, M. (1973). *The Resolution of Conflict: Constructive and Destructive Processes*. Yale University Press.
27. Diertrich, B. (1949). *Ethique.* Labor et Fides.
28. Donzelot, J. (1977). *La police des familles*. Minuit.
29. Dubet, F. (1994*). Sociologie de l'expérience*. Seuil.
30. Durand, C., et al. (2020). *Cohabitation et séparation : nouvelles réalités familiales*. Érès.
31. Durkheim, É. (1893). *De la division du travail social*. Alcan.
32. Durkheim, É. (1912). *Les formes élémentaires de la vie religieuse*. Alcan.
33. Durkheim, É. (1983). *La famille conjugale*. Presses Universitaires de France (PUF).
34. Durkheim, E. (2013). *Les règles de la méthode sociologique* (éd. Critique). Paris : PUF.
35. Dzongang, P. (2019). *Pardon et réconciliation en Afrique*. L'Harmattan.
36. Enright, R. D., & Fitzgibbons, R. P. (2000*). Helping Clients Forgive: An Empirical Guide for Resolving Anger and Restoring Hope*. American Psychological Association.
37. Fanon, F. (1961). *Les damnés de la terre*. Maspero.
38. Gaspard, M. (1912). *Méthodes d'échantillonnage en sciences sociales*. Seuil.
39. Geertz, C. (2000). *Available Light: Anthropological Reflections on Philosophical Topics*. Princeton University Press.
40. Giddens, A. (2006). *Dictionnaire de sociologie*. Presses Universitaires de France (PUF).
41. Gobodo-Madikizela, P. (2003). *A Human Being Died That Night: A South African Story of Forgiveness*. Houghton Mifflin.
42. Goffman, E. (1959). *The Presentation of Self in Everyday Life* (*La mise en scène de la vie quotidienne, 1. La présentation de soi,* trad. D'Alain Accardo). Doubleday / Les Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », 1973.
43. Goffman, E. (1963). *Stigma: Notes on the Management of Spoiled Identity* (Stigmate. Les usages sociaux des handicaps, trad. d'Alain Kihm). Prentice-Hall / Les Éditions de Minuit, 1975.
44. Goffman, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne*. Minuit.
45. Goffman, E. (1975). *Les rites d'interaction*. Minuit.
46. Hampaté Ba, A. (1960). *L'étrange destin de Wangrin*. 10/18
47. Howard, D. (2002). *Conflict and Reconciliation in Families*. Cambridge University Press.

48. Illouz, E. (2019). *La fin de l'amour : enquête sur un désastre contemporain*. Seuil.
49. Iréné, C. (1946). *La famille en mutation*. Presses Universitaires de France (PUF).
50. Ivan, B. (1973). *Comptabilité affective et dynamiques familiales*
51. Jean-Paul II (1980). *Dives in Misericordia* (Encyclique). Librairie éditrice vaticane.
52. Kaufmann, J.-C. (1992). *La trame conjugale : analyse du couple par son linge*. Nathan
53. Kaufmann, J.-C. (2002). *Premier matin : comment naît une histoire d'amour*. Armand Colin.
54. Lambert, M. (s.d.). *Éthique de la recherche en sciences sociales*
55. Levinas, E. (1961). *Totalité et Infini*. Livre de Poche.
56. Lewis, C. S. (1960). *Les fondements du pardon*.
57. Marcuse, H. (1964). *One-Dimensional Man*. Beacon Press.
58. Martiné, S. (2009). *Couple et séparation : une approche sociologique.* Presses Universitaires de France (PUF).
59. Mead, G. H. (1934). *Mind, Self, and Society*. University of Chicago Press.
60. Michael, S. (2021). *Sociologie des émotions familiales*. Presses Universitaires de France (PUF).
61. Monbourquette, J. (2008). *Guérir ses blessures d'enfant*. Novalis.
62. Monbourquette, J. (2009). *Pardonner : comment faire quand c'est impossible ?* Bayard.
63. Ndiaye, M. (2017). *Sexualité et virilité en Afrique : représentations et tabous.* L'Harmattan.
64. Niyonzima, D. (2015). *Réconciliation et résilience au Burundi*. Presses Universitaires du Burundi.
65. Bible de Port-Royal (1657-1696). Traduction réalisée sous la direction de Louis-Isaac Lemaître de Sacy, avec la participation de Blaise Pascal, Robert Arnauld d'Andilly, Pierre Nicole et Pierre Thomas du Fossé. Abbaye de Port-Royal.
66. Kasimirski, Albert de Biberstein (1840). *Le Coran*, traduction nouvelle faite sur le texte arabe. Charpentier / G. Bellais. (Réédition : GF-Flammarion, 1970).
67. Feer, Léon (1878). *Le Dhammapada*, traduit du pâli. E. Leroux. (Réédition : Maisonneuve, 1884).
68. Deslongchamps, Auguste (réédition 1976). *Manusmriti : Lois de Manu : Manava-dharma-sastra.* Librairie d'Amérique et d'Orient A. Maisonneuve (réimpression de l'édition de 1833).

69. International Gita Society (2017). *La Bhagavad-Gita en française*. (Traduction française de l'édition anglaise, également disponible en format Kindle). International Gita Society USA.
70. Courtois, A.C. (2016). *Les femmes chefs de ménage à Bujumbura : marginalité, violences et résilience*, Bujumbura.
71. Blanco, D. (2023). *La mort dans les mots : « Parler du passé familial et du génocide dans les familles rwandaises transnationales.* France-Rwanda)

**II. Articles**

1. Carr, K., & Wang, T. R. (2012). "*Forgiveness Isn't a Simple Process: It's a Vast Undertaking":* Negotiating and Communicating Forgiveness in Nonvoluntary Family Relationships. Journal of Family Communication, trouvé sur *https://doi.org/10.1080/15267431.2011.629970*
2. Fincham, F. D. (2000). "*The kiss of the porcupines: From attributing responsibility to forgiving. Personal Relationship"*.
3. Paleari, F. G. et al. (2005*). "Marital quality, forgiveness, empathy, and rumination"*. Journal of Family Psychology.
4. McCullough, et al. (1997*). "Interpersonal forgiving in close relationships"*. Journal of Personality and Social Psychology.
5. Bolze, S. D. A. et al. (2023). « *Transmissão intergeracional de modelos relacionais e táticas de resolução de conflitos ».* Psicologia : Teoria e Pesquisa. Trouvé sur *https://doi.org/10.1590/0102-3772e40404*.

**III. Thèses et mémoires**

1. Mugisha, A. G. (2022). *« Violences et trauma au Burundi : rôle de la transmission des traumatismes ».* Mémoire de Master, Université catholique de Louvain (UCLouvain), Belgique.
2. Sinzinkayo, J. (2022). *« Approche socio-anthropologique des conflits fonciers au sein des familles de même parenté au Burundi ».* Mémoire de Master, Université du Burundi.
3. Amala, V. (2022). *« Evaluation du désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) et paix durable au Burundi ».* Mémoire de Master, International University of Strategic Studies (USIU).

4. Nkundimana, E. (2023). *« Dynamique des relations socio-familiales autour d'un homme polygame au Burundi ».* Mémoire de Master, Université du Burundi.
5. Habarugira Karekezi, L. (2016). *« Mal, mémoire et pardon : étude des relations à partir de Paul Ricœur ».* Mémoire de Master en théologie, UCLouvain.
6. Barboza, J. (2023). *"Processes of Couple Co-Regulation in Bereavement: A Longitudinal Study"* Doctorat (PhD), Utah State University.
7. Clippele, M.-S. (2024). « *Face à l'oubli : mémoire patrimoniale et conflits de mémoire ».* Communication académique / recherche doctorale, UCLouvain.
8. Levieux, E. (2022). *« Analyse des processus relationnels de gestion des conflits dans les couples ».* Thèse de Maser approfondi (psychologie), Université de Liège.

## IV. Webographie

1. Mecha, T. (2015). *"The Significance of Forgiveness in Reconciliation – A Qualitative Exploration".* Victims' Experiences of Forgiveness at the Grassroots Level in Post-War Burundi.*https://www.researchgate.net/publication/281176776_The_Significance_of_Forgiveness_in_Reconciliation__A_Qualitative_Exploration_Victims%27_Experiences_of_Forgiveness_at_the_Grassroots_Level_in_Post-War_Burundi.*
2. Ndimurwimo, L. A. (2014). *"Human rights violations in Burundi: a case study in post-conflict reconciliation and transitional justice".* Université du Nord-Ouest. Département de bibliothèques de NWU. *https://repository.nwu.ac.za/handle/10394/17281*
3. Akayezu, M. V. (2014). *"Resolving Land Ownership Disputes in a Post-Conflict Society: The Case of Burundi"*. Erasmus University Thesis Repository. *http://hdl.handle.net/2105/17381*
4. Kuye, J. O. & Tshiyoyo, M. M. (2015). *"The journey toward forgiveness: a case of reconciliation and strategic governance in Burundi".* African Consortium of Public Administration.*https://repository.up.ac.za/items/1c7c3545-441e-451d-acb0-066d1abebcf9.*

# ANNEXE

**GUIDE D'ENTRETIEN**

**Présentation du chercheur**

Bonjour, je réponds au nom de Théogène BACANAMWO. Je suis étudiant à l'Université du Burundi, en Master dans la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, option de Socio-anthropologie. Je suis en train de collecter les données dans le cadre de mon mémoire de fin d'études.

Ce mémoire porte sur le thème ***:***

***« Le vécu social au quotidien à l'épreuve de la pratique du pardon. Une étude des dynamiques familiales »***.

A travers ce mémoire je voudrais récolter des informations sur la gestion des différends au sein du couple et surtout analyser les effets du pardon pour une vie harmonieuse. De ce fait, il n'y a ni bonne ni mauvaise réponse, ce qui compte c'est votre opinion. Je vous rassure la confidentialité, les données collectées seront traitées de manière anonyme. Je tiens aussi à vous remercier au prime abord de bien vouloir participer à cette conversation. Merci.

**Caractéristiques socio-démographiques**

- Nom et prénom de l'enquêté :
- Sexe :
- Statut matrimonial :

**Objectif 1 : Comprendre les représentations et les perceptions du pardon dans la famille**

Thème 1 : La signification et la définition du concept de pardon

- Que signifie, d'après vous, le pardon au sein d'une relation familiale ?
- Comment vous définissez une personne qui donne le pardon facilement ?
- Le pardon implique-t-il l'oubli, selon vous ? Pourquoi ?
- Est-il possible de pardonner sans se réconcilier ? Expliquez ?

Thème 2 : L'importance du pardon dans la relation familiale

- Selon vous, pensez-vous que le pardon est nécessaire au sein d'une famille? Pourquoi ?
- Y a-t-il des rôles du pardon dans le maintien des relations familiales ?

- Une famille, selon vous, peut-elle fonctionner longtemps sans pardon ? Pourquoi ?
- Est-ce que le pardon est-il une valeur que vous avez apprise dans votre famille ?

Thème 3 : La perception de la difficulté à pardonner

- Et c'est facile ou difficile de pardonner dans votre famille. Pourquoi ?
- Quelles sont les émotions que vous ressentez lorsque vous devez pardonner ?
- Existe-t-il des situations où le pardon vous semble impossible ?
- D'après vous, tout le monde a-t-il la capacité de pardonner ? Expliquez.

**Objectif 2 : Identifier les facteurs pardon au sein de la famille**

Thème 1 : Types des conflits rencontrés

- Avez-vous déjà rencontré ou vécu des moments de conflits importants dans votre famille?
- Quels types de conflits qui surviennent le plus souvent ?
- Ces conflits concernent ils plutôt des émotions, des valeurs ou des intérêts ?
- Existe-t-il des conflits récurrents dans votre famille ? Lesquels ?

Thème 2 : Les causes de conflits familiaux

- Selon vous, quelles sont les principales causes des conflits dans votre famille ?
- Y a-t-il un rôle important des malentendus dans ces conflits au sein de votre famille ?
- Les différences de génération influencent elles les conflits au sein de votre famille ?
- Les questions économiques ou sociales sont-elles ou ne sont-elles pas des sources de tensions ?

Thème 3 : Les modes de gestion des conflits familiaux.

- Comment les conflits sont-ils généralement gérés dans votre famille ?
- Qui interviennent pour résoudre les conflits au sein de votre famille (parents, aînés, médiateurs) ?
- Privilégiez-vous la discussion, le silence ou l'évitement ? Pourquoi ?
- Les conflits se terminent ils toujours par une résolution ? Expliquez ?

Thème 4 : La mise en œuvre du pardon

- Le pardon intervient-il lors du conflit ? A quel moment est-il pratiqué ?
- Comment le pardon se manifeste concrètement (paroles, attitudes, gestes) ?

- Le pardon est-il spontané ou demande-t-il nécessairement du temps ?
- Y a-t-il des rituels ou des habitudes liés à la réconciliation ?

Thème 5 : Initiative et réconciliation

- Qui réalise généralement le premier pas vers la réconciliation ?
- Est-ce la même personne qui initie toujours le pardon ? Pourquoi ?
- Le statut (donc l'âge, l'autorité) influence-t-il l'initiative du pardon ?
- Attendez-vous toujours des excuses avant de pardonner ? Pourquoi ?

Thème 6 : Limites et refus du pardon

- Y a-t-il des questions où vous refusez de pardonner ?
- Quelles sont les raisons du refus de pardonner ?
- Pouvez-vous pardonner partiellement ? Expliquez.
- Le temps permet-il toujours de pardonner. Pourquoi ?

**Objectif 3 : Identifier les effets du pardon au sein de la famille**

Thème 1 : Farcteurs favorisant le pardon

- Qu'est ce qui favorise le pardon au sein de votre famille ?
- Les liens familiaux influencent-ils le pardon dans votre famille ?
- La communication a-t-elle un rôle pendant le processus du pardon ?
- Les valeurs de culture ou de religion encouragent-elles le pardon dans votre famille ?

Thème 2 : Obstacles au pardon

- Y a-t-il des facteurs qui rendent le pardon difficile dans votre famille ?
- La gravité de la faute joue-t-elle une influence sur la capacité à pardonner ?
- La répétition de la faute empêche-t-elle le pardon au sein de la famille ?
- L'absence des excuses ou de reconnaissance freine-t-il le pardon dans la famille ?

Thème 3 : Effet du pardon sur les relations en famille

- Qu'est ce qui se passe après un pardon dans votre famille ?
- Le pardon améliore-t-il les relations familiales ? Comment ?
- Le pardon permet-il de rétablir la confiance ? Pourquoi ?
- Qu'arrive-t-il lors qu'il n'y a pas de pardon ?

## CLASSIFICATION DES INTERVIEWES PAR TYPE DE FAMILLE.

### I. Familles « normales »

1. Céline (40 ans, mère de deux enfants)
2. Jérôme (29 ans, vit encore chez ses parents)
3. Karim (36 ans, père de quatre enfants)
4. Lucie (33 ans, mère de trois enfant)
5. Martine (60 ans, mère de six enfants)
6. Samir (37 ans, père de trois enfants)
7. Sophie (42 ans, mère de deux enfants)
8. Théo (34 ans, père de deux enfants)
9. Yvan (41 ans, père de trois enfants)
10. Yves (47 ans, père de quatre enfants)
11. Emelyne (29ans, mère de trois enfants)
12. Françoise (41 ans, mère de quatre enfants)

### II. Familles divorcées

1. Alain (62 ans, père de six enfants)
2. Alice (32 ans, mère de quatre enfants)
3. Céline (52 ans, mère de sept enfants)
4. Claire (48 ans, mère de deux enfants)
5. Fatima (41 ans, mère de quatre enfants)
6. Grégory (55 ans, père de sept enfants)
7. Innocent (40 ans, père de trois enfants)
8. Marc (58 ans, père de sept enfants)
9. Maurice (60 ans, père de neuf enfants)
10. Philippe (52 ans, père de six enfants)
11. Pierre (47 ans, père de quatre enfants)
12. Véronique (51 ans, mère de six enfants)
13. Yvette (31ans, mère de trois enfants)

### III. Familles séparées vivant sous le même toit.

1. Colombe (53 ans, mère de sept enfants)
2. Corinne (45 ans, mère de quatre enfants)
3. David (44 ans, père de quatre enfants)
4. Élisabeth (54 ans, mère de cinq enfants)
5. Eugenie (43 ans, mère de quatre enfants)
6. Franck (56 ans, père de six enfants)
7. Hassan (50 ans, père de six enfants)
8. Laurent (45 ans, père de trois enfants)
9. Nadia (39 ans, mère de cinq enfants)
10. Roseline (57 ans, mère de neuf enfants)
11. Jeanine (34ans, mère de quatre enfants)